

République algérienne démocratique et populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université Abderrahmane mira-Bejaia



Faculté de technologie
Département d'architecture

Thème

Recensement et repérage du bâti agricole anciens

<< Cas des domaines agricoles de la basse vallée de la Soummam >>



Mémoire présente en vue d'obtention du diplôme de master II en architecture
Option : architecture, ville et territoire

Présenté par :

- Iouaghliessen Nouredine
- Iheden Massinissa
- Idir Hamza
- Idir Sabri

Soutenu devant le membre du jury :

- M^r M.MOHDEB
- M^{me} LABRECHE
- M^r RABHI Kheirddine

Résumé :

Dans ce présente travail on a traité la thématique du recensement et repérage du bâti agricole anciens dans la basse vallée de la Soummam.

Il est primordial aujourd'hui de consacrer les travaux de recherche à cette catégorie du patrimoine de la ville de Bejaia afin de mettre en écrit sa valeur et son importance dans le paysage, et reconnaître ses typologies et ces caractéristiques pour aider à une meilleure compréhension de ce dernier.

Cette recherche s'inscrit dans cette logique, afin de contribuer à la constitution d'une base de données propre à cette typologie du bâti, en établissant un inventaire de ces élément dans un périmètre définie entre la ville de Bejaia a la commune de Timezrit, permet d'une part de recenser, relever et partager les valeurs patrimoniale, et d'autre part de contribuer à la mise en valeur de ce dernier.

Abstract:

In this work we dealt with the topic of census and location of the farm buildings in the lower valley of Soummam.

It is essential today to devote research to this category of heritage of Bejaia in order to write down its value and its importance in the landscape and to recognize its typologies and characteristics in order to help a better understanding of this last.

This research is in line with this logic, in order to contribute to the creation of a database specific to this typology of the building by establishing an inventory of these elements within a defined perimeter between the city of Bejaia and the town of Timezrit, On the one hand, enables us to reconcile, identify and share heritage values and, on the other hand, contribute to the development of the latter.

Remerciement

En tout premier lieu, notre profonde gratitude est envers notre créateur unique, le tout puissant et miséricordieux qui nous a ouvert les portes du savoir et qui nous a spécifier d'intelligence pour croire en sa majesté et que grâce à lui ce travail a été réalisé.

Ensuite nous adressons nos sincères remerciements Mr Rabhi Kheirdine qui a eu l'amabilité de nous encadrer, pour sa disponibilité, ses orientations et ses éclaircissements qu'il nous a apporté tout au long de cette recherche.

Nous exprimons également notre profonde reconnaissance envers le personnel du département d'architecture pour le temps qu'ils nous ont consacré.

Nous tenons aussi à exprimer notre profonde gratitude au membre du jury, pour l'intérêt qu'ils ont manifesté pour notre travail et d'avoir accepté de le juger.

Et pour terminer nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de cette recherche .

Dédicaces

*On dédie ce modeste travail qui représente l'aboutissement d'un
parcours dans notre vie:*

*À nos très chers Parents qui nous ont tout le temps soutenu et
aidé, que dieu les protège.*

À nos chers frères et sœurs.

*À toutes nos famille la famille IDIR
JOUAGHLISSSEN et HEDEN*

Et sans oublier nos ami(e)s.

Tables des matières

Chapitre introductif

Introduction générale.....	01
1. Problématique.....	02
2. Hypothèses.....	02
3. Les objectifs de recherche.....	02
4. Méthodologie d’approche.....	03
5. Structure de travail de recherche	04
6. Schéma de structure du mémoire	05

Partie théorique

Chapitre I : la reconnaissance du patrimoine rural-agricole

Introduction.....	06
I.1.Définition du patrimoine	06
I.2.L’invention du patrimoine rural	07
I.3.Définition du patrimoine rural	07
I.3.1.Les composantes du patrimoine rural	08
I.3.1.1.Le patrimoine rural matériel	08
I.3.1.2.Le patrimoine rural immatériel	08
I.3.1.3.Classement du patrimoine rural.....	08
I.3.3.4.Les éléments bâtis du patrimoine rural	09
I.4.Valorisation et sauvegarde du patrimoine rural	10
I.4.1.Pour quoi valorise le patrimoine ?.....	10
I.4.1.1.Les raisons de la valorisation du patrimoine.....	10

I.4.1.2.Les raisons économiques.....	10
I.4.1.3.Les raisons sociales et culturelles	10
I.4.1.4.Les raisons pédagogiques.....	10
I.4.1.5.Les raisons urbanistiques	10
I.4.2.Les enjeux de sauvegarde du patrimoine rural	11
I.4.2.1.Préserver le cadre de vie	11
I.4.2.2.Conserver la mémoire	11
I.4.2.3.Contribuer au développement du territoire	11
I.5.Définition du bâti agricole.....	11
I.5.1.Les différentes formes de valorisation du bâti agricole.....	11
I.5.1.1. Restaurer ou rénover son patrimoine.....	12
I.5.1.2. Réhabiliter et/ou réaffecter son patrimoine.....	12
I.5.1.3. Concevoir et insérer de nouveaux bâtiments agricoles	12
I.6.Définition d'une ferme agricole	12
I.6.1.Mutations des fermes agricoles à travers le temps.....	13
I.6.2.Composition d'une ferme agricole.....	13
I.6.2.1.Définition de quelques éléments.....	14
1. La cave.....	14
2. L'étable.....	14
3. La grange.....	15
4. La maison du maitre.....	15
5. La remise agricole.....	15
I.7.Typologie des fermes	16
I.7.1.Ferme à corps de bâtiment unique abritant toutes les Fonctions sous un même toit.....	16
I.7.2.Ferme à éléments dissociés.....	16
I.7.3.Ferme à éléments dissociés autour d'une coure centrale.....	17

I.7.4.Ferme à corps de bâtiments groupés autour du logis	17
I.7.5.Ferme à bâtiments alignés ou en alignement	18
I.7.6.Ferme à corps de bâtiment organisés de part et d'autre de la cour central.....	18
I.7.7.Ferme établie sur un plan en L.....	19
I.7.8.Ferme à éléments multiples accolés en équerre	20
Conclusion.....	20

Chapitre II : l'état de l'art

Introduction.....	21
II. L'inventaire du patrimoine	21
II.1.Définition de l'inventaire du patrimoine.....	21
II.2.Les objectifs de l'inventaire de patrimoine.....	21
II.3.Les étapes de réalisation de l'inventaire.....	22
II.3.1.le recensement et repérage	22
II.3.1.1.Le recensement	22
II.3.1.2.Le repérage	22
II.3.2.L'étude.....	22
II.3.3.la publication des résultats	22
II.4.Les types d'inventaire du patrimoine	23
II.4.1.l'inventaire topographique (générale.....	23
II.4.2.l'inventaire thématique (exhaustive).....	23
Synthèse	24

Exemple 01 : l'inventaire général (topographique)

II.1.Présentation d'un exemple d'inventaire générale.....	25
II.1.1.Inventaire du patrimoine de la MRC Drummond.....	25

II.1.1.1.Présentation du territoire de MRC Drummond.....	25
II.1.1.2.La MRC de Drummond, élaboration et adoption De l’inventai.....	25
II.1.1.3.Étapes de réalisation de l’inventaire patrimonial.....	26
II.1.1.4.L’inventaire patrimonial de la MRC	28
II.1.1.4.1.Les différents types de bien patrimonial répertoriés	28
II.1.1.4.2.Le repérage des différents types de bien.....	29
II.1.1.4.3.Disposition des informations sur la fiche d’inventair.....	29
II.1.1.4.4.Résultats quantitatifs et qualitatifs (statistique).....	31
Recommandations.....	33
Synthèse	34

Exemple 02: L’inventaire détaillé (thématique)

II.2.1. Identification des caractéristiques architecturale des Bow-Windows (fenêtre)	
Cas d’études	35
II.2.1.1.Présentation de la recherche.....	35
II.2.1.2.l’objectif de la recherche.....	35
II.2.1.3.Délimitation de l’air d’études.....	35
II.2.1.4.Mise au point des critères de recherche.....	36
II.2.1.4.1.Problèmes de méthode et difficultés d’établir un inventaire.....	36
II.2.1.4.2.Phase expérimentale de l’étude et détermination des critère..	37
II.2.1.4.3.Inventaire des bow-windows des immeubles de rapport dans le périmètre d’étude.....	37
II.2.1.5.Présentation des résultats de travail d’inventaire	38
II.2.1.5.1. classification typologique des bow-windows dans l’aire d’étude.....	38
II.2.1.5.2.La situation du bow-window sur la façade.....	39

II.2.1.5.2.Accès/Bow-Windows	39
II.2.1.5.3.Organization spatial/Bow-windows.....	40
Synthèse	40
Conclusion.....	41

Parti pratique

Chapitre III : Présentation de la zone d'étude

Introduction	42
III.1.Présentation de la Wilaya de Bejaia	42
III.2. Présentation de la vallée de la Soummam	43
III.2.1.Localisation	43
III.2.2.Superficie	44
III.2.3.Régime foncier/propriété	44
III.2.3.1 Valeurs sociales et culturelles	44
III.3.Epoque coloniale	44
III.4.Aire d'étude	47

Chapitre IV : présentation et interprétation des résultats

IV.1.lecture territoriale	48
IV.1.1Carte de situation géographique des fermes	49
IV.1.2Carte de situation géographique des fermes par rapport aux courbes de niveaux	50
IV.1.3Carte de situation géographique des fermes par rapport aux réseaux hydrauliques.....	51
IV.2.présentation des fiche d'inventaire	52

IV.2.1 La section des données administratives	52
IV.2.2 La section des données architecture et paysager	52
IV.2.3 La section évaluation	52
IV.2.4 Données historiques	52
IV.2.5 Sources documentaires	52
IV.2.6 plan et photographie	52
IV.3. Fiche d'inventaire sommaire.....	53
IV.4. Fiche d'inventaire détaillé.....	53
IV.4.1. Base de données patrimoniale du bâti de la ferme Benyoub Mahmoud	57
IV.4.1. Base de données patrimoniale du bâti de la ferme Maouchi Ahmed	62
Synthèse	67
Résultats qualitatifs et quantitatifs	67
Conclusion générale.....	72

Liste des figures :

Figure1 : Les corps de bâtiment qui composent une ferme agricole.....	13
Figure2 : Les cuves en ciment.....	14
Figure3 : Le pressoir.....	14
Figure4 : Etable.....	14
Figure5 : La grange est située au-dessus de l'étable.....	14
Figure6 : Maison du maître.....	15
Figure7 : La remise.....	15
Figure8 : Exemple de ferme à corps de bâtiment unique.....	16
Figure9 : Exemple de ferme à éléments dissociés.....	16
Figure10 : Exemple d'une ferme a éléments dissociés autour d'une cour centrale.....	17
Figure11 : Exemple d'une ferme a éléments dissociés autour d'une cour centrale.....	17
Figure12 : Ferme Le Bourdonnel.....	18
Figure13 : Ferme La Caussè.....	18
Figure14 : Plan de la ferme Lescure.....	18
Figure15 : Ferme à corps de bâtiment organisés de part et d'autre de la cour centrale	19
Figure16 : Plan de situation des bâtiments de la ferme Pey rousselles.....	19
figure17 : Ferme à éléments multiples accolés en équerre.....	20
Figure 18 : Les basses terres du Saint-Laurent.....	25
Figure 19 : Drummond.....	25
Figure 20 : Exemple d'une fiche d'inventaire électronique fournit par Mieszko.....	27
Figure 21 : Aperçu des deux types de cartes géographiques	29
Figure 22 : Exemple d'une fiche d'inventaire imprimé.....	30
Figure 23 : Corps du bâtiment.....	31
Figure 24 : Ouverture.....	31
Figure 25 : Cimetière.....	31
Figure 26 : Croix de chemin et calvaire	31

Figure 27: Paysage/Point de vue.....	31
Figure 28: Pont	31
Figure29 : Carte de situation des immeubles de rapport à bow-window dans le périmètre de l'inventaire	36
Figure30 : Exemple d'une fiche d'inventaire de la phase expérimentale.....	37
Figure 31 : Carte d'un boulevard à Alger.....	38
Figure 32 : Carte d'un boulevard à Alger.....	38
Figure 33 : Zoom sur une partie de la carte de situation des immeubles à bow-window relevés au cours de l'inventaire.....	38
Figure 34 : Répartition typologique des bow-windows à Alger selon leurs formes –nombre d'exemples.....	38
Figure 35: Position du bow-window dans la façade.....	39
Figure 36 : Présence d'un bow-window au-dessus de l'entrée de l'immeuble.....	39
Figure 37: Plan étage courant d'un immeuble.....	40
Figure 38: Plan étage courant d'un immeuble.....	40
Figure 39 : Situation géographique.....	42
Figure 40 : La vallée de la Soummam.....	43
Figure 41 : La confluence de l'oued Boussellam et l'oued Sahel.....	43
Figure 42 : L'embouchure de la Soummam à Bejaia.....	43
Figure43 : Scène champêtre à El Kseur.....	45
Figure44 : Sidi-Aïch.....	45
Figure 45 : Akbou, vue générale, 1914.....	46
Figure 46 : La Soummam à Akbou, où la rejoint l'affluent Boussellam.....	46
Figure 47 : territoire d'étude.....	47
Figure 48 : Domaine Dehasse Ehcen.....	52
Figure 49 : Plan de masse (domaine Dehasse Elhacen).....	52
Figure 50 : Domaine Clos du Frais-Vallon.....	52
Figure 51 : Plan de masse (domaine Clos du Frais-Vallon).....	52
Figure 52 : Domaine Décaillé.....	52

Figure 53: Plan de masse (Domaine Décaillé).....	52
Figure 54: Domaine Rampon.....	53
Figure 55 : Plan de masse (Domaine Rampon).....	53
Figure 56 : Domaine d'El-Kseur.....	53
Figure 57 : Plan de masse (Domaine d'El-Kseur).....	53
Figure 58 : Domaine Doudja	53
Figure 59 : Plan de masse (Domaine Doudja)	53
Figure 60 : Domaine Bernard.....	54
Figure 61 : Plan de masse (Domaine Bernard).....	54
Figure 62 : Domaine Pilote.....	54
Figure 63 : Plan de masse (Domaine Pilote).....	54
Figure 64 : Domaine Chouillon.....	54
Figure 65 : Plan de masse (Domaine Chouillon).....	54
Figure 66 : Domaine Disse.....	55
Figure 67 : Plan de masse (Domaine Disse).....	55
Figure 68 : Domaine Champion.....	55
Figure 69 : Plan de masse (Domaine Champion).....	55
Figure 70 : Domaine Emilé-bourdat.....	55
Figure 71 : Plan de masse (Domaine Emilé-bourdat).....	55
Figure 72 : Photo d'ensemble de la ferme Benyoub.....	56
Figure73: Inscription murale.....	57
Figure 74 : Plans parcellaire du domaine Benyoub Mahmoud.....	59
Figure 75 : Plan de masse Domaine Benyoub Mahmoud.....	60
Figure 76 : Les écuries.....	60
Figure 77 : La maison du maitre.....	60
Figure 78 : Le jardin.....	60
Figure 79 : L'usine de vin.....	60

Figure 80 : Photo d'ensemble de la ferme Maouchi.....	61
Figure 81 : Inscription murale.....	62
Figure 82 : Inscription murale.....	62
Figure 83 : Plans parcellaire du domaine Maouchi Ahmed.....	64
Figure 84 : Plan de masse, Domaine Maouchi Ahmed.....	65
Figure 85 : Les écuries.....	65
Figure 86 : La maison du maitre.....	65
Figure 87 : Les caves.....	65
Figure 88 : L'usine de vin.....	65

Liste des tableaux :

Tableau 01 : Répartition des biens culturels.....	28
Tableau 02 : Données relatives aux territoires pour chaque municipalité de la MRC de Drummond.....	32
Tableau 03 : Répartition selon la date de construction	32
Tableau 04 : Répartition selon le type de plan au sol du bâtiment.....	32
Tableau 05 : Les communes de wilaya de Bejaia.....	42
Tableau 06 : Données relatif au territoire pour chaque Domain.....	68
Tableau 06 : Typologie des fermes.....	69
Tableau 07 : Année de création.....	69
Tableau 08 : Evaluation de l'état d'authenticité.....	70
Tableau 09 : Statut juridique.....	70
Tableau 09 : Répartition des fermes selon leur éloignement aux voies de communication...	71
Tableau 10 : Répartition des fermes d'intérêt inventoriée.....	71

Liste des schémas

Schéma 01 : La structure du mémoire.....	05
Schéma 02 : Récapitulatif de la méthodologie d'inventaire.....	24
Schéma 03 : Schéma récapitulatif de l'inventaire général du patrimoine de MRC.....	34
Schéma 04 : Récapitulatif de l'inventaire thématique d'identification des caractéristiques architecturale de Bow-windows (fenêtre).....	40.

Listes des cartes :

Carte 01 : Situation géographique des fermes.....	49
Carte 02 : Situation géographique des fermes par rapport aux courbes de niveaux.....	50
Carte 03 : Situation des fermes par rapport aux réseaux hydrographique.....	51

Chapitre introductif

Introduction générale :

Le patrimoine peut se définir comme l'ensemble des richesses d'ordre culturel et naturel, qu'il soit matériel ou immatériel, il est tout d'abord un héritage dans toutes ses formes, un legs qui vient d'une longue histoire transmis au monde futur pour la mémoire et l'identité.

Les richesses patrimoniales de l'Algérie se répartissent à travers tout le territoire national, un patrimoine culturel et naturel varié selon la dissemblance de chaque coin du pays.

A ce titre la wilaya de Bejaia n'en fait pas une exception, elle se caractérise par une grande diversité du paysage et du bâti qui lui confèrent un intérêt sûr et authentique.

Le paysage rurale de la vallée de la Soummam est riche de bâtiments agricoles héritier de la colonisation française, jadis ce bâti était essentiellement destiné a la production du vin, après l'abattage de milliers d'hectares de vignoble dès l'indépendance, les bâtiments sont tombés en déshérence. Actuellement ce patrimoine agricole vieillit mal il continue à subir des dommages et dégradations avec notamment la pression urbaine.

Mettre en valeur le patrimoine est dans nos sociétés un objectif reconnu par tous les acteurs, car en plus d'être considéré comme élément de continuité et moyen de médiation entre le passé et l'avenir qui fixe les jalons de la civilisation, il est considéré comme un important marqueur territorial, et devient à la fois un enjeu socio-économique et politique très important¹.

À l'étranger, la conjugaison de divers facteurs (nouvelles exigence régissant l'activité agricole, vieillissement de la population...) ont contribué à la perte d'usage pour de nombreux bâtiments agricole, les réduisant à l'état de friche. En Algérie, la colonisation nous a légué de somptueux corps de fermes qui après la perte de leurs usages tombent en ruine.

Ce bâti agricole ancien de la valle de la Soummam risque de disparaître si aucune action louable ne soit prise .Nous tenterons par un essai de recensement et de repérage du bâti des grands viticoles de la vallée de la Soummam et de contribuer à une prise de conscience sous le potentiel architecturale singulier que regorge ce territoire.

¹A. Joyal, 2002.

1. Problématique :

Dans le milieu rural, la diversification est perçue comme la principale alternative à la déprise agricole. Ainsi des exploitants agricoles dans de nombreux pays, s'engagent à valoriser leurs ressources locales par la création d'activités complémentaires afin de trouver de nouveaux débouchés, où le bâti vacant a pu être le support qui a abrité ces nouvelles activités. Il développe alors diverses activités dont on peut citer: services, activités touristiques, production et vente de produits de terroirs agricoles transformés ou non et l'artisanat.

Le souci majeur auquel la présente recherche consiste c'est l'identification du bâti agricole ancien, c'est dans cette optique que notre recherche s'articule pour pouvoir répondre aux questions suivant :

- Combien de bâtiments agricoles anciens de l'époque coloniale existent-t-ils dans la vallée de la Soummam ?
- Quelle sont les caractéristiques spécifiques de ce bâti ?

2. Hypothèses :

Dans cet objectif, nous avons essayé de formuler des hypothèses auxquelles s'articule notre recherche :

- le recensement et le repérage des corps de ferme permettent l'identification du bâti agricole colonial de la vallée de la Soummam.
- La description des corps de fermes permet de voir les différentes caractéristiques spécifiques de ce bâti.

3. Les objectifs de recherches :

Se situer dans une perspective de valorisation du patrimoine agricole bâti revient à identifier et à reconnaître toute les bâtisses agricoles d'une valeur singulière.

Ce bâtiment agricole s'avère être un objectif particulièrement essentiel qui conviendra à valoriser pour tirer ses meilleurs potentiels qui influencent le développement du territoire donc d'autres objectifs se prescrivent:

- Dénombrer le bâti agricole ancien de l'époque coloniale.
- Définir la localisation géographique et caractéristique morphologique du bâti agricole.
- Approfondir la connaissance sur les bâtiments agricole en documentant en particulier leurs aspects historiques, architecturales et paysagères.

- Consigner une base de données et dans les rapports de synthèse les particularités du patrimoine agricole de la vallée de la Soummam ainsi des recommandations pour la mise en valeur.

4. Méthodologie d'approche :

Afin de cerner une telle problématique, nous avons optée pour la démarche suivante : de façon générale notre réflexion se situera dans le champ global du recensement et du repérage du patrimoine agricole de la vallée de la Soummam.

Pour apporter quelques éléments de réponse et chercher quelle finalité donner à cette problématique, la méthodologie d'approche va s'appuyer essentiellement sur les axes suivants :

a. la recherche bibliographique :

Qui constitue une base de documentation (collecte d'informations concrètes) à travers des consultations de plusieurs sources (livres) sur la méthodologie de recensement Aussi sur le sujet du patrimoine rural – agricole, des recherches universitaires (mémoires de fin d'étude, thèse...Ets.

Ainsi on a pu consulter le cadastre ancien des deux fermes présentées dans la fiche d'inventaire, leurs plans parcellaires de 1980, cela au niveau de la Direction du Développement Agricole, de la Révolution Agraire et des Forêts (DDARAF) de la wilaya de Bejaia.

b. un travail sur terrain :

Qui comporte quatre sorties sur le site de la base vallée de la Soummam, des prises de photos et réalisation de relèves, ses visites nous ont permet de recenser et de découvrir le bâti anciens des domaines viticole de l'époque coloniale.

- Réalisation de fiche d'inventaire sur deux variantes typologiques du bâti agricole.
La ferme « Benyoub » situer dans la commune d'Ilmaten et l'autre ferme « Maouchi » situer dans la commune Amizour.
- la prise de photos et la réalisation de plans de masse pour chaque ferme recensée.
- la réalisation de cartes sur le territoire.
- l'entretien avec des questions sommaire avec les usagers et les habitants pour la récolte d'information concernant l'occupation historique des fermes et les transformations.

5. Structure de travail de recherche :

Afin de mener à bien cette initiation à la recherche, une certaine structure de notre mémoire était plus que nécessaire en vue d'une bonne gestion du temps et une meilleure maîtrise du sujet. Globalement notre mémoire de fin d'étude repose sur une structure constituée de trois chapitres distincts précédés d'un chapitre introductif, dont le premier chapitre englobe tous les aspects théoriques et le champ sémantique du patrimoine rurale dans le cadre théorique ; par contre, les deux derniers forment son cadre empirique.

A. La partie théorique : composer de deux chapitres

- **Le premier chapitre :** ce chapitre intitulé la reconnaissance du patrimoine rurale – agricole aborde la notion du patrimoine rurale d'une manière générale et puis le patrimoine agricole, tout en présentant leur définition et leur composante aussi on a évoqué les objectifs et les raisons pour lesquelles ce patrimoine il doit être préservé et sauvegarder. À la fin de ce chapitre une conclusion prend sa place.
- **Le deuxième chapitre :** on a entamé ce chapitre par une présentation générale de l'inventaire, on a procédé à l'analyse de deux exemples d'inventaire, le premier est l'inventaire général (topographique) cas de la MRC (municipalité régionale de comité) au Québec et le deuxième exemple représente un inventaire thématique cas d'identification des bow-windows dans la ville d'Alger. L'analyse de ces derniers nous ont permis de bien mener notre recherche pratique.

B. La partie pratique : composée de deux chapitres

- **Le premier chapitre :** Dans ce chapitre on a évoqué la situation de la vallée de la Soummam et la présentation de la zone d'étude.
- **Le deuxième chapitre :** En concluant ce mémoire de fin d'étude, l'affirmation et/ou l'infirmité des hypothèses fixées sera mise au point, ainsi que des recommandations adéquates qui vont contribuer à la sauvegarde et la valorisation de cet héritage.

6. Le schéma de structure du mémoire :

Repérage et recensement du bâti agricole ancien

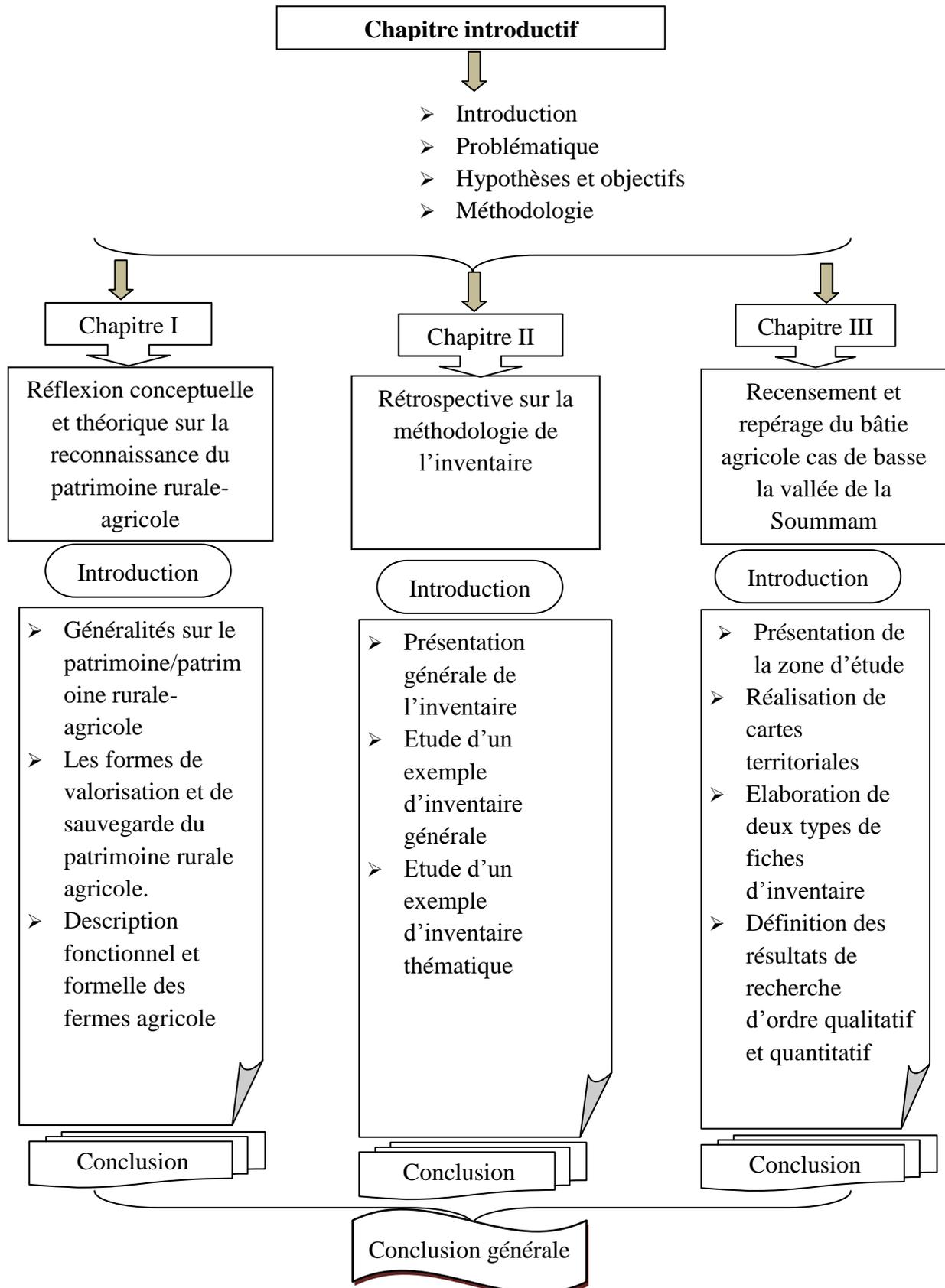


Schéma 01 : La structure du mémoire

Source : Auteurs

Partie théorique

Chapitre I :
La reconnaissance
du bâtié rural-
agricole

Introduction :

Jusque dans les années quarante, la notion de patrimoine englobait uniquement l'ensemble des grands monuments, c'est après la seconde guerre mondiale que les secteurs sauvegardés ont été développés et que l'on s'est intéressé aux bâtiments plus modestes.

Le patrimoine rural, héritage des générations passées ayant façonné les paysages et les cultures locales est un élément constitutif de l'identité des campagnes. Il contribue en effet à l'attractivité des espaces ruraux, il a une dimension culturelle et sociale majeure. Il est le témoignage de la vie et donne donc par sa présence un sens et une authenticité à l'espace.

Les édifices ruraux sont la meilleure synthèse de l'aptitude des hommes à modifier l'environnement à leur avantage le plus rationnellement possible.

La connaissance des valeurs architecturales du patrimoine agricole est négligeable, actuellement, seuls quelques édifices coloniaux sont classés au niveau national

Dans ce contexte, il est primordial aujourd'hui de consacrer des travaux de recherche à cette catégorie du patrimoine, afin de mettre en exergue sa valeur et son importance dans le paysage urbain, et reconnaître ses typologies pour aider à une meilleure planification des actions de protection et de mise en valeur.

La protection et la valorisation des bâtiments agricoles anciens passent par une phase de recensement et de repérage et de connaissance, afin de sensibiliser nos concitoyens à leurs richesses et à leurs fragilités et de leur donner l'envie et les moyens de participer activement à leur protection. Ceci suppose que soit réalisé un véritable inventaire du bâti agricole ancien et que soit institué un suivi du devenir des bâtiments agricoles ainsi recensés.²

I.1. Définition du patrimoine :

Le patrimoine peut être considéré comme l'ensemble de tous les biens, naturels ou créés par l'homme, matériels ou immatériels, sans limite de temps ni de lieu, qu'ils soient simplement hérités des ascendants et ancêtres des générations antérieures ou réunis et conservés pour être transmis aux descendants des générations futures en raison de la valeur qu'on leur attribue (historique, esthétique, symbolique, identitaire, etc.). Il est un bien public dont la préservation doit être assurée par les collectivités lorsque les particuliers font défaut³.

Une phrase illustre très bien le moment de ce basculement. Elle est de **François Puthod de Maison-rouge** qui, devant l'assemblée nationale en 1791, parle pour la première fois de patrimoine national : "*L'orgueil de voir un patrimoine de famille devenir un patrimoine national ferait ce que n'a pas pu faire le patriotisme*"⁴

² **Guibourdenche**.2010,«Conserver le patrimoine pourquoi ?», P.7. <http://www.icem-pedagogie-freinet.org/sites/default/files/28Npatrimoine.pdf>

³ **Louis de Broissia** Sénateur de la Côte-d'Or Président du Conseil Général de la Côte-d'Or www.cotedor.fr/...patrimoine/PartrimoineRural-PasseSimple.pdf.

⁴ www.flash-ton-patrimoine.fr/Telechargements/notice_hist-patrimoine.pdf, P.1

I.2.L'invention du patrimoine rural :

L'apparition de cette notion accompagne l'extension massive à de nouveaux domaines du terme «patrimoine» comme le domaine juridique et le domaine économique. En plus du patrimoine rural nous avons le patrimoine culturel, naturel, ethnologique, génétique...Mais si ses nouvelles appellations sont récentes, une bonne part de ce qu'elles recouvrent est connue et étudiée depuis longtemps⁵.

A travers le temps les politiques du patrimoine se sont développées à partir des monuments (Châteaux, églises) et des œuvres d'art, c'est-à-dire qu'on ne considérait comme patrimoine que les objets ayant une préoccupation esthétique. Par contre les biens des cultures rurales dont le fondement essentiel est utilitaire et dont la beauté découle naturellement de l'harmonie avec son milieu passent inaperçus. Cette absence de projet monumental ou esthétique explique le désintérêt pour les biens ruraux des autorités chargées de la protection du patrimoine.

Il résulte de ce positionnement marginal des biens ruraux dans le domaine du patrimoine qu'ils ne peuvent être considérés et traités à l'égal des autres biens patrimoniaux par l'autorité compétente en la matière. Le rapport d'Isac Chiva, rapport fondateur proposant une «politique pour le patrimoine culturel rural », selon les termes de Jean Moulias a été mis sous le boisseau, ce qui est significatif de l'intérêt porté à ce patrimoine⁶.

I.3.Définition du patrimoine rural :

Aussi appelé patrimoine de proximité, peut se définir au sens large comme l'ensemble des biens culturels matériels et immatériels ainsi que le patrimoine naturel, témoignant des relations particulières qu'une communauté humaine a instaurées au cours de l'histoire avec un territoire

Le patrimoine rural est considéré comme comprenant les édifices associés à l'exploitation agricole. Aujourd'hui les aménageurs donnent du patrimoine une définition plus large, en y intégrant éléments matériels ou immatériels⁷.

Le patrimoine rural, c'est donc tout à la fois: des éléments de paysage et les pratiques qui les ont élaborés, des produits de terroir et leurs recettes de fabrication, des architectures et des savoir-faire dont il faut assurer la transmission.

Isac Chiva définit le patrimoine rural comme étant:

- Les paysages façonnés au cours des âges par les gens vivant de la terre et, plus généralement, de l'exploitation des ressources de la nature ;

⁵ **Chevallier D.**, Chiva I et Dubost F., 2000 « L'invention du patrimoine rural », in« Vives campagnes, le patrimoine rural, projet de société », Ed Autrement p.11

⁶ **Jean Moulias**:président du comité de pilotage national de l'opération «patrimoine rural» engagée en France de 1999 à 2002

⁷ **Caraës I.**, 2003, «Guide Européen d'observation du patrimoine rural CEMAT», P.6

- Les immeubles, formant ce que l'on nomme l'architecture rurale, agrégée ou non (villages, hameaux, habitat et édifices dispersés);
- Les produits du terroir adaptés aux conditions locales et aux besoins des hommes qui les ont élaborés;
- Les techniques, outils et savoir-faire qui en ont permis la création et qui demeurent indispensables pour en rendre possible l'entretien, la restauration, la modification et la modernisation dans le respect de la logique constructive et de l'esthétique de l'ensemble immeubles/habitat/paysage. Ces techniques s'étendent à des symbolisations et à des significations culturelles au sens plein du terme⁸.

I.3.1. Les composantes du patrimoine rural :

I.3.1.1. Le patrimoine rural matériel :

Ce type de patrimoine est le plus facile à localiser. Il se compose de différents éléments :

- Les paysages, car ils sont le résultat d'une action séculaire de l'homme sur le milieu ;
- Les biens immobiliers qui sont aussi bien les monuments historiques reconnus et protégés à savoir les châteaux, les petits monuments sur lesquels se fonde aussi l'identité du paysage rural (oratoires, puits, lavoirs et abreuvoirs, fontaines, mégalithes, moulins, bornes anciennes, cimetières...) les bâtiments d'exploitation agricole et ceux liés à l'artisanat, l'industrie, ou la vie collective et religieuse, qui témoignent d'activités spécifiques ou tout simplement d'un style architectural ;
- Les biens mobiliers qui relèvent aussi bien d'usages domestiques (les meubles de styles régionaux) que religieux (le mobilier des églises, des chapelles) ou festifs (chars de carnaval, emblèmes villageois ou corporatifs);
- Les produits du terroir qui résultent d'une adaptation aux conditions locales et à des traditions de culture, d'élevage, de transformation et de préparation.

I.3.1.2. Le patrimoine rural immatériel :

Ce patrimoine se compose d'un ensemble de biens immatériels qui sont indissociables du Patrimoine matériel, peut revêtir différentes formes : chants, coutumes, danses, traditions gastronomiques, jeux, mythes, contes et légendes, petits métiers, témoignages, captation de techniques et de savoir-faire, documents écrits et d'archives (dont audiovisuelles)⁹, etc.

I.3.2. Classement du patrimoine rural

Les biens qui font partie du patrimoine rural peuvent être classés et caractérisés afin d'établir un inventaire exhaustif et de considérer le patrimoine culturel rural dans toutes ses dimensions :

- **Les éléments bâtis :** Ils forment ce que l'on nomme l'architecture rurale, elle-même constituée de monuments historiques (châteaux, édifices religieux) et du petit patrimoine rural (maisons, fontaine, lavoir, ateliers, forges, moulins...) ;

⁸ Chiva I., 1994, «une politique pour le patrimoine culturel rural», P.2

⁹ Caraës I., 2003, Op Cit, P.8/9

- **Le patrimoine culturel** : Il est constitué des techniques, outils, savoir-faire mais aussi des éléments non liés à l'acte de production tels que les langues locales, les fêtes, les légendes, les croyances;
- **Les produits de terroir** : Entrés dans le patrimoine avec l'ère de la grande distribution et le développement des attentes urbaines à l'égard de la campagne comme lieu d'authenticité et de naturalité ;
- **Le paysage, dernier-né du patrimoine** : C'est le lieu où s'articule la recherche de conservation environnementaliste et le processus de publicisation de la campagne.

I.3.3. Les éléments bâtis du patrimoine rural :

Dans le monde rural, le château, la maison, la ferme, la grange, l'étable, l'usine, le lieu de culte en sont les composantes du patrimoine rural. Sa forme dépend souvent de sa destination mais est également en fonction des moyens technologiques de l'époque, des matériaux régionaux, des contraintes du site, des traditions, des styles architecturaux régionaux, et des manières locales d'habiter. Mais le bâti, dans le monde rural, ne se limite pas au bâtiment. Il s'agit aussi des fontaines, lavoirs, halles, sites archéologiques, vestiges et murailles, tout ce qui, d'une manière ou d'une autre, participe à la structuration de l'espace¹⁰.

Le patrimoine rural bâti peut être répertorié sous plusieurs formes :

- **Le bâti collectif** : Il s'agit des édifices qui jouent ou ont joué un rôle pour la collectivité : le bâti religieux comme les lieux de culte, le bâti officiel comme les mairies et les écoles, le bâti communautaire comme les fontaines et les lavoirs et les équipements sportifs.
- **Les fermes et maisons d'habitation** : Il s'agit des maisons de villages, des fermes comme en tant que lieu d'habitation, élément central de l'exploitation agricole et de certains éléments d'architecture caractérisant ce bâti.
- **Le bâti artisanal et industriel** : Il s'agit de tous les édifices et bâtiments qui abritent ou ont abrité des activités artisanales ou industrielles : les usines, les fabriques, les ateliers, les caves, les moulins et les pressoirs.
- **Les bâtiments d'exploitation** : Il s'agit de tous les bâtiments qui participent ou ont participé à l'exploitation agricole à l'exception du lieu d'habitation : granges, bâtiments d'élevage, pigeonniers, bâtiments éphémères.
- **Le bâti historique** : Il s'agit des témoins du passé qui peuvent néanmoins toujours avoir une activité : les châteaux, les sites archéologiques, les ruines et vestiges, les murailles, et les tours¹¹.

¹⁰ Caraës I., 2003, Op Cit, P.49

¹¹ Caraës I., 2003, Op Cit, P.8/9

I.4. Valorisation du patrimoine rural :

I.4.1.1. Pour quoi valorise le patrimoine ?

Le milieu rural est gorgé de divers bâtiments ruraux, précieux pour les collectivités, sur lesquels sont sculptées les spécificités paysagères et les identités locales, qui menacent de disparaître suite à la conjoncture des impératifs d'ordre humain, lestés par les assauts des catastrophes naturelles. Les paysages ruraux sont ornés par de nombreux bâtiments agricoles légués par la colonisation qui se voulait agraire. Devenues friches après la perte de leurs usages, la plupart se trouvent désormais dans un état de dégradation assez avancée.

I.4.1.2. Les raisons de la valorisation du patrimoine :

La valorisation du patrimoine local constitue un moteur pour le développement local durable des collectivités, les raisons de sa valorisation sont diverses, elles peuvent être résumées comme suit:

I.4.1.3. Les raisons économiques :

Le patrimoine constitue de plus en plus un domaine dont l'intérêt économique grandit, à mesure que grandit la recherche de ressources économiques nouvelles, aujourd'hui il constitue une ressource mobilisable pour promouvoir le développement des territoires par la création des activités, des revenus et des emplois.

I.4.1.4. Les raisons sociales et culturelles :

Le patrimoine symbolise avant tout, l'histoire du territoire, son identité et ne contribue pas seulement au plaisir esthétique et à la qualité de la vie, il relie et ancre une population dans son histoire, ses racines et donne du sens au territoire. Une meilleure connaissance du territoire pourra ainsi être basée sur la restauration de ce patrimoine par la réalisation de sentiers de découvertes, d'actions de communication.

I.4.1.5. Les raisons pédagogiques :

Le patrimoine représente une richesse incontestable d'un point de vue pédagogique, Ces sites sont des témoignages de l'histoire, des techniques, de la géographie du territoire et peuvent être un excellent support à la compréhension des enseignements.

I.4.1.6. Les raisons urbanistiques :

Dans l'optique d'améliorer l'attractivité des territoires et de contribuer au rééquilibrage des villes et des campagnes et à prévenir l'étalement urbain, l'intervention sur le patrimoine architectural à travers les différentes formes de valorisations, contribue à façonner une image soignée et positive des localités, grâce à un patrimoine entretenu au lieu de celui jugé sans intérêt désuet et tombant en ruine¹².

¹²Mme IGHÉROUSSENE Houria. www.ummt0.dz/IMG/pdf/Igherousseene.pdf

I.4.2. Les enjeux de sauvegarde du patrimoine rural :

I.4.2.1. Préserver le cadre de vie :

Le patrimoine rural fait appel aux matériaux locaux et à leurs techniques de mise en œuvre traditionnelles. Les formes architecturales sont adaptées au climat local et aux modes de vie, et en harmonie avec le paysage. Il est important de respecter ces caractéristiques locales lors des travaux sur des bâtiments anciens afin de s'inscrire tant dans le paysage que dans l'histoire et de garder au territoire son authenticité.

I.4.2.2. Conserver la mémoire :

Le patrimoine rural témoigne de l'histoire locale, des savoir-faire et des techniques, des modes de vie et de pensée, et de leurs évolutions. Grâce à cet héritage les nouvelles générations peuvent accéder à une part de la mémoire collective et s'intégrer ainsi davantage à la communauté locale.

I.4.2.3. Construire une identité :

L'enjeu est bien sûr de permettre aux populations de s'associer autour d'une identité sans pour autant tomber dans un repli identitaire.

I.4.2.4. Contribuer au développement du territoire :

La restauration du patrimoine rural ne suffit pas seule à développer la dimension touristique d'un village ou d'un territoire mais y participe si elle s'inscrit dans un projet global de valorisation, si possible à l'échelle intercommunale¹³.

I.5. Définition du bâti agricole :

Construite dans les zones agricoles, les bâtiments sont généralement construits en pierre ou en bois. Cet édifice est souvent destiné au personnel, le bétail ou les exploitations agricoles dans les plus part des cas.

I.6. Les différentes formes de valorisation du bâti agricole :

Au cours des quarante dernières années, le nombre d'exploitations agricoles a été divisé presque par trois, ce qui s'est traduit par la perte de l'usage agricole pour un nombre important de bâtiments. c'est alors posé la question de leur devenir. Certains de ces bâtiments ont été transformés en résidences principales ou en résidences secondaires, souvent après une rénovation nécessaire pour les rendre plus confortables et esthétiquement plus beaux, ou pour divers autres usages.

La réhabilitation de ces bâtiments, leur rénovation ou leur reconversion contribuent à leur valorisation tant culturelle que marchande et, par là-même, à la création ou au maintien d'emplois. C'est un atout pour le monde rural, y compris pour des régions autrefois isolées

¹³ **Louis de Broissia** Sénateur de la Côte-d'Or Président du Conseil Général de la Côte-d'Or. www.cotedor.fr/...patrimoine/PartrimoineRural-PasseSimple.pdf

mais à présent desservies par de meilleures infrastructures de transport et le développement de technologies de l'information et de la communication.

La valorisation peut également être assurée par la simple conservation en attendant une opportunité, étant entendu que tous les bâtiments agricoles ne pourront être conservés.

1. Restaurer ou rénover son patrimoine :

Restaurer, c'est réparer, mais à l'identique, avec des matériaux d'origine. L'état originel doit être recherché autant que possible.

La restauration du bâti agricole, maisons ou bâtiments d'usage agricole, exige le respect de certaines règles qui doivent permettre d'éviter de modifier de très beaux bâtiments. Il est donc important de se renseigner, au préalable, auprès des organisations professionnelles du bâtiment et des organismes ou associations locales du patrimoine.

2. Réhabiliter et/ou réaffecter son patrimoine :

Réaffecter, c'est donner une nouvelle fonction. Des éléments du patrimoine n'ont plus aujourd'hui leur fonction traditionnelle : moulins, granges, pigeonniers, etc. Leur trouver une nouvelle vocation apparaît souvent comme le meilleur moyen d'assurer leur conservation, mais tout dépend du type de patrimoine concerné

3. Concevoir et insérer de nouveaux bâtiments agricoles :

Certains bâtiments agricoles, comme des hangars constitués de quatre piliers et d'une toiture en tuile, sont difficilement réutilisables, il en est de même des silos ou de certains bâtiments d'élevage. Des bâtiments en ruines, agricoles ou industriels, déparent le paysage et lui donnent un air de désolation, mais les détruire coûte cher, leur destruction exigeant des mesures de précaution importantes¹⁴.

I.7. Définition d'une ferme agricole :

La ferme est au sens propre un domaine agricole exploitée sous le régime du fermage, son gérant est le fermier : locataire, il paie un loyer (le fermage) au propriétaire qui lui afferme les terres et les bâtiments d'habitation et d'exploitation. Le terme s'est généralisé pour désigner toute exploitation agricole quel que soit le statut de l'exploitant, propriétaire ou locataire¹⁵.

Il faut entendre aussi, comme en matière de bénéfices agricoles, non seulement les exploitations ayant pour objet la culture, l'élevage, la production forestière, mais également les exploitations de champignonnières en galeries souterraines, les exploitations apicoles, avicoles, viticoles.... etc.

¹⁴ M. Michel de Beaumesnil. Année 2006. - N°19 NOR. UN ATOUT POUR LE MONDE RURAL : LA VALORISATION DU BÂTI AGRICOLE

¹⁵ Igheroussene H., 2011. Op Cit, P.59

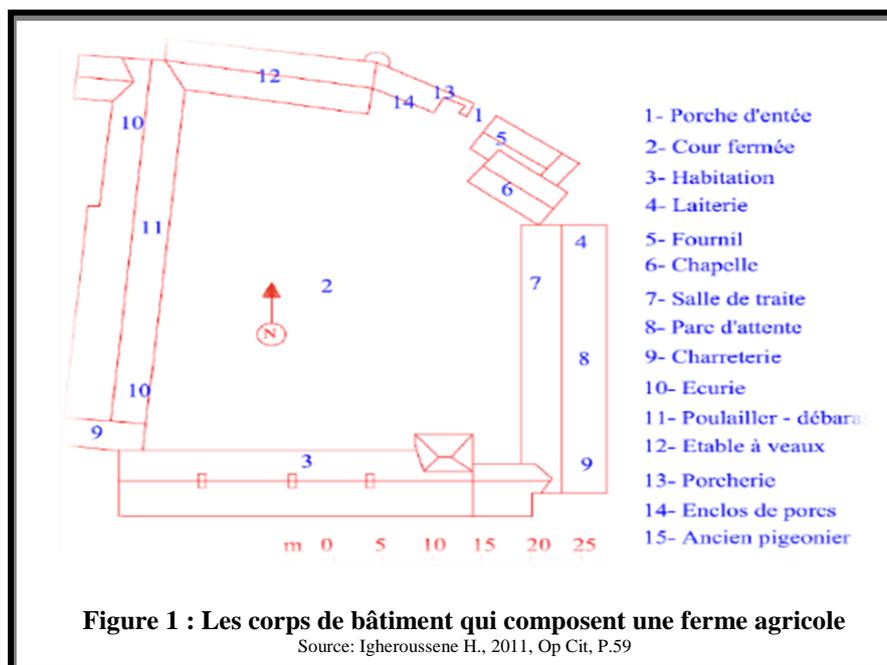
I.7.1. Mutations des fermes agricoles à travers le temps :

Jusqu'à il y'a quelques années, des fermes séculaires étaient encore utilisées avec efficacité pour l'agriculture. Ces bâtiments étaient d'un style de vie naturel et simple, le paysan dépendait toujours des éléments de la nature: la qualité du sol, le climat, la topographie... Ces édifices nous parlent aussi des gens qui y ont vécu: les premiers occupants, le statut social, les coutumes populaires... Mais les nouvelles conceptions et les développements de techniques de l'agriculture, ont en quelques dizaines d'années, rendu ces fermes pittoresques inadaptées aux dures réalités de l'agriculture actuelle. En raison de glissements économiques, de l'intégration technologique, des modifications dans les structures industrielles et de changements dans les techniques agricoles, il est maintenant question en agriculture de spécialisation, de techniques de travail rationnelles avec mécanisation et automatisation...

Avec ce mouvement de modernisation, les bâtiments agricoles se caractérisent par de nouvelles formes architecturales qui sont moins marquées par les styles des territoires, ils sont en effet édifiés avec des matériaux nouveaux différents de ceux qu'on retrouve dans les anciennes fermes. L'agriculture a ainsi dû abandonner ses vieilles fermes. Cette fuite du monde agricole hors des fermes historiques risque de faire tomber celles-ci en abandon ou même en ruine¹⁶.

I.7.2. Composition d'une ferme agricole

Une ferme n'est pas uniquement un lieu de production, elle doit également servir d'habitation. Dans les entreprises les plus importantes et les plus riches, la famille du propriétaire vivait dans le bâtiment principal pouvant avoir l'apparence d'une maison de maître, d'un château, d'une villa. Le personnel de la ferme pouvait également y vivre.



Comme représenté sur la figure1, une ferme se compose de:

¹⁶Goedseels V et Vanhaute L., 1983, «Nos fermes se racontent», Ed.Pierre Mardaga,P.13.

- Un abri pour les animaux: écurie, étable, bergerie, poulailler, clapiers, pigeonnier, ...;
- Un entrepôt pour les machines et les outils: remise, hangar, forge, ferronnerie, baraque;
- Un endroit pour conserver les produits des récoltés d'origine animale ou végétale: séchoir, grange, grenier, silo, cave;
- Un endroit pour transformer les produits récoltés: pressoir, cave à vin, moulin, laiterie.

I.7.2.1. Définition de quelques éléments :

1. **La cave :** Pressoir à vin, cuvage et chai sont situés dans un même bâtiment que l'on appelle localement la cave. Le terme ne désigne donc pas ici une salle située en partie basse de l'habitation, mais bien le bâtiment consacré à la vinification et au stockage des fûts.



Figure 2 : le pressoir



Figure 3 : Les cuves en ciment

Source : auteur

2. **L'étable :** Pour les fermes, l'étable abritait une ou plusieurs paires de bœufs utilisés pour leur force de traction et aussi une ou plusieurs vaches. Elle est généralement surmontée de la grange et est alors appelée la grange-étable

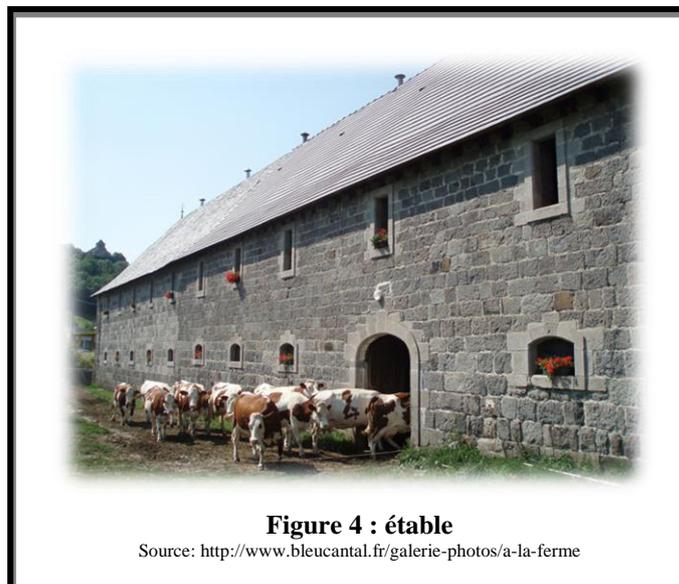


Figure 4 : étable

Source: <http://www.bleucantal.fr/galerie-photos/a-la-ferme>

3. **La grange** : Elle est le plus souvent située au-dessus de l'étable avec laquelle elle communique par de petites trappes qui permettent de faire descendre le fourrage directement dans les mangeoires.



4. **La maison du maître** : Un logement de maître-valet ou de régisseur peut prendre place dans la ferme. Il est souvent aménagé dans une partie de bâtiment mais il peut aussi constituer un bâtiment indépendant



5. **La remise agricole** : Souvent présente dans les fermes de polyculture, la fonction de la remise était d'abriter les véhicules et l'outillage agricoles.

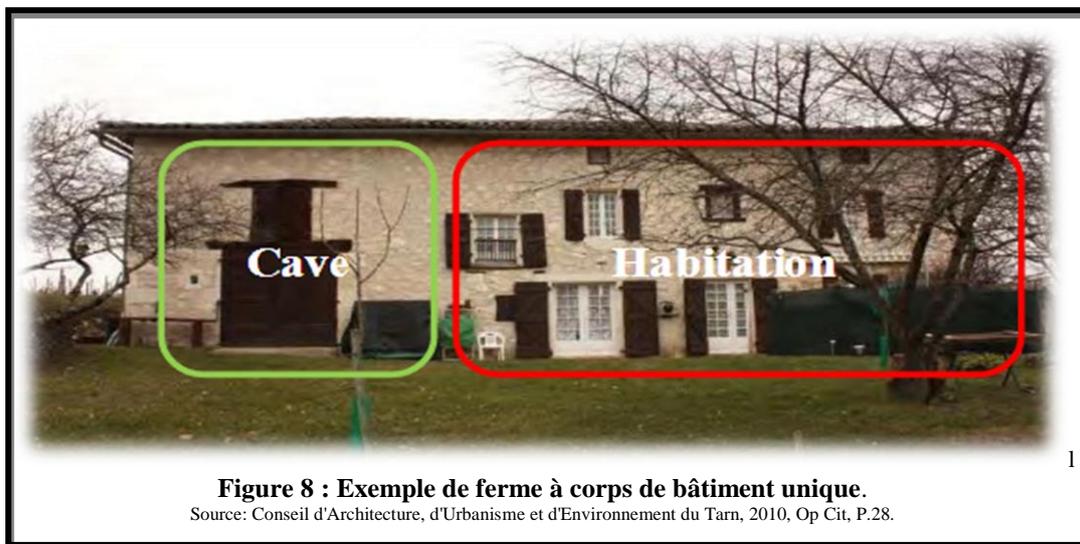


I.7.3. Typologie des fermes :

Rarement construites en une seule campagne de travaux, les fermes résultent le plus souvent de transformations et d'agrandissements successifs survenus au gré des changements d'activités. Établir des typologies peut parfois être difficile. Cependant, plusieurs grands types d'organisation peuvent tout de même être dégagés.

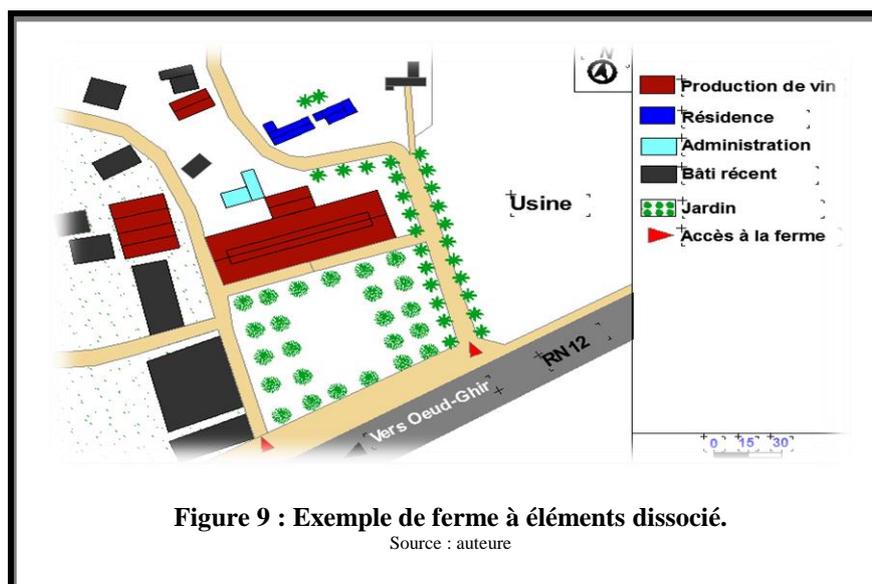
I.7.3.1. Ferme à corps de bâtiment unique abritant toutes les fonctions sous un même toit :

La ferme, à un seul corps de bâtiment, abrite les différentes fonctions : le logis, l'étable surmontée de la grange et la cave¹⁷.



I.7.3.2. Ferme à éléments dissociés :

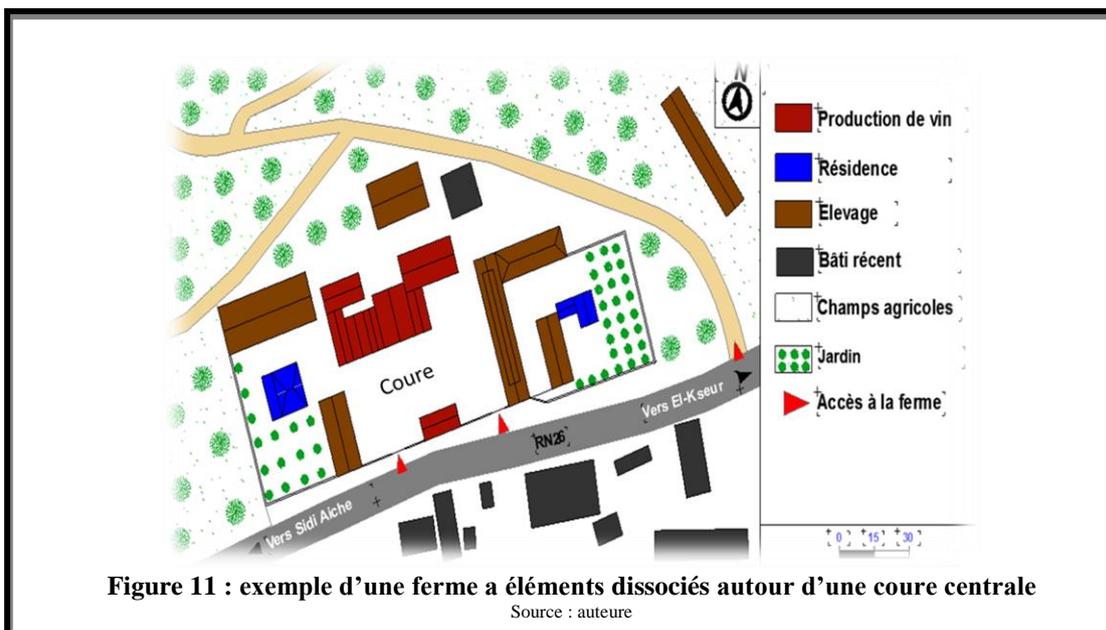
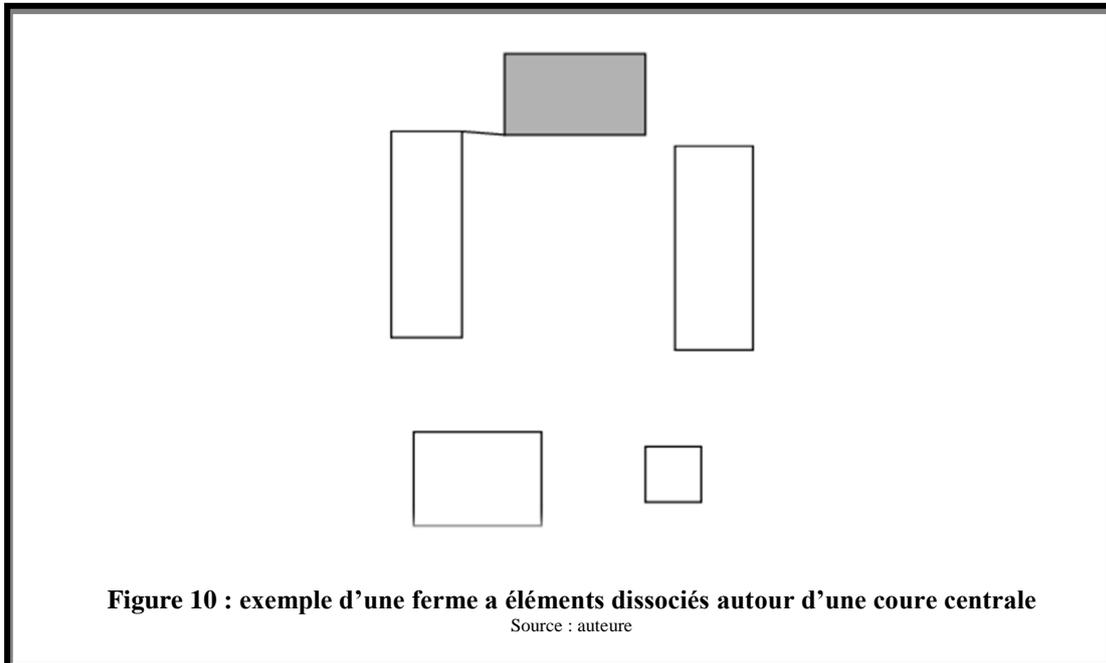
Elle est composée de bâtiments disposés de manière séparée et individualisée les uns des autres.



¹⁷ patrimoines.midipyrenees.fr/fileadmin/DOC.../IA81011971_01.PDF

I.7.3.3. Ferme à éléments dissociés autour d'une cour centrale :

Elle est composée de bâtiments disposés de manière séparés et individualisés les uns des autres mais regroupés autour d'une cour centrale



I.7.3.4. Ferme à corps de bâtiments groupés autour du logis :

Ce type d'organisation a été repéré dans des fermes datant de la seconde moitié du XIX^e siècle ou du tout début du XX^e siècle. Il traduit les différentes phases de constitution de la ferme. La première unité comprenait un logis et la grange-étable. La cave est venue se construire contre l'élévation postérieure avec un appentis protégeant le pressoir.

Le pigeonnier a ensuite été édifié à l'est et la remise à l'ouest. L'habitation ouvre généralement au sud ou au sud-est et la cave bénéficie de la fraîcheur due à son orientation nord.



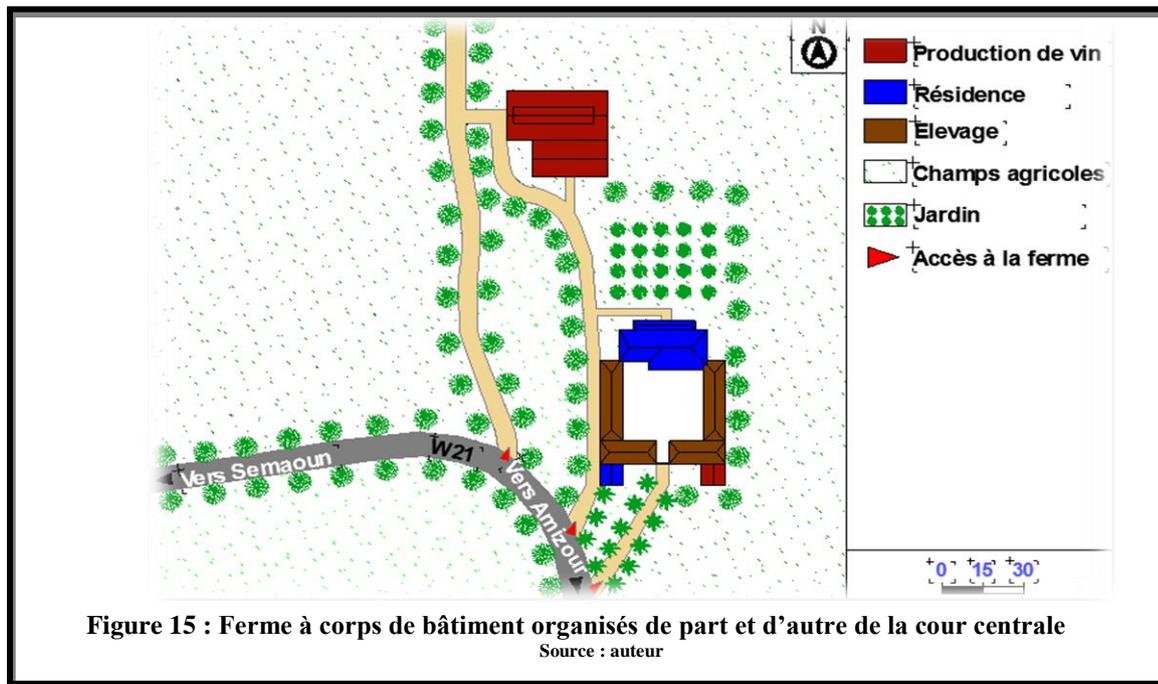
I.7.3.5. Ferme à bâtiments alignés ou en alignement :

Certaines fermes se sont constituées dans l'alignement du logis. Grange-étable, chai et cuvage, remise sont construits dans son prolongement



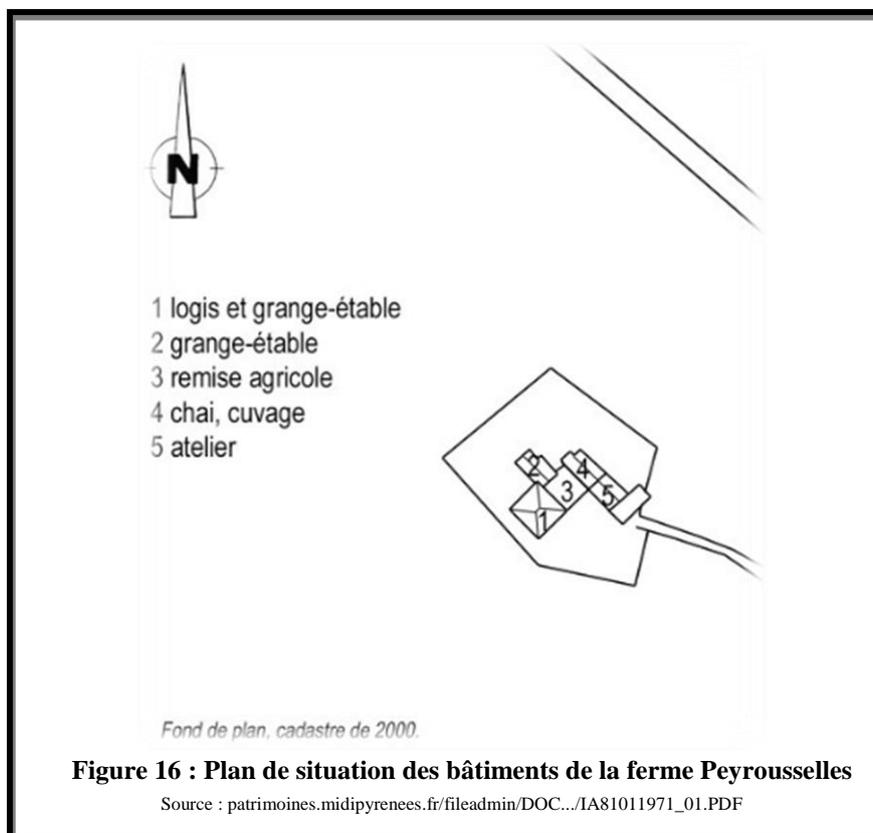
I.7.3.6. Ferme à corps de bâtiment organisés de part et d'autre de la cour centrale :

Les fermes s'organisent souvent de part et d'autre de la cour, permettant de privilégier les accès aux bâtiments.



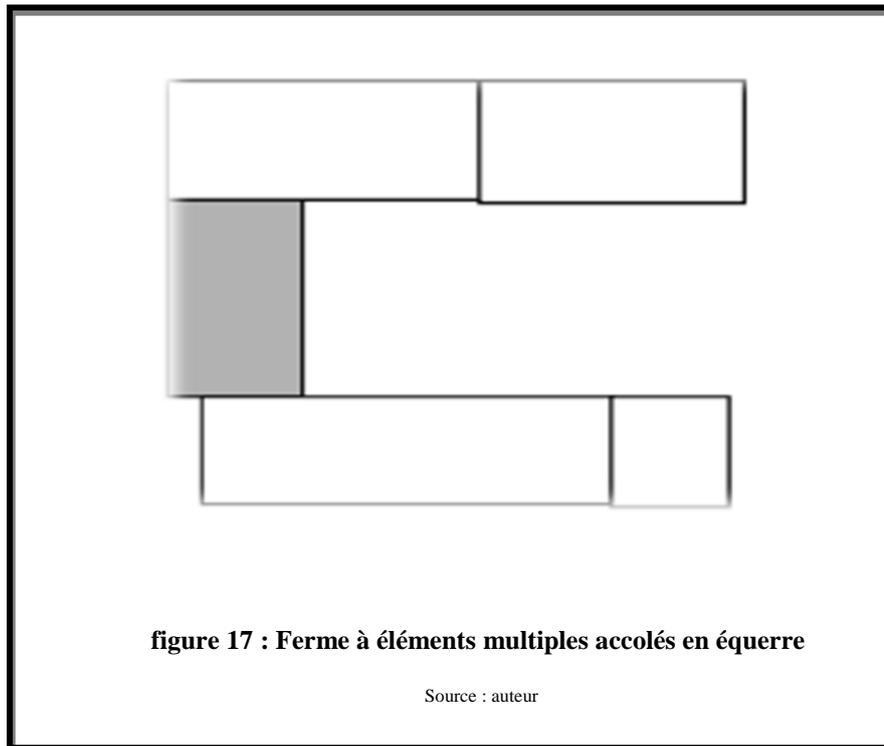
I.7.3.7. Ferme établie sur un plan en L :

Ce plan qui n'est pas toujours régulier répond néanmoins à une organisation établie à partir de la remise agricole, bâtiment à partir duquel s'organisent les différentes fonctions, grange-étable d'un côté, cave, chai et cuvage de l'autre.



I.7.3.8. Ferme à éléments multiples accolés en équerre :

Le plan en U est minoritaire. Lorsqu'il a été rencontré dans les fermes de polyculture et de viticulture, il semble qu'il perpétue un plan plus ancien. Les corps de ferme sont de part et d'autre de la remise agricole



Conclusion

A travers ce chapitre on constate l'immense sous-estimation de la valeur du patrimoine rural agricole, ce dernier qui est menacé sur plusieurs fronts. Il est souvent plus commode, à court terme, d'opter pour des solutions modernes pour sa valorisation et sa sauvegarde pour les générations future.

La protection et la valorisation des bâtiments agricoles anciens passent par une phase de repérage et de connaissance, afin de sensibiliser nos concitoyens à leur richesse et à leur fragilité et de leur donner l'envie et les moyens de participer activement à leur protection.

La prise en charge du patrimoine rural agricole peut être définie selon deux objectifs complémentaires:

- La reconnaissance et l'identification puis la conservation et la sauvegarde des éléments remarquables.
- La réutilisation ou la reconversion du patrimoine en tant que nouvel équipement utilitaire intégré dans la vie publique.

Chapitre II :

L'état de l'art

Introduction :

Le patrimoine architectural rural, legs des générations qui ont formé le paysage et les cultures locales, constituer l'identité de nos territoires reste encore méconnaissable et mal identifiable.

La compréhension de ce patrimoine passe obligatoirement par un travail d'inventaire à élaborer, afin de constituer un fond documentaire et une base de données utiles à diverses disciplines.

À travers ce chapitre, on va illustrer la démarche générale de l'inventaire du patrimoine, ses objectifs et ses étapes, on va également présenter deux exemples, un sur l'inventaire général et l'autre sur l'inventaire thématique.

II. L'inventaire du patrimoine

II.1. Définition de l'inventaire du patrimoine :

Un inventaire, c'est-à-dire un répertoire des bâtiments et objets présentant un intérêt reconnu au titre de la protection du patrimoine, ce fichier fait l'objet d'une mise à jour permanente. Il signale un nombre relativement élevé d'immeubles ou d'objets intéressants datant de périodes diverses.

L'inventaire est le fruit d'un travail de terrain réalisé par des historiens de l'art, techniciens, architectes. Il consiste en une prospection systématique de l'ensemble du territoire d'une commune. Il s'agit donc d'un travail d'évaluation de la valeur patrimoniale de chaque édifice

¹⁸.

II.2. Les objectifs de l'inventaire de patrimoine :

Le service de l'inventaire du patrimoine a divers objectifs :

➤ **Interroger la notion de patrimoine :**

Au-delà des conceptions traditionnelles liées à la valeur artistique : la notion du patrimoine est élargie et le service d'inventaire étudie avec la même rigueur « les châteaux, les églises, les usines, le patrimoine rural, l'habitat collectif, mais aussi la sculpture, la peinture, l'orfèvrerie, les ornements religieux et les objets de la vie quotidienne, etc. ».

➤ **Produire une connaissance scientifique :**

Sur le patrimoine des villes et des campagnes, en vue de constituer « la plus importante documentation historique, graphique et photographique sur l'ensemble du patrimoine, architectural et mobilier ». La mission de l'inventaire est en effet basée sur le principe d'exhaustivité.

➤ **Délivrer un état des lieux :**

Une carte d'identité du territoire qui permet :

¹⁸ *M. André Chastel*. L'Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France

- De localiser, d'identifier et de qualifier les objets architecturaux ou mobiliers,
- De les replacer dans un contexte historique et territorial,
- De contribuer à la gestion et la mise en valeur des patrimoines¹⁹.

II.3. Les étapes de réalisation de l'inventaire :

II.3.1. le recensement et repérage :

II.3.1.1. Le recensement : consiste à identifier tous les objets entrant dans le champ d'investigation défini préalablement à chaque enquête. C'est un dénombrement qui rend possible des tris selon quelques critères sommaires : désignation, localisation, datation, attribution et évaluation.

L'objectif scientifique du recensement est de fournir une liste méthodique formant un référentiel utile, entre autres choses, pour préparer l'approfondissement de la recherche pour l'architecture, les phases de repérage et de sélection et pour replacer les résultats de l'étude dans un contexte bâti plus large²⁰.

II.3.1.2. Le repérage : vise à relever les caractères qui permettent de classer les membres d'une famille pour sélectionner de manière raisonnée ceux qui sont représentatifs ; il contribue à déterminer les caractères généraux de cette famille. Autrement dit, le repérage a une double finalité : la mise en évidence des caractères propres à une famille et la sélection d'individus représentatifs, et un procédé pour les atteindre : la classification de ses membres.

II.3.2. L'étude :

La définition apportée ci-dessus du recensement pourrait fournir, en négatif, une première définition de l'étude, qui serait alors conçue comme tout approfondissement venant compléter les données minimales issues du recensement. Ce serait oublier que le recensement d'une part n'est pas un passage obligé, de l'autre qu'il se doit de restituer de manière exhaustive l'ensemble des œuvres appartenant au champ d'investigation. L'étude, qu'elle soit collective ou monographique, doit être sélective.

II.3.3. la publication des résultats :

La publication des résultats par la mise en forme de produits de diffusion diversifiés : dossiers documentaires, bases de données, fiches d'inventaire, ouvrages et articles... en permet la diffusion et la valorisation auprès du public. Elle sera le point de départ d'un processus d'enrichissement de patrimoine

La publication assure en outre la pérennité, l'interopérabilité et l'accès à tous les publics des informations regroupées, pour l'ensemble du territoire, dans un système national d'information documentaire relié à des serveurs de données²¹

¹⁹ REGION RHONE-ALPES. Service régional de l'Inventaire du Patrimoine Culturel. Plaquette de présentation sur service. 2009.

²⁰ Jean-Marie. 1997. La description, dans *Science et conscience du patrimoine*, PEROUSE DE MONTCLOS

²¹ IDEM

II.4. Les types d'inventaire du patrimoine :

II.4.1. l'inventaire topographique (générale):

L'inventaire topographique est un recensement de caractère scientifique qui consiste, dans le cadre d'une aire géographique donnée (canton ou secteur urbain), à localiser et à identifier les édifices et les œuvres mobilières dignes d'intérêt et à réunir sur eux les données essentielles immédiatement accessibles.

L'inventaire topographique se procède sur l'ensemble de territoire identifié, la reconnaissance des biens patrimoniaux se fait sans sélection préalable, il s'agit de s'attacher sur tout les biens patrimoniaux qui présente sur le territoire.

Sur place, l'inventorier procède au recensement, suivi d'un traitement statistique des patrimoines appelé repérage. Il organise les éléments selon une typologie qui est l'un des points forts de son étude : quelles familles de patrimoine se trouvent sur ce terrain ? Quelles en sont les caractéristiques ? Pour renseigner ces familles.

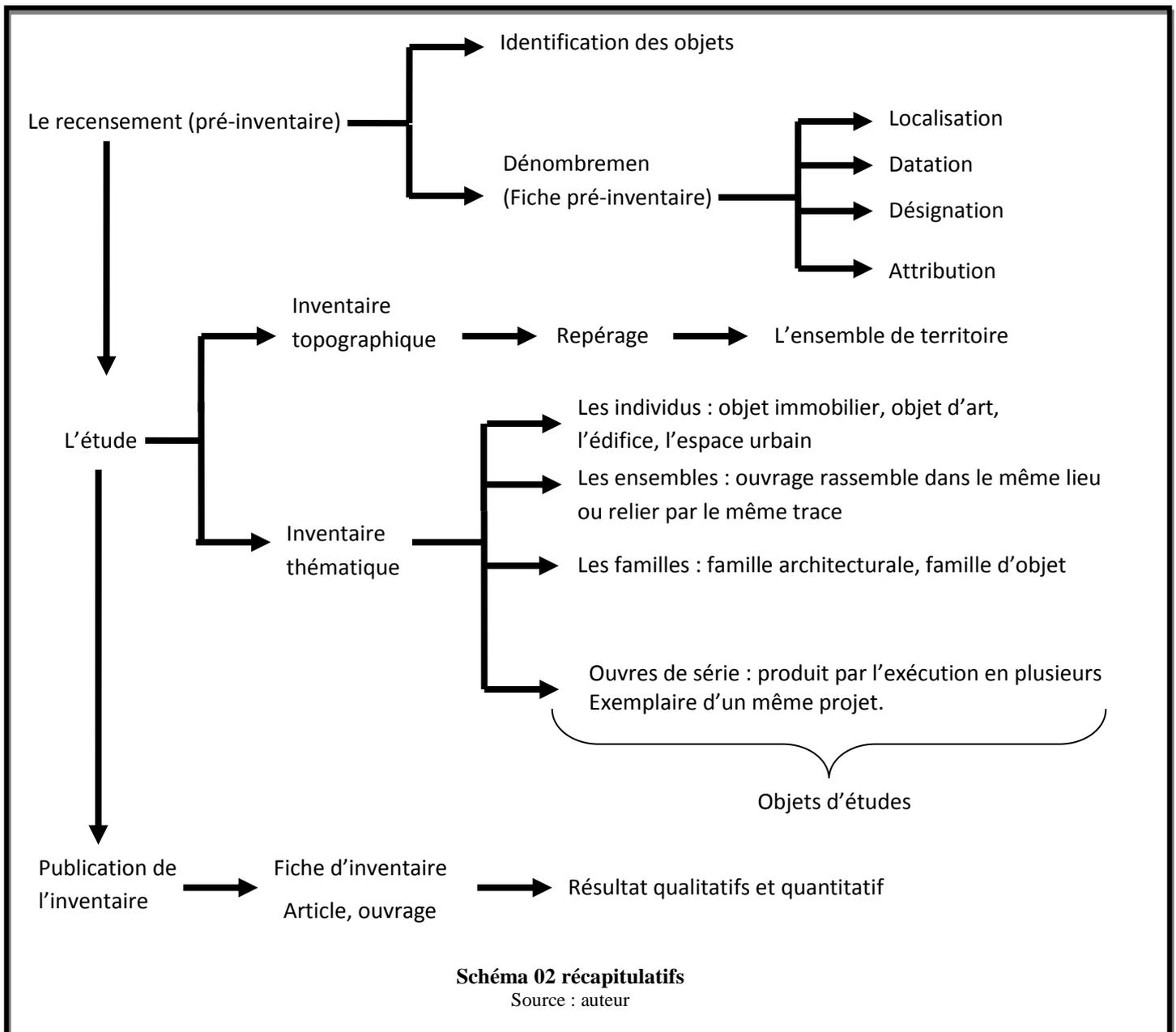
- L'inventaire topographique se procède sur l'ensemble de territoire identifié, la reconnaissance des biens patrimoniaux se fait sans sélection préalable, il s'agit de s'attacher sur tout les biens patrimoniaux qui présente sur le territoire.
- Il procède à une sélection des édifices ou des objets représentatifs, ou à l'opposé, rares, qu'il a rencontrés. Cette analyse est rendue par les dossiers collectifs, véritables outils de synthèse de l'étude. Les édifices ou les objets sélectionnés donnent lieu à un dossier comprenant bibliographie, documentation, images, et fiche descriptive et historique détaillée.

II.4.2. l'inventaire thématique (exhaustive):

L'étude exhaustive et approfondie du patrimoine, appelée inventaire fondamental, a été jusqu'à maintenant menée dans le cadre du canton ou du secteur urbain. Elles ne répondent guère aux exigences d'une étude de caractère scientifique. Elles ne permettent pas, par exemple, d'englober dans une même étude des œuvres appartenant à une même famille, géographiquement proches mais séparées par des limites cantonales. Elles obligent, en revanche, à traiter de manière approfondie un certain nombre d'œuvres peu significatives à cette échelle.

Le déroulé des opérations dans le cadre d'un inventaire thématique est le même que celui d'un inventaire topographique, la définition des objets étudiés est différente : il ne s'agit plus de connaître tous les objets patrimoniaux que recèle un territoire donné, mais de s'attacher à certains objets particuliers définis au préalable. La part d'hypothèses émise par le chercheur quant à la nature de l'étude, à ses raisons, à ses limites, est beaucoup plus étendue.

Synthèse :



Analyse des exemples

Exemple I :
Inventaire générale
(topographique)

II.1. Présentation d'un exemple d'inventaire générale :

II.1.1. Inventaire du patrimoine de la MRC Drummond :

II.1.1.1. Présentation du territoire de MRC Drummond :

Drummond est une Municipalité Régionale de Comté (MRC) de la province de Québec, (Canada) Créée le 2 novembre 1981, située dans la région administrative numéro 17 du Centre-du-Québec. Elle est composée de 18 municipalités. Son chef-lieu est Drummondville. Elle est située pratiquement à mi-chemin entre Montréal et Québec et entre Sherbrooke et Trois-Rivières. La MRC occupe la partie sud-ouest de la région et elle est contiguë aux MRC de Nicolet-Yamaska et d'Athabaska.



Figure 18 : Les basses terres du Saint-Laurent

Source : Jocelyn Proulx, Inventaire patrimoniale de MRC de Drummond, septembre 2011

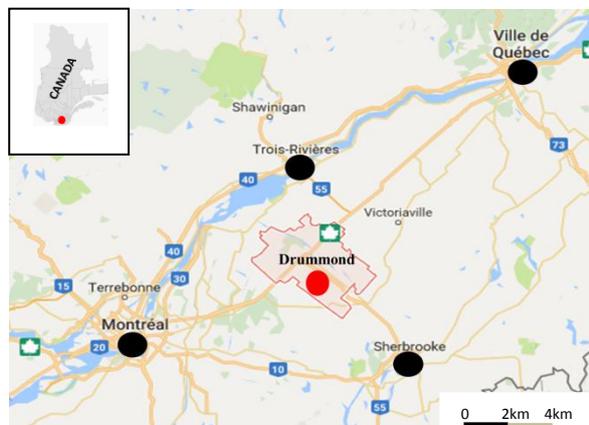


Figure 19 : Drummond

Source : Google Earth, traitement auteur

La MRC de Drummond se situe au contact de la plate-forme des basses terres du Saint-Laurent et de la province géologique des Appalaches, La présence de ces deux provinces géologiques a eu une influence sur le relief de la MRC qui divise le territoire en trois ensembles topographiques qui sont :

- Les basses terres du Saint-Laurent avec une altitude d'environ 46 mètres au-dessus du niveau de la mer.
- Le piedmont appalachien avec une altitude varie entre 60 et 120 mètres au-dessus du niveau de la mer.
- Le bas plateau appalachien avec une altitude varie entre 120 à 180 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Cette variation entre étendues à relief plat au nord et progression vers des massifs montagneux au sud favorise une certaine diversité paysagère dans la MRC.

II.1.1.2. La MRC de Drummond, élaboration et adoption de l'inventaire :

En 2002, la MRC de Drummond s'engageait avec détermination dans le domaine culturel afin, d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens. Le premier exercice a consisté à dresser un

portrait des forces et faiblesses des différentes sphères d'activité de cet univers, parmi lesquelles figuraient l'histoire et le patrimoine. Une politique culturelle a ensuite été élaborée puis adoptée, en 2004, par le conseil de la MRC. Puis, elle a été révisée afin de tenir compte de l'évolution de ce secteur au cours des dernières années. Parmi les orientations inscrites dans cette politique culturelle, la sensibilisation et la diffusion des connaissances constituent des éléments importants, dans une perspective de préservation de richesses patrimoniales.

Depuis ce temps, un inventaire sommaire visant à repérer des biens patrimoniaux (plus de 600 éléments ont alors été répertoriés). Ces démarches ont confirmé la pertinence d'un inventaire patrimonial exhaustif réalisé en 2011 et plus de 1000 biens – bâtiments principaux et secondaires, cimetières, croix de chemin, calvaires, paysages, points de vue et ponts – ont été identifiés, documentés et répertoriés. Les données de l'inventaire ont ensuite été intégrées aux différents outils municipaux de gestion du territoire.

II.1.1.3. Étapes de réalisation de l'inventaire patrimonial :

L'inventaire a débuté en 2008 par des rencontres avec les élus municipaux et les propriétaires de bâtiments anciens. Cette étape importante visait à informer la population du projet et à susciter sa participation active, qu'il s'agisse de fournir des informations historiques et des photos anciennes sur un bien patrimonial ou d'être des personnes-ressources dans le cadre des différents travaux de recherche.

Une autre étape a aussi été franchie, soit celle de créer un logiciel d'inventaire qui permettrait d'intégrer des nouveaux développements dans le secteur du patrimoine, La MRC s'est donc associée à la Corporation Rues principales de Drummondville afin de développer un outil d'inventaire souple et efficace appelé Mieszko (d'origine Grecque : se souvenir). Rappelons que la Corporation avait réalisé, au début des années 1990.

Parmi les caractéristiques du nouveau logiciel Mieszko, on retrouve d'abord une plateforme multi-fiche permettant de répertorier différents types de patrimoine, soit des bâtiments principaux et secondaires, des croix de chemin et des cimetières...etc. Une autre caractéristique consiste à pouvoir faire le travail « terrain » directement sur un ordinateur portable, il a aussi été conçu avec un lexique imagé, évitant tout recours au papier dans le cadre du travail de l'inventaire sur le terrain. Enfin, il permet de faire de nombreuses requêtes et analyses statistiques²².

²²<http://www.patrimoinedrummond.ca/>

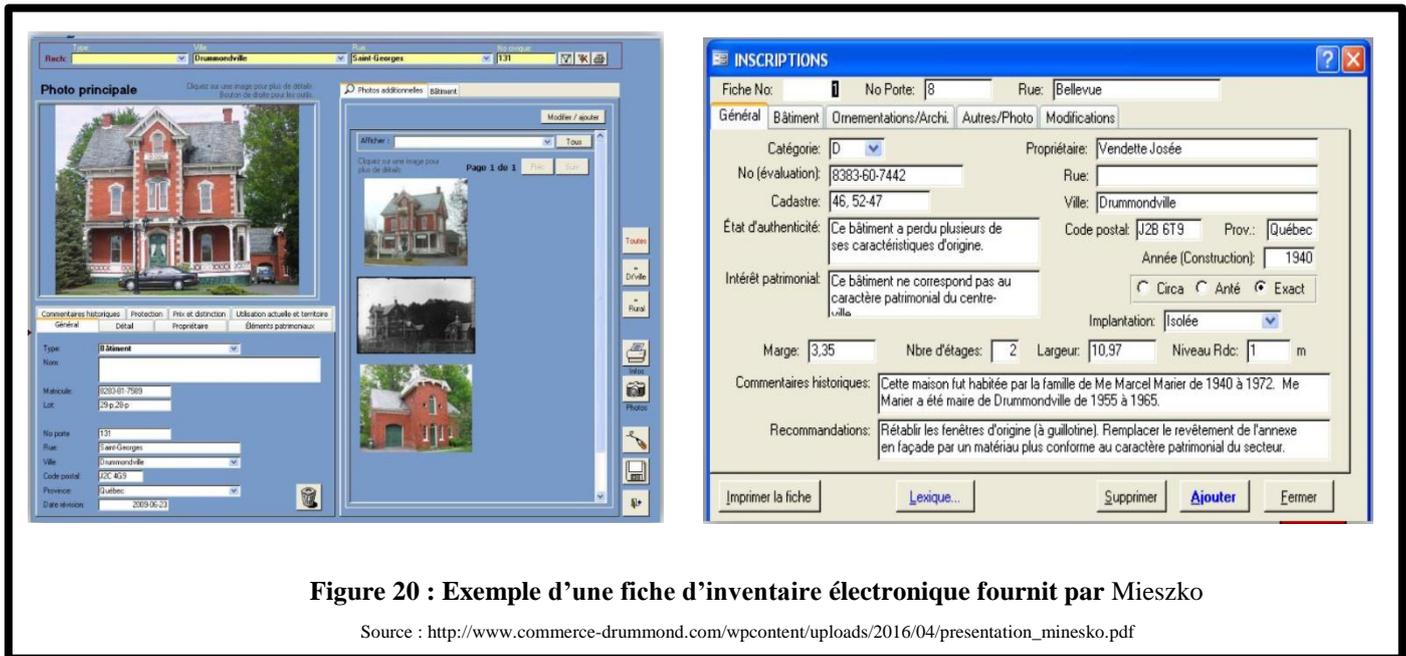


Figure 20 : Exemple d'une fiche d'inventaire électronique fournit par Mieszko

Source : http://www.commerce-drummond.com/wpcontent/uploads/2016/04/presentation_mieszko.pdf

Une autre étape importante a été d'évaluer l'état et l'intérêt patrimonial de chacun des bâtiments répertoriés. Le mandat a été réalisé par les architectes Robert Pelletier et Caroline Boies, de la firme Demers-Pelletier Architectes de Drummondville. Ces derniers ont ainsi déterminé le style de chaque bâtiment et son intérêt patrimonial. Ils ont émis quelques recommandations et interventions à faire.

Des cartes géo-référencées ont aussi été développées par l'Agence de géomatique du Centre-du-Québec à la fin de l'année 2010. Chaque bien patrimonial, est positionné sur une carte présentant le territoire, ces cartes pourront être consultées par chaque municipalité.

Enfin, la dernière étape de l'inventaire a consisté à envoyer la fiche d'inventaire à chaque propriétaire. L'envoi des fiches visait deux buts précis :

- solliciter l'aide des propriétaires pour nous assurer que les données se trouvant sur les fiches étaient conformes et à jour. Nous leur demandions de vérifier tous les renseignements y apparaissant et de nous signaler les inexactitudes. Nous les invitons également à nous fournir des informations historiques et des photos anciennes afin de bonifier le contenu des fiches.
- sensibiliser les propriétaires de biens patrimoniaux. La réponse a été très positive et de nouvelles données et photos ont pu ainsi être intégrées à l'inventaire.

II.1.1.4.L'inventaire patrimonial de la MRC :

II.1.1.4.1.Les différents types de bien patrimonial répertoriés :

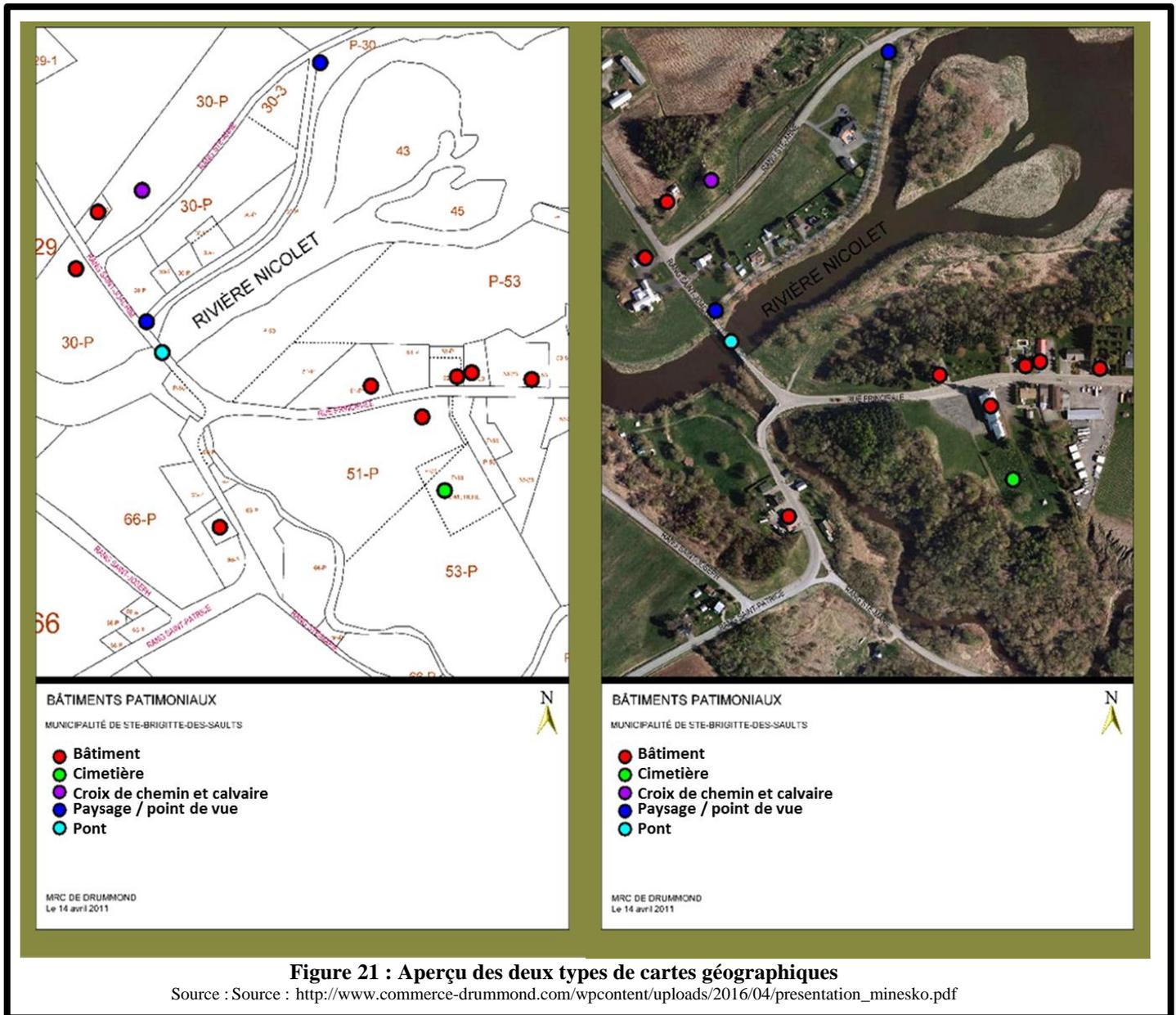
Dans le cadre de l'inventaire patrimonial de la MRC de Drummond, le logiciel Mieszko a répertorié différents types de bien patrimonial selon un descriptif et une terminologie propres à chacun d'eux. Pour l'ensemble des 17 municipalités rurales et des trois secteurs fusionnés à Drummondville, l'inventaire décrit à ce jour 899 bâtiments, 29 cimetières, 50 croix de chemin et calvaires, 33 paysages et points de vue ainsi que 05 ponts, pour un total de 1016 biens patrimoniaux. Voici un tableau de la répartition des différents biens dans chacune des municipalités.

Répartition des biens culturels					
Municipalité	Bâtiments	Cimetières	Croix de chemin	Paysages et points de vue	Ponts
Durham-Sud	76	3	3	1	1
L'Avenir	76	4	8	9	0
Lefebvre	39	1	5	1	0
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Par.)	20	0	2	2	1
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Vil.)	15	1	0	0	0
Saint-Bonaventure	46	1	0	2	0
Saint-Cyrille-de-Wendover	74	1	3	0	0
Sainte-Brigitte-des-Saults	25	1	7	2	1
Saint-Edmond-de-Grantham	42	1	3	0	0
Saint-Eugène	53	1	1	0	0
Saint-Félix-de-Kingsey	66	5	1	9	0
Saint-Germain-de-Grantham	65	1	1	0	0
Saint-Guillaume	121	1	8	0	1
Saint-Lucien	28	2	2	3	1
Saint-Majorique-de-Grantham	13	1	1	1	0
Saint-Pie-de-Guire	30	1	0	0	0
Wickham	31	1	5	3	0
Drummondville – secteur Saint-Charles	30	0	0	0	0
Drummondville – secteur Saint-Joachim	27	1	0	0	0
Drummondville – secteur Saint-Nicéphore	22	2	0	0	0
Total	899	29	50	33	5

Tableau 01 : répartition des biens culturels

Source : http://www.commerce-drummond.com/wpcontent/uploads/2016/04/presentation_minesko.pdf

II.1.1.4.2. Le repérage des différents types de bien patrimonial :



II.1.1.4.3. Disposition des informations sur la fiche d'inventaire:

Les fiches d'inventaires présentent les informations relatives à chaque type de bien, regroupées en différentes sections.

Tous les éléments répertoriés possèdent une section d'identification du bien. On y indique de quel type de bien il s'agit, le nom que l'on donne à ce bien, le numéro de matricule, le numéro de lot et les coordonnées complètes du bien répertorié. Dans le cas d'une croix de chemin, d'un paysage ou d'un pont, on indique les coordonnées GPS qui permettent de localiser plus facilement ce type de bien.

- Parmi les autres informations liées à l'identification du bien, on retrouve, pour les bâtiments, certaines caractéristiques générales de type nominal. Ce sont la hauteur

et la largeur du bâtiment ainsi que le nombre d'étages du bâtiment. Il est à noter que plusieurs de ces informations n'ont pas été complétées puisque cela demanderait d'effectuer des relevés sur le terrain. L'utilisation actuelle peut également être indiquée.

- La section suivante de la fiche permet d'y inscrire des commentaires historiques. Grâce aux recherches effectuées par la Société d'histoire de Drummond et aux entrevues faites avec des personnes-ressources dans les différentes municipalités, chaque bien répertorié peut être décrit d'un point de vue historique. Ainsi que Les coordonnées complètes du ou des propriétaires.
- La section suivante des différentes fiches est appelée description. Elle permet d'établir de façon précise et détaillée les différents éléments qui forgent la valeur et l'intérêt patrimonial du bien, et qui explorent les composantes suivantes : revêtement, ouvertures, toit, détails architecturaux...etc. De même que les anciennes photos et les éléments patrimoniaux qui ressort avec une analyse des caractéristiques propres à chaque bien, Parmi les éléments, on retrouve son ancienneté, les personnages et les faits historiques qui y sont associés, sa rareté, ces éléments architecturaux et ornementaux, son emplacement géographique et son environnement, ainsi que son état d'authenticité qui se détermine en fonction du nombre d'éléments et de caractéristiques conservés par rapport à son origine.
- La dernière section de la fiche est intitulée protection et distinction. Elle est utilisée pour indiquer les différents statuts de protection dont un bien patrimonial peut faire l'objet. Pour une protection selon la Loi sur les biens culturels du Québec.



Figure 22 : Exemple d'une fiche d'inventaire imprimé

Source : http://www.commerce-drummond.com/wpcontent/uploads/2016/04/presentation_minesko.pdf

II.1.1.4.4. Résultats quantitatifs et qualitatifs (statistique) :**Les biens patrimoniaux inventoriés :****1. Les bâtiments :****Figure 23 : Corps du bâtiment****Figure 24 : Ouverture****2. Cimetière****Figure 25 : Cimetière****3. Croix de chemin et calvaire****Figure 26 : Croix de chemin et calvaire****4. Paysage/Point de vue****Figure 27 : Paysage/Point de vue****5. Les ponts****Figure 28 : Pont**

Source : http://www.commerce-drummond.com/wpcontent/uploads/2016/04/presentation_minesko.pdf

Municipalité	Population (2011)	Année de fondation (civile)	Superficie totale (km ²)	% Périmètre urbain	% boisé (2002)	agricole (2010)	% agricole (2010)	Richesse foncière unif. (millions \$) (2011)
Drummondville	71 117	1815	249,8	24,66	48,1	70,0605	28,05%	5 097,8
Durham-Sud	1066	1863	92,02	1,0	46,4	55,0005	59,8%	80,6
L'Avenir	1291	1862	96,47	0,7	47,9	53,1871	55,1%	106,8
Lefebvre	849	1922	65,75	0,8	61,5	26,7456	40,7%	63,8
Notre-Dame-du-Bon-Conseil p	907	1896	86,42	0,2	41,7	50,9762	59,0%	98,9
Notre-Dame-du-Bon-Conseil v	1453	1896	4,22	49,1	23,2	n/d	n/d	82,7
Saint-Bonaventure	1008	1856	78,83	0,6	36,3	50,5972	64,2%	99,7
Saint-Cyrille-de-Wendover	4412	1869	112,24	0,9	35,5	58,2788	51,9%	293,0
Saint-Edmond-de-Grantham	696	1917	48,79	1,5	42,6	30,6816	62,9%	73,6
Saint-Eugène	1161	1879	76,37	0,6	32,5	49,2798	64,5%	116,1
Saint-Félix-de-Kingsey	1488	1860	125,38	0,7	39,2	83,2004	66,4%	129,1
Saint-Germain-de-Grantham	4411	1856	86,29	3,5	21	61,4662	71,2%	370,7
Saint-Guillaume	1573	1842	86,83	1,0	14,3	75,0775	86,5%	150,0
Saint-Lucien	1617	1907	113,61	0,4	68,8	29,4074	25,9%	134,1
Saint-Majorique-de-Grantham	1227	1888	57,26	1,3	47,7	26,6925	46,6%	110,5
Saint-Pie-de-Guire	452	1866	52,34	0,4	29,8	38,0423	72,7%	56,5
Sainte-Brigitte-des-Saults	783	1863	69,23	0,8	23,3	59,7965	86,4%	84,9
Wickham	2530	1864	97,72	2,1	49,3	58,3491	59,7%	193,2
MRC de Drummond	98041	n/a	1599,57	4,85	41,6	876,8392	54,8%	7 341,9

Tableau 02 : Données relatives aux territoires pour chaque municipalité de la MRC de Drummond

Répartition selon la date de construction		
Période	Nombre	%
1851-1900	526	57,7 %
1901-1950	324	35,5 %
1800-1850	49	5,3 %
1951 et +	13	1,5 %

Tableau 03 : Répartition selon la date de construction

Répartition selon le type de plan au sol du bâtiment		
Type de plan	Nombre	%
Autre	452	51 %
Plan rectangulaire	268	30 %
Plan en L	83	9 %
Plan carré	52	6 %
Plan en T	11	1 %
Plan en U	4	0 %
Plan en croix	2	0 %

Tableau 04 : Répartition selon le type de plan au sol du bâtiment

Il existe d'autres tableaux, dans lesquelles on cite les titres de certains d'entre eux :

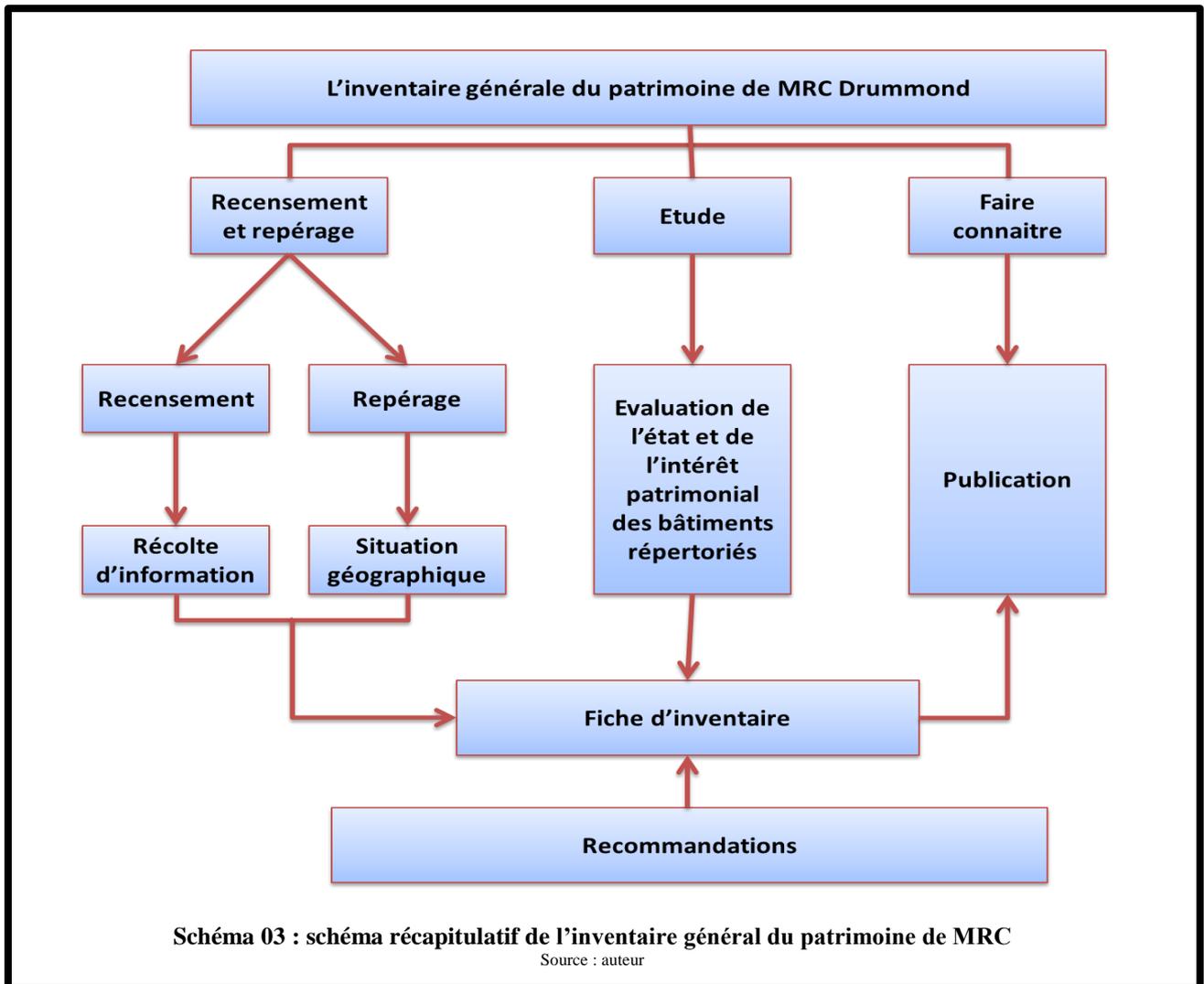
- Répartition selon l'implantation de bâtiments
- Répartition selon le style architectural
- Répartition selon le statut de protection
- Répartition selon la forme du toit
- Répartition selon la forme d'ouverture
- Répartition selon le type de revêtement
- Répartition selon le type d'éléments architectural
- Répartitions selon (l'utilisation d'origine)

Recommandations :

Il est souhaitable que le cadre de l'analyse soit par un architecte, dans les recommandations et les interventions à effectuer sur le bâtiment. Dans ce cas également, des commentaires types ont été établis :

- Poursuivre un entretien rigoureux.
- Continuer son entretien afin de conserver ses caractéristiques d'origine.
- Continuer son entretien afin de conserver ses caractéristiques actuelles.
- Entreprendre une restauration majeure.
- Entreprendre une restauration afin de conserver et de restaurer ses caractéristiques d'origine.
- Entreprendre une rénovation majeure.
- Recycler le bâtiment.
- Enlever ou rétablir les éléments suivants :
 - Les ouvertures d'origine
 - Les ornements d'origine
 - Les galeries et garde-corps en bois
 - La corniche
 - L'amortissement
 - Les escaliers
 - Le parement mural d'origine
 - La volumétrie d'origine
- Continuer son entretien afin de conserver ses caractéristiques actuelles et valider la possibilité de ramener certaines caractéristiques d'origine lors de travaux futurs (revêtement mural et toiture de la galerie).
- Rénover afin de rétablir ses caractéristiques d'origine.
- Continuer son entretien afin de conserver ses caractéristiques actuelles.

Synthèse :



L'inventaire générale peut se faire sur plusieurs échelles, du macro jusqu'au micro, du territoire jusqu'à l'objet.

Exemple II :
Inventaire sélective
(thématique)

II.2.Exemple d'un l'inventaire thématique :

II.2.1.Identification des caractéristiques architecturale de Bow-Windows (fenêtre)

Cas d'études : Alger centre

II.2.1.1.Présentation de la recherche :

Le thème de cette recherche porte sur la composition de la façade de l'immeuble de rapport Algérois, une composition dans laquelle il avait ciblé un élément caractéristique de cette façade qu'est l'oriel, plus connu sous le nom anglophone de « bow-window ».

Les bow-windows ont marqué une période spécifique dans l'évolution de l'architecture à Alger, ils représentent une réponse architecturale et urbanistique à l'évolution de la pensée architecturale de l'époque, ils répondent aussi à d'autres critères d'ordre économique et social, liés à l'évolution du mode de vie et du contexte social à Alger²³.

II.2.1.2.l'objectif de la recherche :

L'intérêt global de cette recherche est d'aider en premier lieu à la sauvegarde et à la mise en valeur de notre patrimoine culturel, pour cela il est essentiel de commencer par une reconnaissance de ce patrimoine

La compréhension de ce patrimoine passe obligatoirement par un travail d'inventaire à élaborer, afin de constituer un fond documentaire et une base de données utiles à diverses disciplines.

Le but escompté de cette recherche est d'apporter une contribution aux connaissances sur le patrimoine architectural datant de la période coloniale, à travers l'étude du bow-window comme élément architectural faisant partie d'un ensemble²⁴,

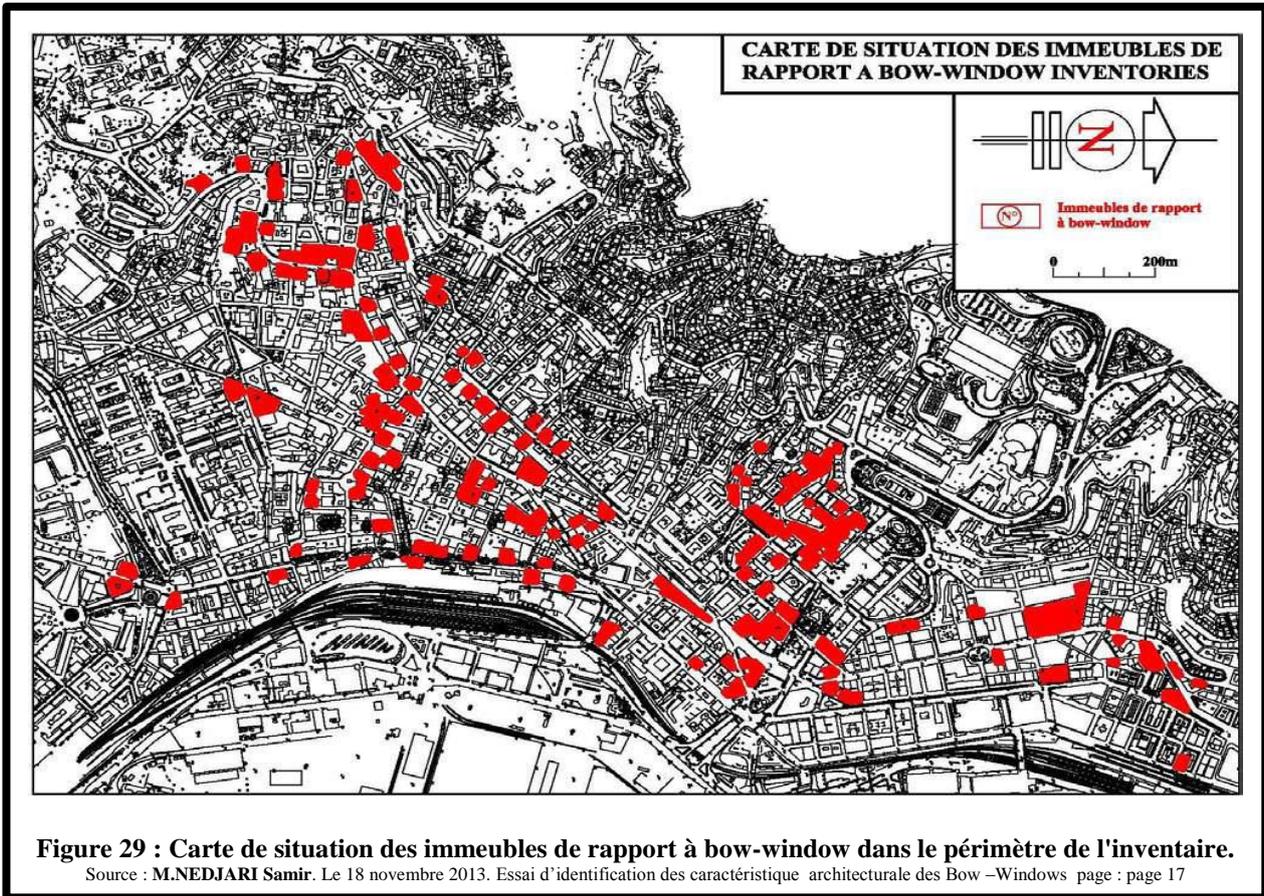
II.2.1.3.Délimitation de l'air d'études :

Cette délimitation est schématisée la carte du périmètre d'étude est a servi à L'entame du travail de relevé et d'inventaire, dans un premier temps sur les deux axes structurants de Hassiba ben Bouali et Larbi ben Mhidi afin d'élaborer la fiche d'enquête définitive, et étendre par la suite l'enquête à tout le périmètre d'étude.

Cette délimitation représente l'aire générale à couvrir par le travail d'inventaire, dans la carte suivant nous allons montrer la situation de l'immeuble d'étude dans le territoire

²³M.NEDJARI Samir. Le 18 novembre 2013. Essai d'identification des caractéristique architecturale des Bow –Windows page : page 03

²⁴M.NEDJARI Samir. Le 18 novembre 2013. Essai d'identification des caractéristique architecturale des Bow –Windows page : page 01



II.2.1.4. Mise au point des critères de recherche :

L'objet de recherche étant les bow-windows des immeubles de rapport à Alger, le travail d'inventaire concerne les immeubles de rapport présents dans le périmètre d'étude et qui présentent cet élément architectural sur une ou plusieurs de leurs façades.

II.2.1.4.1. Problèmes de méthode et difficultés d'établir un inventaire :

L'entame d'une enquête qui se voulait exhaustive sur un élément architectural du patrimoine architectural et urbain du XIXe-XXe siècle à Alger, posait en premier lieu un problème de méthode.

Le choix des informations à récolter sur les édifices étudiés constitue la première difficulté, dans le cas d'un inventaire exhaustif, on ne peut procéder par une approche monographique qui serait propre à chaque édifice, il s'agit plutôt de relever l'élément qui nous intéresse dans son contexte qu'est l'immeuble de rapport sans s'étaler inutilement sur ce dernier.

L'utilisation de l'outil informatique, notamment du tableur Excel, permet une meilleure comptabilisation des données et une facilité d'exploitation²⁵.

²⁵M.NEDJARI Samir. Le 18 novembre 2013. Essai d'identification des caractéristique architecturale des Bow -Windows page : page 60

II.2.1.4.2.Phase expérimentale de l'étude et détermination des critères :

Pour la phase expérimentale, une première fiche d'inventaire a été préparée sur la base des hypothèses émises, sa forme et ses critères n'étaient pas définitifs et laisser un grand espace pour les observations et les remarques, le but était d'améliorer les critères/les colonnes au fur et à mesure de l'avancement de cette étape qui a duré trois semaines.

N°	Adresse	Type de façade	Largeur de la rue (m)	Etagé de départ du B.W	Etagé limite du B.W	Hauteur du B.W (niveau)	Saillie (m)	Largeur du B.W (m)	Nombre de B.W	Position des B.W			Forme du B.W*	Observations
										axe	autres	Sur l'entrée		
1	04 Boulevard mohamed Khemisti	angle	/	3	6	4	1,6	4,6	1	1	0	/	2	Année : 1902/1903, Architecte : Auguste GUILLET.
		principale	75	3	5	3	1,6	4,2	1	0	1	0	2	
		secondaire	17	3	5	3	1,4	4,2	3	1	2	/	2	
2	01 Boulevard Amirouche	principale	20	2	5	4	1,1	3,8	1	1	0	0	1	
		secondaire	70	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	
3	06 Boulevard mohamed Khemisti	principale	70	2	4	3	1,2	4,5	1	0	1	0	2	Année : 1902/1903, Architecte : Auguste GUILLET.
		secondaire	25	2	4	3	1,2	4,5	1	0	1	/	2	
		angle	/	2	5	4	2,5	5,2	1	1	0	/	5	
4	07 Boulevard Amirouche	principale	20	2	4	3	0,8	3,2	2	0	2	0	2	
		secondaire	14	2	4	3	0,8	3,2	1	0	1	/	2	

Figure 30 : Exemple d'une fiche d'inventaire de la phase expérimentale

Source : M.NEDJARI Samir. Le 18 novembre 2013. Essai d'identification des caractéristique architecturale des Bow –Windows page : page 68

II.2.1.4.3.Inventaire des bow-windows des immeubles de rapport dans le périmètre d'étude :

L'enquête sur terrain, et le travail d'inventaire, de relevé et de photographie ont duré environ douze (12) semaines, au cours desquelles les axes principaux, les boulevards, et les rues secondaires dans le périmètre d'étude ont été couverts.

Le travail consistait à sillonner l'aire d'étude, en procédant zone par zone, et en abordant chaque zone par ses axes principaux pour passer ensuite aux voies secondaires. Au cours de ce parcours, dès que la présence de bow-windows était constaté visuellement, l'immeuble de rapport était répertorié et photographié, une fiche avec son numéro identifiant et son adresse est créée, cette fiche peut être complétée après coup avec toutes les informations tirées des photos, des relevés, des plans d'archives ou de toutes autres sources.

Ces informations sont ensuite classées et répertoriées dans le fichier Excel, et la position de chaque immeuble est porté sur la carte générale du périmètre d'étude avec son numéro d'identification²⁶.

²⁶M.NEDJARI Samir. Le 18 novembre 2013. Essai d'identification des caractéristique architecturale des Bow –Windows page : page 74



Figure 31 : carte d'un boulevard à Alger



Figure 32 : carte d'un boulevard à Alger

Source : idem.p69

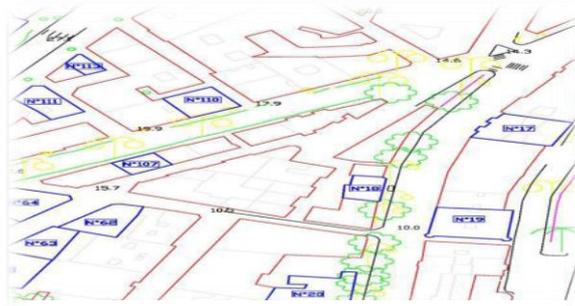


Figure 33 : Zoom sur une partie de la carte de situation des immeubles à bow-window relevés au cours de l'inventaire

Source : idem

II.2.1.5. Présentation des résultats de travail d'inventaire :

II.2.1.5.1. Classification typologique des bow-windows dans l'aire d'étude :

Parmi les exemples inventoriés dans Le corpus, les bow-windows de forme rectangulaire avec angles biseautés ou arrondis sont les plus courants dans la capitale avec 42% des exemples de façades recensés, les bow-windows de forme rectangulaire présents sur 35% des façades arrivent en deuxième position. Ces deux catégories toutes deux de forme rectangulaire représentent plus des trois quarts des façades à Bow-windows Algérois ; le reste est partagé entre les trois autres catégories, 12% de bow-windows circulaires, 8% de forme polygonale, et 3% de forme composites²⁷.

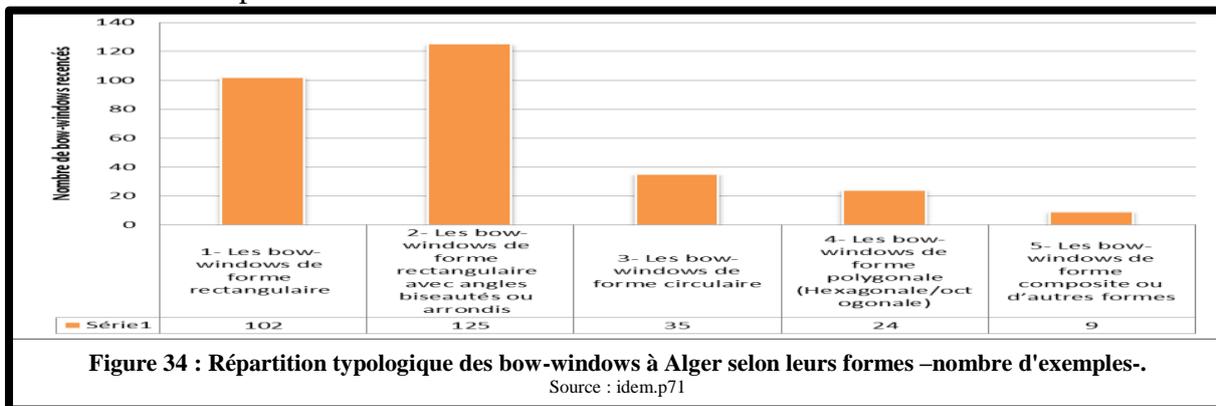


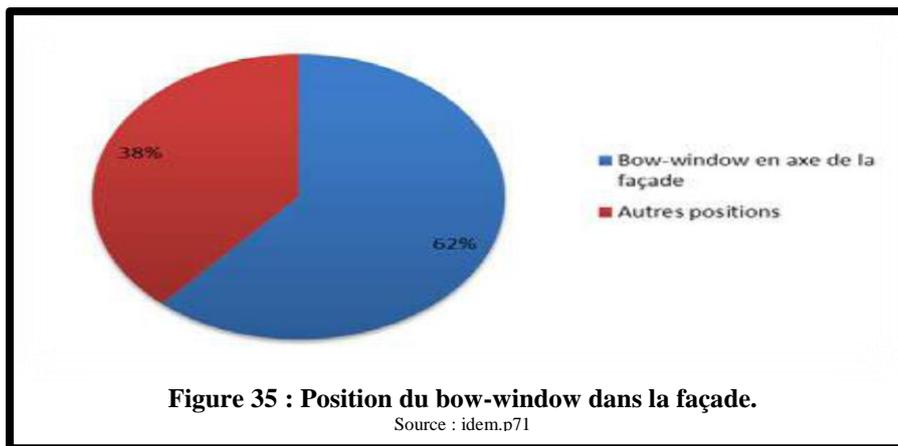
Figure 34 : Répartition typologique des bow-windows à Alger selon leurs formes –nombre d'exemples-

Source : idem.p71

²⁷ idem

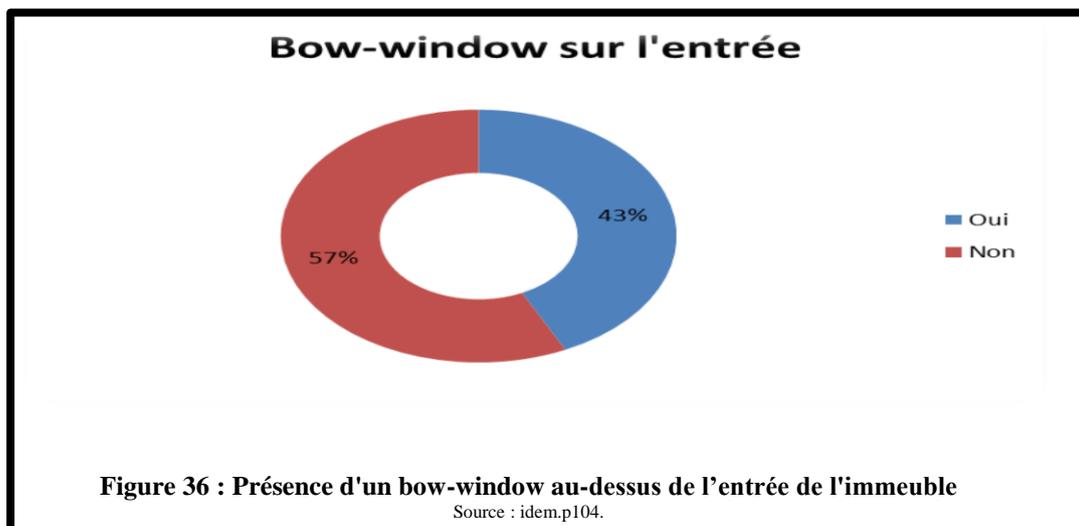
II.2.1.5.2. La situation du bow-window sur la façade :

Le bow-window est un élément majeur de la façade, de par sa taille, son décrochement et sa décoration souvent plus soignée que le restant des éléments, il donne du relief aux travées verticales de la façade. Selon sa largeur, son style architectural et la sensibilité de l'architecte, chaque façade d'un immeuble de rapport pouvait contenir un ou plusieurs bow-windows ; toutefois, rares sont les immeubles qui comptaient plus de deux bow-windows séparés sur une seule façade, il ne dépasse pas les 3% des exemples. Les façades les plus communes sont celles à un seul bow-window 62%, et les façades avec deux bow-windows qui représentent 35% des cas.



II.2.1.5.2. Accès/Bow- Windows :

Sur l'ensemble de l'échantillon de l'enquête, 43% des entrées d'immeubles dénombrées sont Surplombées par un bow-window. Ceci nous révèle que pratiquement un immeuble de rapport à bow-windows sur deux à Alger avait sa porte d'entrée dans la continuité verticale d'un bow-window. Ainsi le souci de faire ressortir l'accès de l'immeuble et de le marquer par un élément d'appel saillant a bien été présent chez les concepteurs de l'époque, de ce fait, cette partie privilégiée de la façade recevait tous les soins de l'architecte et du décorateur²⁸.



²⁸ idem

II.2.1.5.3. Organization spatial/Bow-windows:

Le rapport entre la disposition intérieure des pièces et les compositions extérieures de la façade à bow-windows est intéressant, parce qu'il peut nous renseigner sur le degré de lisibilité de ces façades. Le but de cette recherche étant d'établir un inventaire des bow-windows.

Dans la ville d'Alger, le rapport entre la façade et l'aménagement intérieur des appartements ne fait pas partie des objectifs de cette étude. Toutefois, et au regard des quelques exemples de plans récoltés, on s'est permis de déborder sur cet aspect en cette fin de mémoire afin d'avoir une idée sur la dualité « aménagement intérieur/bow-window ».

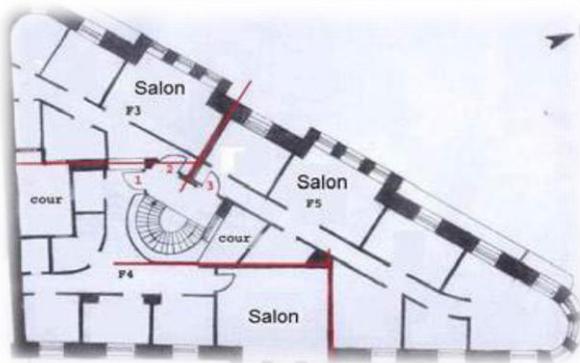


Figure 37 : plan étage courant d'un immeuble

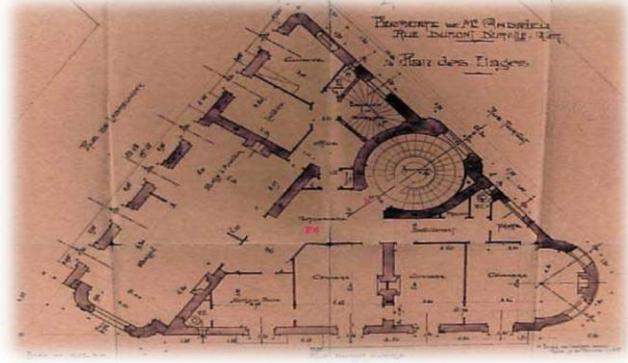
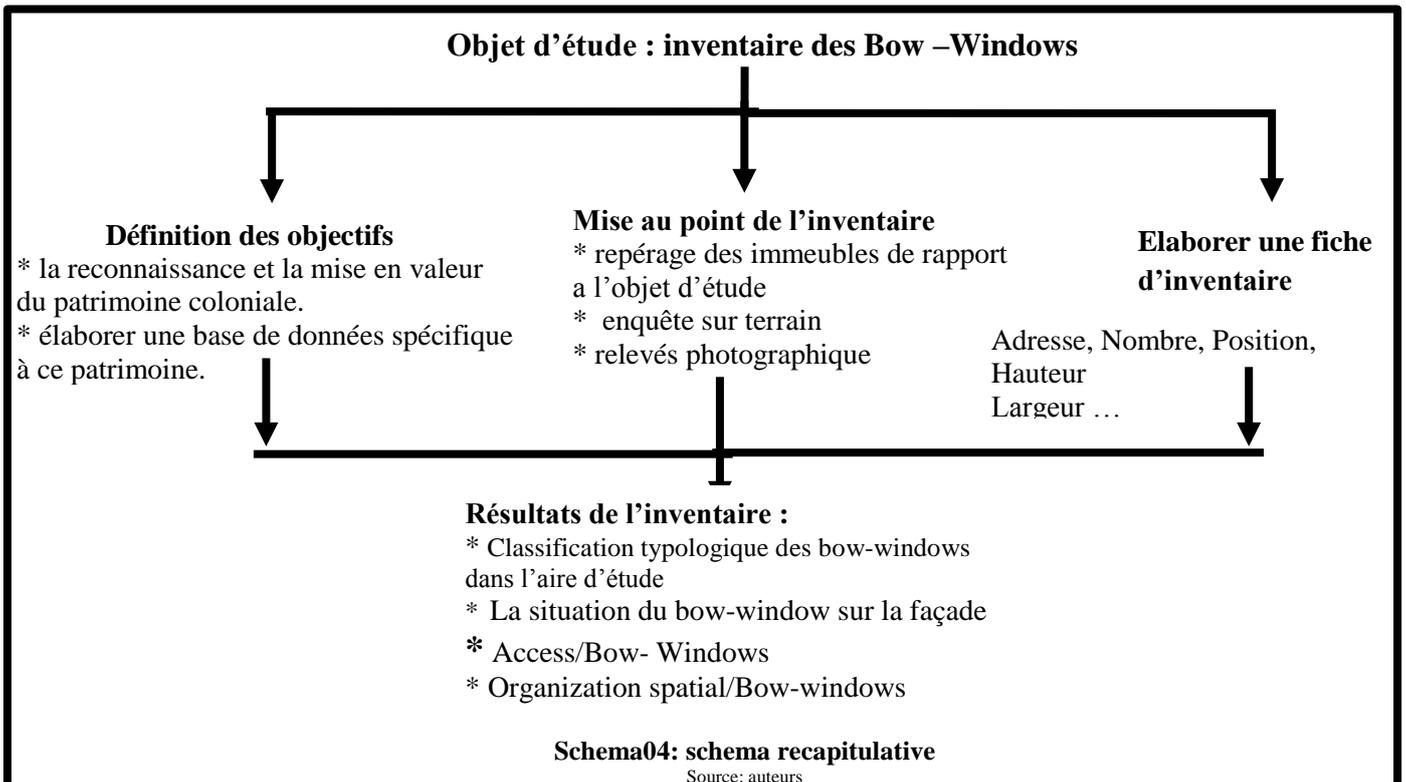


Figure 38 : plan étage courant d'un immeuble

SOURCE : PRU. L'habitant colonial algerois.alger2007

Synthèse



Conclusion :

La reconnaissance du patrimoine passe obligatoirement par un travail d'inventaire qui permet de décrire et d'analyser de façon objective les nombreux biens patrimoniaux, sa mission est de recenser, d'étudier et de faire connaître le patrimoine qui est présenté dans un territoire donné.

La couverture de l'ensemble du territoire assurée par l'inventaire générale (topographique), s'intéresse à apporter des connaissances globales du patrimoine dans un territoire tandis que l'inventaire thématique (sélectif) est réservé à des domaines sélectionnés préalablement.

Le déroulement des opérations de l'inventaire thématique est le même que celui de l'inventaire topographique, la définition de l'objet d'étude est différente, il ne s'agit plus de connaître tous les objets patrimoniaux que recèle un territoire donné, mais de s'attacher à de certains objets particuliers définis préalablement par les hypothèses émises par le chercheur.

Partie pratique

Chapitre III :
présentation de la zone
d'étude

Introduction :

Il est primordiale de consacrer une partie de notre travail pour la pratique à fin de jalonner nos études théoriques car celle-ci va permettre d'emmener les acquisitions théoriques à l'échelle d'application. Le présent chapitre est consacré à expliquer et à démontrer la méthode analytique emprunter qui est basée sur des critères tirés de la partie théorique.

III.1.Présentation de la Wilaya de Bejaia :

Situation géographique :

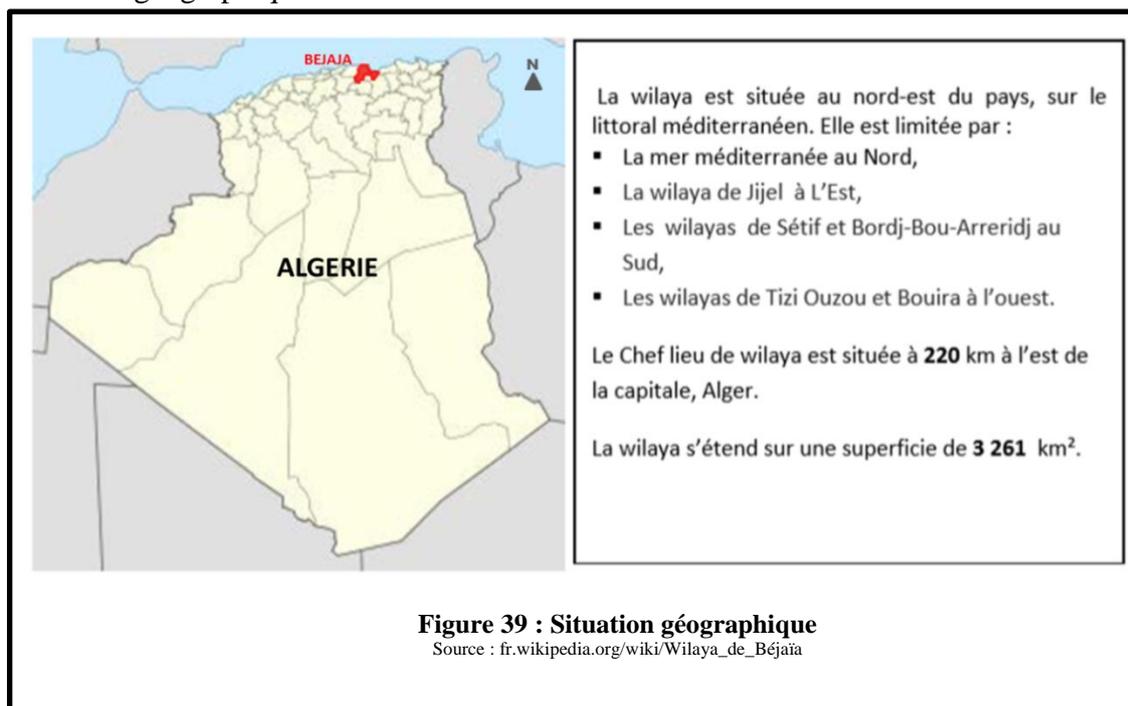


Figure 39 : Situation géographique

Source : fr.wikipedia.org/wiki/Wilaya_de_Béjaia

Dairas, communes, superficies et population de wilaya de Bejaia

Daïras	Nombre de communes	Communes	Superficie (km ²)	Population
ADEKAR	3	ADEKAR ; TAOURIRT IGHIL; BENI KSILA	363,10	24 105
AKBOU	4	AKBOU ; CHELLATA ; IGHRAM ; TAMOKRA	212,29	78 454
AMIZOUR	4	AMIZOUR; BENIDJELLIL; SEMAOUNE; FERRAOUN	212,88	74 455
AOKAS	2	AOKAS ; TIZI N'BERBER	80,63	28 613
BARBACHA	2	BARBACHA ; KENDIRA	129,33	22 265
BEJAÏA	2	BEJAÏA ; OUED GHIR	168,15	197 333
BENI MAOUCHE	1	BENI MAOUCHE	94,86	13 412
CHEMINI	4	CHEMINI ; TIBANE ; SOUK-OUFELLA ; AKFADOU	100,27	36 766
DARGUINA	3	DARGUINA; AÏT-SMAIL ; TASKRIOUT	140,67	32 582
EL KSEUR	3	EL KSEUR; IFENAIN ILMATHEN; TOUDJA	306,40	49 496
IGHIL ALI	2	IGHIL ALI ; AÏT-R'ZINE	269,93	24 089
KHERRATA	2	KHERRATA ; DRAA EL-KAÏD	217,85	22 719
OUZELLAGUEN	1	OUZELLAGUEN	61,40	22 719
SEDDOUK	4	AMALOU ; M'CISNA ; BOUHAMZA ; SEDDOUK	268,54	64 298
SIDI-AÏCH	5	SIDI-AÏCH ; EL FLAYE ; TINABDHER ; TIFRA ; SIDI AYAD	81,69	39 839
SOUK EL-TENINE	3	MELBOU ; SOUK EL TENINE; TAMRIDJET	127,02	33 854
TAZMALT	3	TAZMALT ; BENI MELLIKECHE ; BOUDJELLIL	176,29	48 874
TICHY	3	BOUKHELIFA ; TICHY ; TALA HAMZA	211,87	36 987
TIMEZRIT	1	TIMEZRIT	38,09	25 853

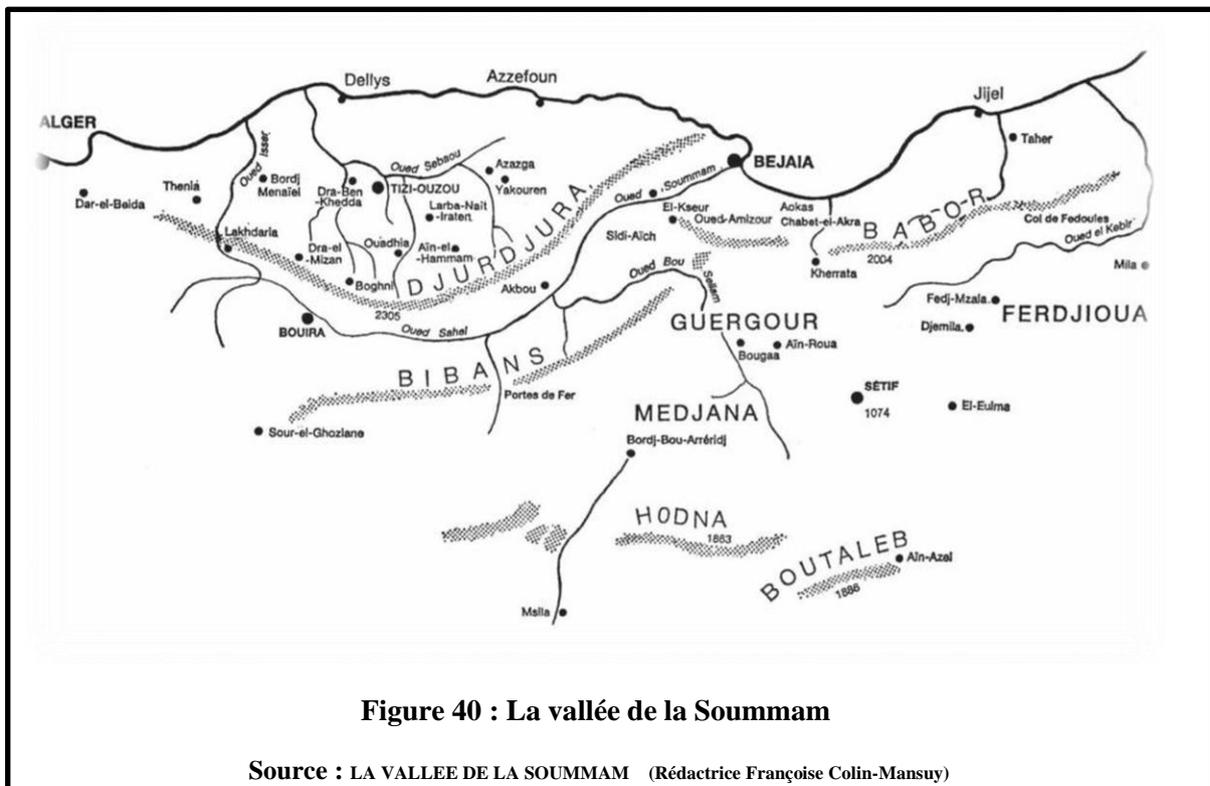
Tableau 05 : les communes de wilaya de Bejaia

Source : PATW de Bejaia, phase N°01, septembre 2

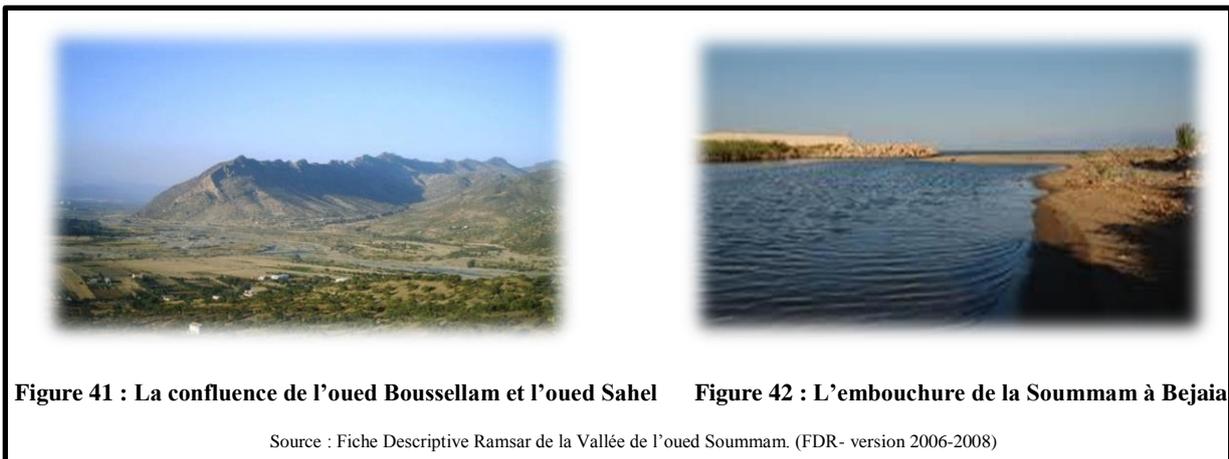
III.2. Présentation de la vallée de la Soummam :

III.2.1. Localisation :

La vallée de l'oued Soummam est localisée au centre nord-est de l'Algérie, en Kabylie. Elle dessine un étroit sillon d'orientation Sud-Ouest–Nord-Est, qui s'interpose entre les massifs montagneux du Djurdjura à l'ouest et son prolongement vers le nord-est par le chaînon d'Aghbalou – Gouraya, et des Bibans au Sud et leur prolongement vers l'Est par les Babors. La partie amont est prise comme étant le début de l'oued Soummam à partir de la confluence de l'oued Boussellam et l'oued Sahel, située à 2 km au sud-ouest de la ville d'Akbou et la terminaison aval est représentée par l'embouchure de la Soummam, située à la périphérie Est de la ville de Bejaia.



La Soummam est donc le réceptacle d'une infinité de cours d'eau et torrents divers dévalant les pentes des montagnes qui l'accompagnent jusqu'à la mer. Même s'il n'est souvent l'été qu'un mince cours d'eau cherchant son chemin entre sables et cailloux, il peut devenir menaçant en période de pluies et fonte des neiges.



Du point de vue altitudinal, la vallée de l'oued Soummam est caractérisée par une topographie très accidentée. Cependant la plaine est caractérisée par une élévation relativement faible allant du niveau de la mer à près de 170 m en amont de l'oued Soummam (Akbou). Son relief hétérogène et son climat méditerranéen lui ont permis d'entretenir une diversité de milieux terrestres et aquatiques. Les zones humides sont assez représentées tant par leur diversité que par leur superficie. On y retrouve des cours d'eau permanents et temporaires dont le plus important est l'oued Soummam.

III.2.2.Superficie :

La vallée de l'oued Soummam couvre une superficie de 950 km² (95 000 hectares).

III.2.3.Régime foncier/propriété :

Les terrains composant la vallée de l'Oued Soummam sont de nature juridique privée de l'état, sous forme de domaines autogérés, qui sont structurés en exploitation agricole individuelle (EAI). Un autre type juridique du foncier qui s'y trouve aussi est celui de la propriété privée (des particuliers).

III.2.3.1 Valeurs sociales et culturelles :

La Vallée de la Soummam est considérée comme un espace et une voie d'échanges importants entre le littoral méditerranéen et les Hauts plateaux algériens. Elle constitue à cet effet une voie de passage très ancienne qui a contribué à l'occupation des sols et à l'installation humaine en créant des villages sur les crêtes et tout le long de l'oued. Dans ce volet, une découverte très récente, une existence d'un site archéologique « Tiklat » de l'époque Romaine témoigne d'une grande importance historique de ce territoire.

29

III.3.Epoque coloniale :

Dans l'époque de la colonisation française 1832-1962, les tribus de la vallée de la Soummam combattirent longtemps les Français, qui même après avoir conquis Bougie en 1833, s'y retrouvèrent comme enfermés pendant plusieurs années. Si la conquête militaire de l'Algérie semblait terminée en 1857, de nombreuses émeutes continuèrent d'avoir lieu en Kabylie jusqu'à la grande insurrection de bachaga Mokrani en 1871.

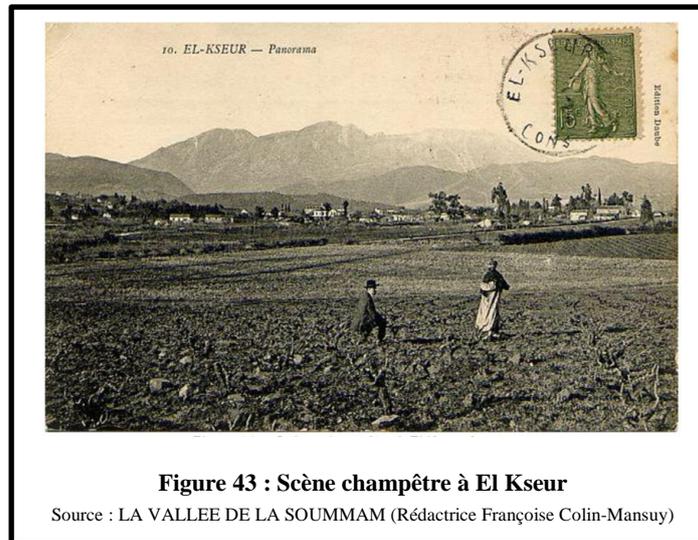
Plusieurs villages de colonisation furent ainsi implantés, à partir de 1872, dans des lieux souvent choisis en raison de leur situation stratégique, parmi ces villages on compte :

Le village de La Réunion : A été fondé en 1872 à une quinzaine de kilomètres au sud-ouest de Bougie, sur les hauteurs où se trouvaient des tribus nomades. Le village abritait 28 familles Européennes.

Amizour « Colmar » : Pour les Alsaciens, fut créé en 1872 par l'Amiral de Gueydon : 23 familles alsaciennes-lorraines s'y installèrent. 1755 habitants en 1942, produisaient 150000 hectolitres de bon vin.³⁰

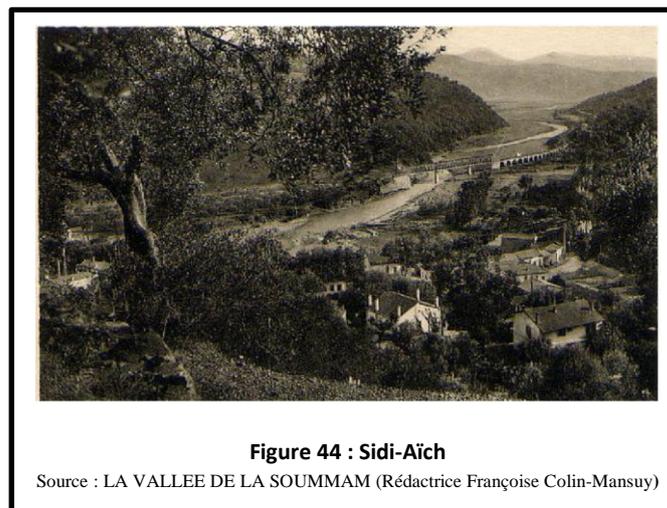
²⁹ Source : Fiche Descriptive Ramsar de la Vallée de l'oued Soummam. (FDR- version 2006-2008)

Le climat y est humide, les dénivellations de terrain très importantes, la région marécageuse et insalubre, cependant les forêts sont belles. Les débuts furent extrêmement difficiles pour ces familles confrontées pendant des années à tant de difficiles problèmes de toute sorte. (Fabienne Fisher, L'installation des Alsaciens Lorrains).



El Kseur : Appelé Bitche par les colons alsaciens lorrains, fut créé en 1872. Situé à 24 kilomètres au sud-ouest de Bougie, ce village dominait la vallée. Les terres et l'environnement étaient favorables aux cultures des céréales et des pois chiches et de belles forêts d'oliviers faisaient tourner huileries et savonneries, activités traditionnelles des Kabyles.³⁰

Tout près se trouvaient les ruines romaines de Tubusuctus, devenu le Tiklat des Berbères : deux grandes citernes de pierre étaient alimentées par une conduite d'eau de 14 km. « El Kseur » signifie « ruines ». En 1900 la conduite fut restaurée pour alimenter les maisons du village.³¹



Sidi-Aïch : fut créé en 1874 au sud d'El Kseur, à 47 km de Bougie, sur les terres séquestrées aux Kabyles. Le nom est celui d'un marabout du XIV^{ème} siècle dont le tombeau se trouvait

³⁰ LA VALLEE DE LA SOUMMAM (Rédactrice Françoise Colin-Mansuy)

³¹ Albin Sebastiani : <http://www.ceuxdebougie.com/06-CHRON/6.2.17.html>

au milieu du village et celui-ci devint en 1880 le siège de la commune mixte de la Soummam et administrait 15 à 16 douars ainsi que 8 centres communaux.

Sidi-Aïch se trouve sur la route Bougie - Alger et sur la ligne des chemins de Fer Algériens(C.F.A.) dont le pont en pierres est prolongé d'une armature métallique. Cette solide armature fut tordue comme un fil de fer et le marché couvert du village emporté par la terrible crue de 1957.

En 1957 elle deviendra Sous-Préfecture du département de Sétif. Son marché s'y tenait chaque mercredi. Céréales, olives, figes, caroubes, huile d'olive et bestiaux s'y trouvaient en abondance. Aux alentours s'étendaient des hectares de vignes ; non loin, une usine fabriquait un plâtre particulièrement apprécié pour sa finesse.

Seddouk : Est créé par le Vice-Amiral de Gueydon en 1872, sur un vaste plateau à 375 mètres d'altitude au-dessus de la Soummam, à l'écart des grandes voies. Il y poussait des caroubiers, des oliviers, des figuiers et quelques vignes, il y neigeait l'hiver et on y étouffait de chaleur l'été. Tout près se trouvaient les salines de Lemillah, village du sel qu'exploitaient cinq familles kabyles.

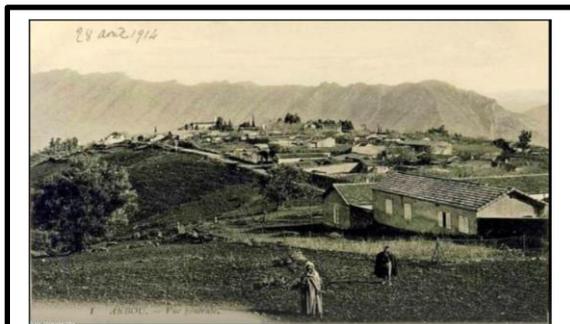


Figure 45 : Akbou, vue générale, 1914

Source : LA VALLEE DE LA SOUMMAM (Rédactrice Françoise Colin-Mansuy)

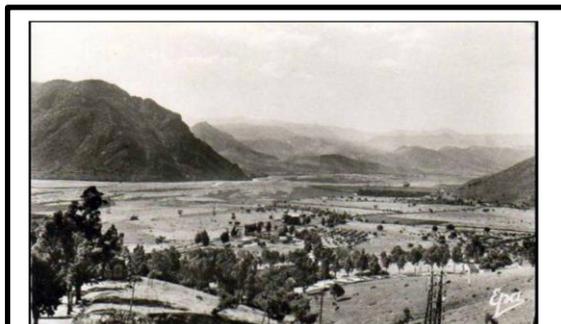


Figure 46 : La Soummam à Akbou, où la rejoint l'affluent Boussellam

Source : LA VALLEE DE LA SOUMMAM (Rédactrice Françoise Colin-Mansuy)

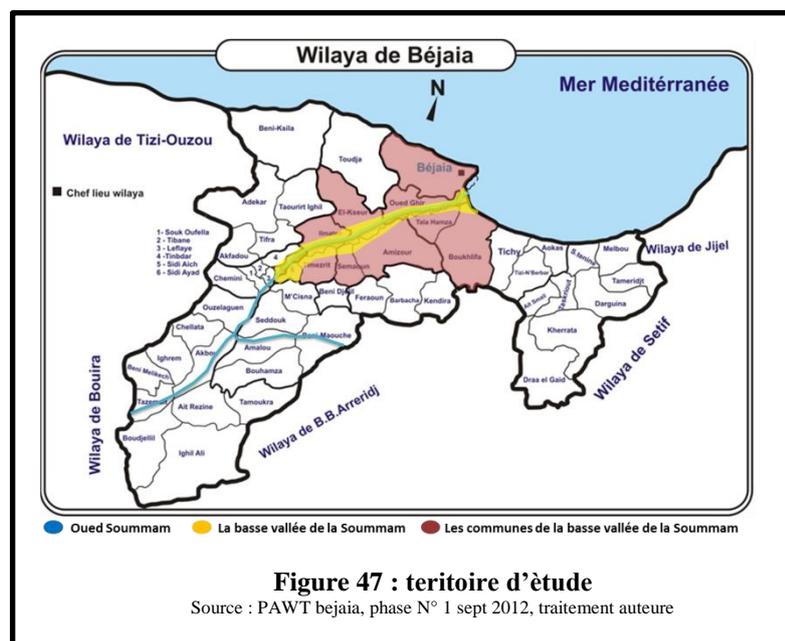
Akbou : Se trouve où rive gauche de la Soummam, sur un piton du flanc oriental du Djurdjura, à quelque 300 mètres de hauteur. Domine le lieu de confluence de la Soummam et son affluent de fort débit, le Boussellam, qui lui donne toute sa force. C'est le lieu du deuxième épïcentre de la Révolte de 1871 menée par Mokrani dont l'impitoyable répression fut suivie de séquestration de terres des Tribus kabyles. C'est ainsi qu'en 1874, sous l'autorité de l'Amiral de Gueydon, fut créé le village nommé d'abord Metz, pour y installer les Alsaciens-Lorrains. Il devint le centre d'une commune mixte le 6 janvier 1875 puis sera érigé en commune de plein exercice par décret du 20 mars 1883, regroupant les villages alentours nouvellement créés et les communes indigènes. Le nom de Metz fut abandonné pour celui de "Kouba", aussitôt transformé par l'anagramme AKBOU³².

³² <http://villedakbou.skyrock.com/3069841895-L-ancienne-mairie-d-Akbou-qui-fut-l-objet-de-demolition-et-ou-a-ete.html>

Les premières arrivants, citadins sans aucune fortune, sans la moindre expérience agricole, se trouvèrent désorientés dans ce village de montagne isolé et beaucoup succombèrent à la faim et au climat. Un instituteur arrivé en 1882, Auguste Sabatier, note à cette date que "déjà les terres sont cultivées avec plus de soin autour des habitations, l'hygiène du colon laisse moins à désirer, les sujets peu robustes ont disparu et ceux qui restent se sont acclimatés"... Il publia en 1885 une Monographie d'Akbou qui donne des détails précis.

III.4. Aire d'étude :

Notre aire d'étude va englober neuf (09) communes de la basse vallée de la Soummam (Bejaia, Oued-Ghir, El-Kseur, Ilmaten, Timezrit, Semaoune, Amizour, Tala Hamza, Boukhlifa), d'où vingt-trois (23) fermes sont ainsi implantées au bord de l'Oued Soummam.



Chapitre IV :
présentation et
interprétation des résultats

Lecture territoriale :

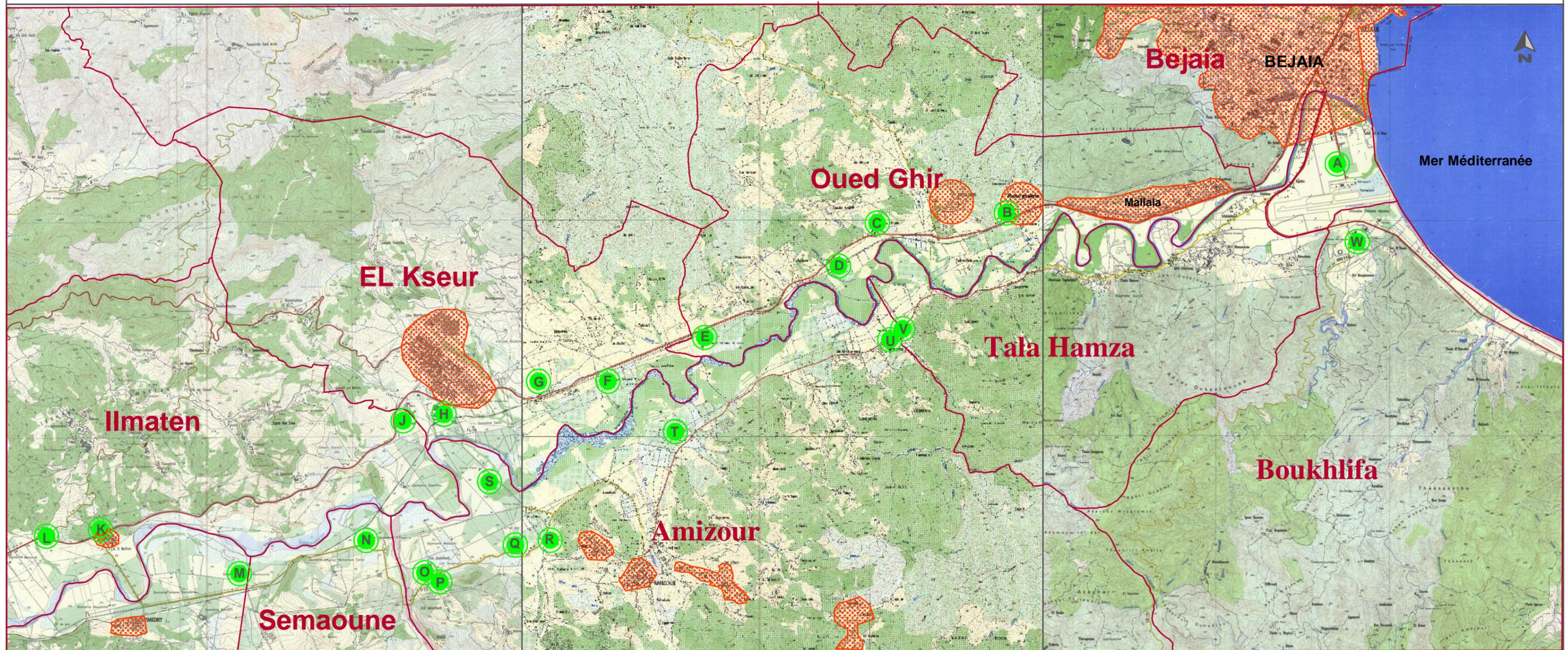
Le pré- inventaire nous a permet de répertorier 23 fermes, situées toutes dans la partie basse de la vallée de la Soummam, une plaine qui n'atteigne pas les 100m d'altitude entre les des deux communes, Bejaia et Timezrit (carte N°01).

La carte N° 01 montre la situation géographique de l'ensemble des fermes sur le territoire de la vallée avec, les limites communales, on a constaté qu'une grande partie des fermes identifiées (sept fermes) se trouve dans la commune d'Amizour.

Le relief de la vallée de la Soummam est modulé par de nombreux cours d'eaux venant des deux crêtes qui délimitent le territoire, la plupart d'eux sont orientés vers la basse vallée, l'implantation et l'organisation des ferme de la vallée de la Soummam sont en grande partie effectuer en présence d'eaux (voir la carte N° 03)

L'ensemble des fermes est connecté par un parcours territoriale du fond de la vallée reliant la ville de Bejaia a Akbou.

Carte N°01 : Situation géographique des fermes agricoles



- Limite de commune
- Agglomérations
- Fermes

BEJAIA:

Domaine Dehasse Ehssen

OUED-GHIR:

Domaine Frais-Vallon

????????

????????

Domaine Décaillé

D'EL KSEUR:

Domaine Rampo

Domaine Amzal

Domaine Selhi

Domaine El Kseur

Domaine Bournard

ILMATEN:

Domaine Benyoub

Domaine Bourdj-Endri

TIMEZRIT:

Domaine Sabbal

SEMAOUNE:

Domaine Doudja

AMIZOUR:

Domaine Djebal Elouze

Domaine Bernard

????????

Domaine Frrère

Domaine Pilote

Domaine Chouillon

Domaine Beghich

TALA HAMZA:

Domaine Champion

BOUGHLIFA:

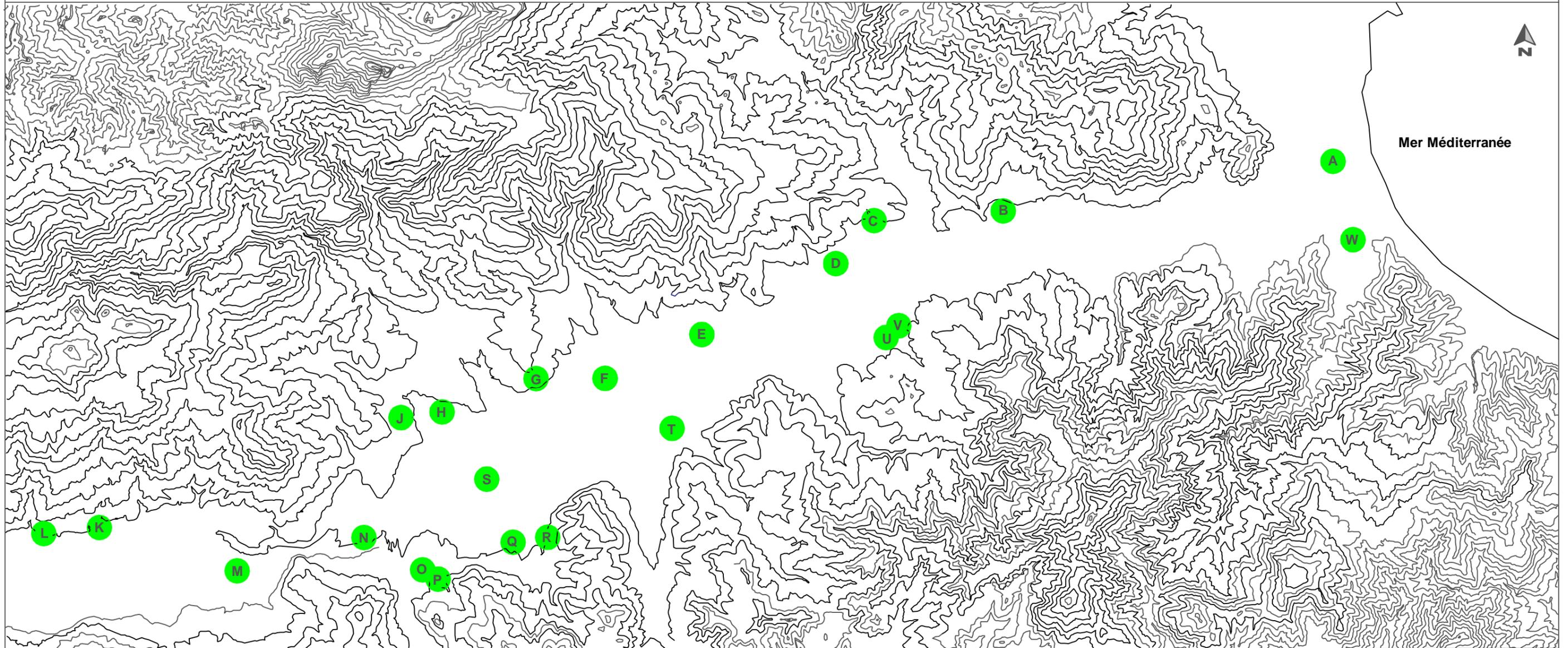
Domaine Emilé-Bourdat

Echelle:

0km 1km 2km 4km

Source : Carte d'état majeur, traitement auteur 2017

Carte N°02 : Situation des fermes par rapport au courbe de niveau



 Courbe de niveau
(l'équidistance est de
10 mètres)

 Fermes

BEJAIA:

-  Domaine Dehasse Ehssen
- OUED-GHIR:**
-  Domaine Frais-Vallon
-  ????????
-  ????????
-  Domaine Décaillé

D'EL KSEUR:

-  Domaine Rampo
-  Domaine Amzal
-  Domaine Selhi
-  Domaine El Kseur
-  Domaine Bournard

ILMATEN:

-  Domaine Benyoub
-  Domaine Bourdj-Endri
- TIMEZRIT:**
-  Domaine Sabbal
- SEMAOUNE:**
-  Domaine Doudja

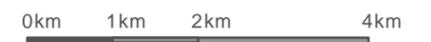
AMIZOUR:

-  Domaine Djebal Elouze
-  Domaine Bernard
-  ????????
-  Domaine Frrère
-  Domaine Pilote
-  Domaine Chouillon
-  Domaine Beghich

TALA HAMZA:

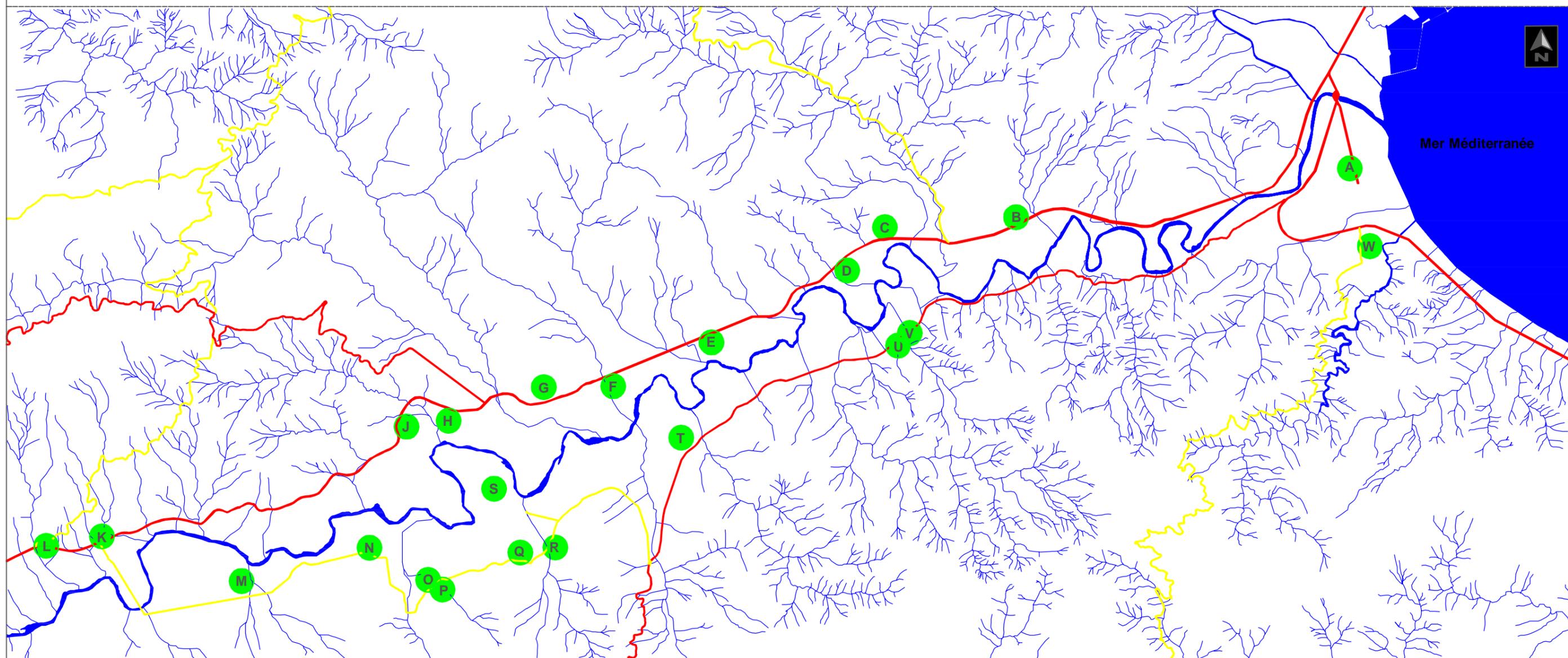
-  Domaine Champion
- BOUHLIFA:**
-  Domaine Emilé-Bourdat

Echelle:



Source : Auteur 2017

Carte N°03 : Situation des fermes par rapport au réseaux hydraulique



- Cour d'eau
- Route national
- Route wilaya
- Ferme

BEJAIA:

- A Domaine Dehase Ehssen
- OUED-GHIR:**
- B Domaine Frais-Vallon
- C ????????
- D ????????
- E Domaine Décaillé

D'EL KSEUR:

- F Domaine Rampo
- G Domaine Amzal
- H Domaine Selhi
- I Domaine El Kseur
- J Domaine Bournard

ILMATEN:

- K Domaine Benyoub
- L Domaine Bourdj-Endri
- TIMEZRIT:**
- M Domaine Sabbal
- SEMAOUNE:**
- N Domaine Doudja

AMIZOUR:

- O Domaine Djebal Elouze
- P Domaine Bernard
- Q ????????
- R Domaine Frrére
- S Domaine Pilote
- T Domaine Chouillon
- U Domaine Beghich

TALA HAMZA:

- V Domaine Champion
- BOUHLIFA:**
- W Domaine Emilé-Bourdat

Echelle:



Présentation des fiche d'inventaire :

Les 23 fermes agricoles repérées dans cet inventaire constituent un échantillon significatif du patrimoine rural de la basse vallée de la Soummam.

les informations récoltées lors du recensement sont classées dans des fiche d'inventaire , parmi l'ensemble des ferme recensée 20 fermes on fait l'objet d'une fiche d'inventaire sommaire , qui contiens des information primaire (datation , appellation , fonction actuelle et d'origine , un plan de masse , et une photographie d'ensemble) voir les pages N° 52-53-54-55

deux fiche d'inventaire plus détaillée sur les deux variante typologique , la ferme Benyoub qui présente une organisation spéciale d'éléments dissociés autour d'une cour centrale et la ferme maouchi qui présente des corps en alignement dissocier ces deux fiche d'inventaire plus détaillé contiennent les données suivant :

1- La section des données administratives :

Permet de retracer le numéro de cadastre et la localisation du bâtiment. La date de construction du bâtiment. Il est possible d'ajouter les dates estimées lorsque disponibles. Une première photographie de la façade principale permet de l'identifier rapidement.

2- La section des donnes architecture et paysager :

Décrit la forme typologique ainsi que le type architectural correspondant. Cette section comporte des indications sur le plan au sol, les types d'espaces ainsi que les revêtements extérieurs des murs et des toitures. Les types de d'ornements et d'ouvertures sont décrits par des indications sur leurs formes et leurs matériaux.

3- La section évaluation :

Contient des informations sur l'état général du bâtiment et la valeur patrimoniale qui lui est accordée. L'état de conservation indique l'état physique du bâtiment alors que l'état d'authenticité note la présence des composantes d'origine.

4- Données historiques :

Contiennent les données relatives à l'histoire de la propriété (construction et transformations apportées).

5- Sources documentaires :

Répertorient les principales sources documentaires utilisées pour l'évaluation de cette propriété.

6- plan et photographie :

Comporte le plan de masse de la ferme, quelques photos et les plans cadastrale.

Fiche d'inventaire

sommaire

Fiches sommaires

A

Appellation ancienne : /

Appellation actuel : Domaine Dehasse Ehcen.

Fonction d'origine : Agricole et résidentielle.

Fonction actuel : Service administratif

Date de construction : /

Commune : Béjaia.



Figure 48 : Domaine Dehasse Ehcen
Source : Auteur

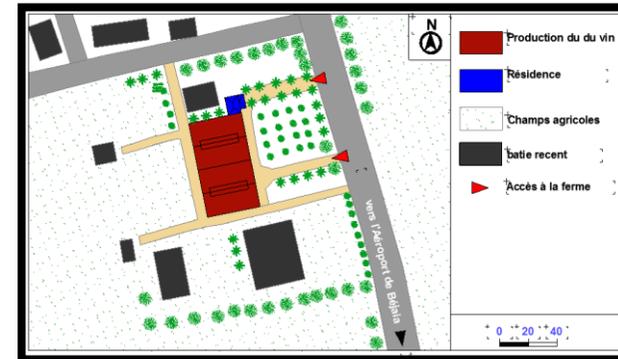


Figure 49 : Plan de masse

B

Appellation ancienne : Domaine Clos du Frais-Vallon.

Appellation actuel : Domaine Mohdeb Mouhamed.

Fonction d'origine : Agricole et résidentielle.

Fonction actuel : Artisanat, résidence.

Date de construction : 1918.

Commune : Oued-Ghir.



Figure 50 : Domaine Clos du Frais-Vallon
Source : Auteur

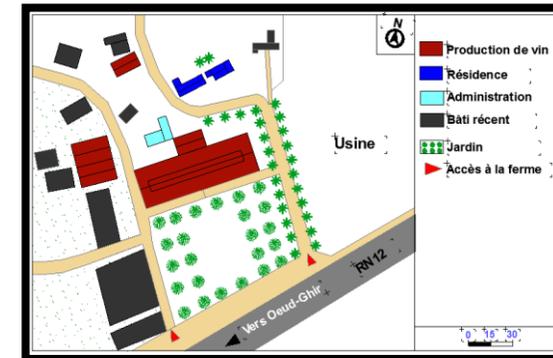


Figure 51 : Plan de masse

E

Appellation ancienne : Domaine Décaillé

Appellation actuel : Domaine frères Makhloufi.

Fonction d'origine : Agricole et résidentielle.

Fonction actuel : Agricole et résidentielle.

Date de construction : 1929.

Commune : Oued-Ghir.



Figure 52 : Domaine Décaillé
Source : Auteur

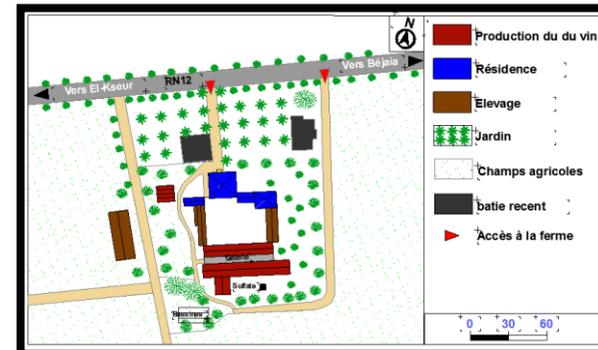


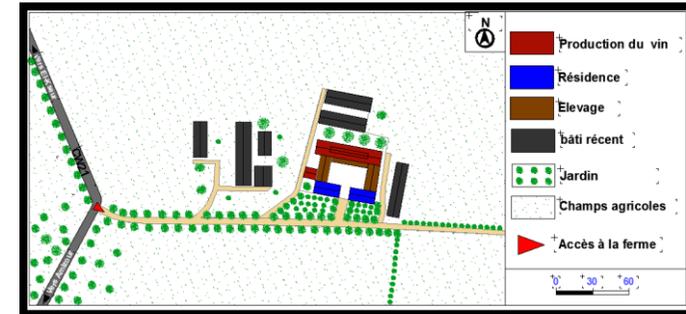
Figure 53: Plan de masse

F**Appellation ancienne :** Domaine Rampon.**Appellation actuel :** Domaine Frères Messaoudi.**Fonction d'origine :** Agricole et résidentielle.**Fonction actuel :** Agricole et résidentielle.**Date de construction :** 1918.**Commune :** El-Kseur.**Figure 54: Domaine Rampon**

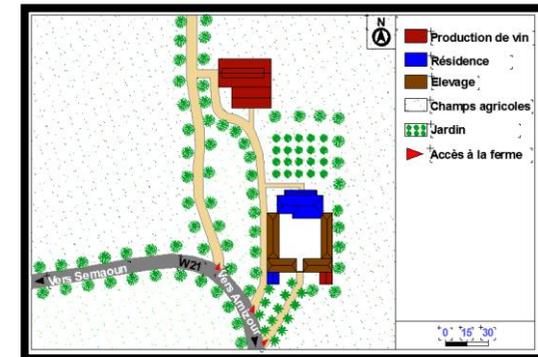
Source : Auteur

**Figure 55 : Plan de masse****I****Appellation ancienne :** Domaine D'El-Kseur.**Appellation actuel :** Domaine Salhi Houcin.**Fonction d'origine :** Agricole et résidentielle.**Fonction actuel :** Agricole et résidentielle.**Date de construction :** 1938**Commune :** El-Kseur.**Figure 56 : Domaine d'El-Kseur**

Source : Auteur

**Figure 57 : Plan de masse****N****Appellation ancienne :** Domaine Doudja.**Appellation actuel :** Domaine Brahmi Mohamed Amezian.**Fonction d'origine :** Agricole et résidentielle.**Fonction actuel :** Agricole.**Date de construction :** 1920.**Commune :** Semaoune.**Figure 58 : Domaine Doudja**

Source : Auteur

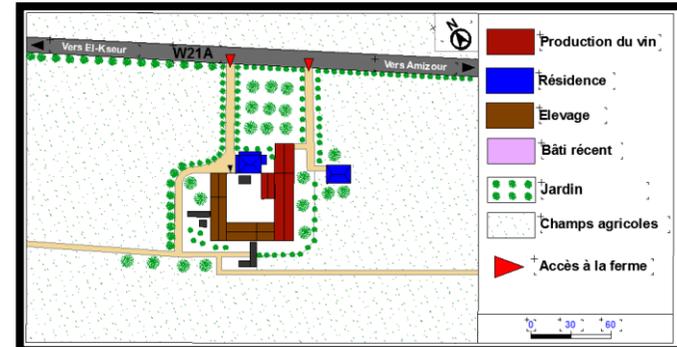
**Figure 59 : Plan de masse**

P**Appellation ancienne :** Domaine Bernard**Appellation actuel :** Domaine /**Fonction d'origine :** Agricole et résidentielle.**Fonction actuel :** Agricole et résidentielle.**Date de construction :** 1922.**Commune :** Amizour.**Figure 60 : Domaine Bernard**

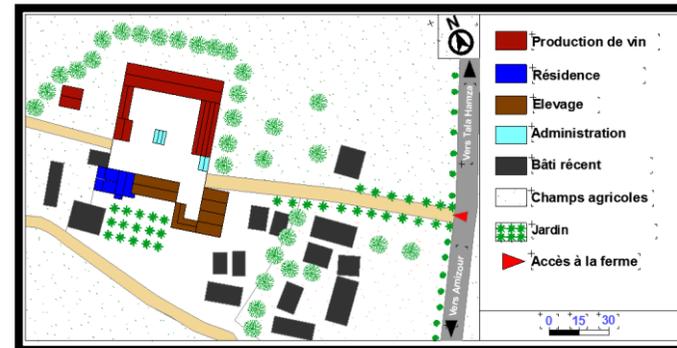
Source : Auteur

**Figure 61 : Plan de masse****S****Appellation ancienne :** Domaine Pilote.**Appellation actuel :** Domaine Pilote.**Fonction d'origine :** Agricole et résidentielle.**Fonction actuel :** Résidentielle et service administratif.**Date de construction :** 1936.**Commune :** Amizour.**Figure 62 : Domaine Pilote**

Source : Auteur

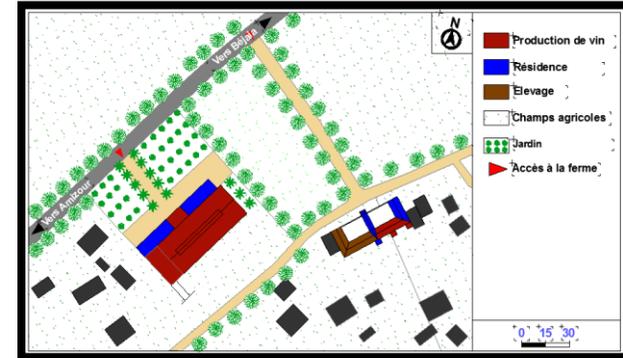
**Figure 63 : Plan de masse****T****Appellation ancienne :** Domaine Chouillon.**Appellation actuel :** Domaine El-Aifa Youcef.**Fonction d'origine :** Agricole et résidentielle.**Fonction actue :** Agricole et résidentielle.**Date de construction :** 1939.**Commune :** Amizour.**Figure 64 : Domaine Chouillon**

Source : Auteur

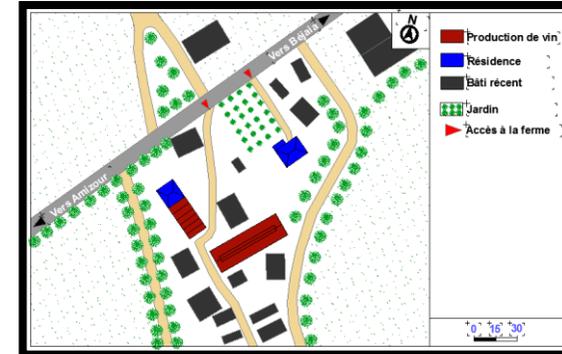
**Figure 65 : Plan de masse**

U**Appellation ancienne :** Domaine Disse.**Appellation actuel :** Domaine Beghich.**Fonction d'origine** Agricole et résidentielle.**Fonction actuel :** Agricole et résidentielle.**Date de construction :** 1912.**Commune :** Amizour.**Figure 66 : Domaine Disse**

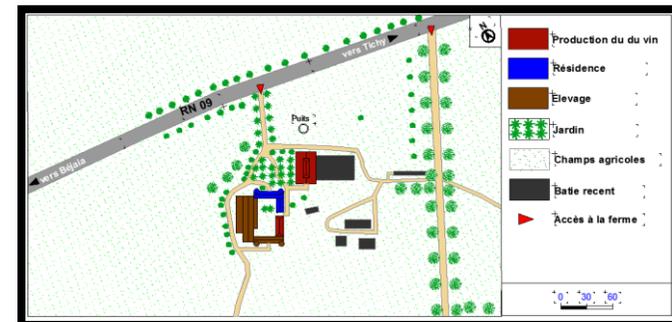
Source : Auteur

**Figure 67 : Plan de masse****V****Appellation ancienne :** Domaine Champion.**Appellation actuel :** Domaine Azzoug.**Fonction d'origine :** Agricole et résidentielle.**Fonction actuel** Résidence et artisanat.**Date de construction :** 1914.**Commune :** Tala Hamza.**Figure 68 : Domaine Champion**

Source : Auteur

**Figure 69 : Plan de masse****W****Appellation ancienne :** Domaine Emilé-Bourdat.**Appellation actuel :** Domaine Djebira**Fonction d'origine :** Agricole et résidentielle.**Fonction actuel :** Agricole et résidentielle.**Date de construction :** 1936.**Commune :** Boukhelifa.**Figure 70 : Domaine Emilé-bourdat**

Source : Auteur

**Figure 71 : Plan de masse**

**Fiche d'inventaire
détaillée : Domaine
Benyoub**

Base de données patrimoniale du bâti de la ferme Benyoub Mahmoud

Données administratives :

Localisation et occupation de la ferme :

Wilaya : Commune :

Adresse :

Cadastre :

Dénomination :

Statu juridique :

Année de construction :



Figure 72 : Photo d'ensemble de la ferme Benyoub

Source : auteure

Données architecturales et paysagers :

Typologie :

Typologie fonctionnelle :

Fonction d'origine :

Fonction d'origine :

Typologie constructive :

Typologie formelle :

Composant des corps :

Matériaux utilisés

Elévation :

Matériaux de façades :

Toitures :

Profil de toiture :

Revêtement toiture :

Ouvertures :

Forme d'ouverture :

Type de porte :

Matériaux porte :

Forme de fenêtre :

Type de fenêtre :

Matériaux fenêtre :

Données architecturales et paysagers :

Ornementation :

Ornement : Jardin Arc surbaissé et plein cintre au niveau des ouvertures
Chainage d'angle en pierre et encadrement des baies Fronton circulaire

Remarque sur le paysage :

La ferme est implantée sur un terrain plat entourée de champs, proche de la voie publique RN 26, Les corps de ferme sont des ensembles bâtis disposés autour d'une vaste cour fermée par des façades, des murs.
Les bâtiments résidentiels sont implantés au milieu de jardin de part et d'autre des corps de ferme.

Données historique :

Construction :

Année de construction :
1911

Inscription murale



Figure73: inscription murale

Source : auteure

Dénomination ancienne :

Domain Benyoub

Dénomination actuelle :

Domain Benyoub Mahmoud

Propriétaires ancienne :

/

Propriétaires actuelle :

EAI (Exploitation Agricole individuelle)

Note historique :

Les corps de ferme de Benyoub ont été construits au début de 20^{ème} siècle à l'époque coloniale. Ses fonctions principales étaient la production de vin mais aussi l'élevage.

On y trouve une maison de maître d'une architecture soignée, et des dépendances qui ceignent la cour : grange, étables, écuries, ces bâtiments simples à toitures à deux pans, sont nettement plus long que large et de différents volumes adaptés à des fonctions variées.

Depuis l'indépendance les bâtiments ont subi des dégradations et certains ont été occupés par de nouvelles fonctions.

Sources documentaire :

Plan parcellaire, réalisé par la Direction du Développement Agricole de la Révolution Agraire et des Forêts de la wilaya de Bejaia (D.D.A.R.A.F) en octobre 1981 avant et après remembrement.

Evaluation du potentiel du patrimoine :

Les critères d'évaluation cités ci-dessous sont tirés du cadre référentiel présenté dans l'annexe

Etat physique :

Bonne Etat



Etat moyenne

Mauvaise Etat

Date d'évaluation :

15 /11/2016

Remarque sur l'état physique :

Les bâtiments occupés sont relativement en bonne état alors que d'autre on vue disparaître leur toiture.

Etat d'authenticité :



État originale

Transformation visible

Ajout des espaces

Remarque sur l'état d'authenticité

L'organisation morphologique de l'ensemble de la ferme n'as pas subit de transformation, donc l'ensemble architecturale garde encore son état original avec un état de conservation assez élevé tant au niveau de son authenticité que de son état physique

Evaluation patrimoniale :

Critère d'évaluation (valeur) :



Âge



A
B
C



Usage



A
B
C



Architecture



A
B
C



Contexte



A
B
C

Elément de valeur patrimoniale :

La valeur patrimoniale du bâti du domaine Benyoub repose sur un intérêt historique en tant que témoin important du bâti agricole ancien de la basse vallée de la Soummam sur des critères architecturaux et paysagers.

Valeur patrimoniale :

Exceptionnelle

Supérieure



Bonne

Moyenne

Faible

Aucune

Recommandations :

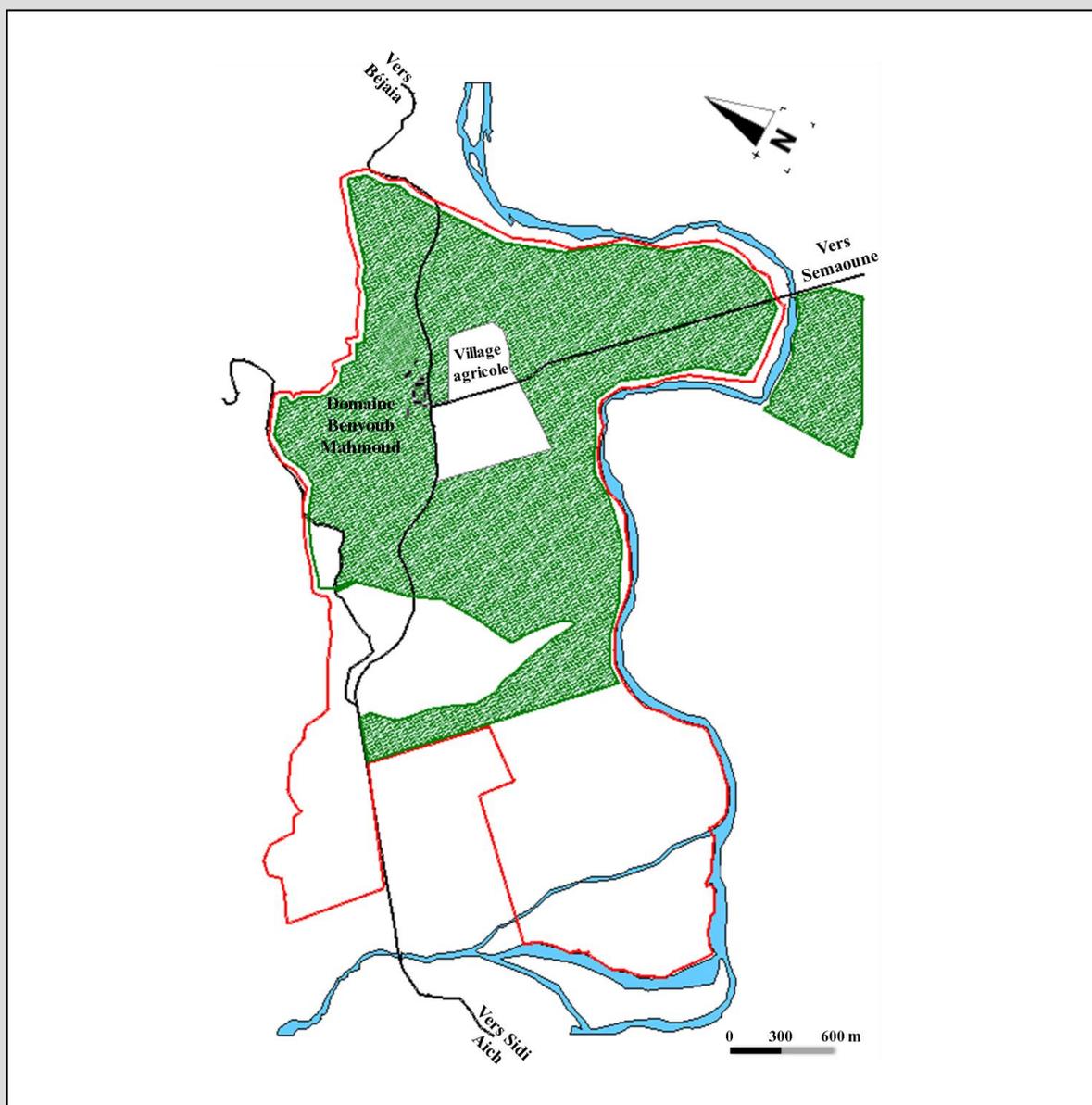
Eléments à conserver et à maintenir et valeur :

- Préserver l'intégrité des silhouettes bâties dans le paysage en favorisant une organisation bâtie agglomérée.
- Valoriser l'architecture existante et la qualité des paysages par des usages favorisant l'accueil touristique

Elément à rétablir ou à remplacer :

- Maintenir en premier lieu au temps que possible l'activité agricole dans ces lieux étant la vocation initiale
- Engager des travaux de réfection afin de rétablir la typologie du bâti

Figure 74 : Plans parcellaire du domaine Benyoub Mahmoud



Légende :

-  **Unité foncière Benyoub Mahmoud avant remembrement**
-  **Unité foncière Benyoub Mahmoud après remembrement**
-  **Bâtiment agricole**
-  **Oued Soummam**
-  **Chemin de la wilaya**

Source : D.D.A.R.A.F, octobre 1981.

Plans et photographie :

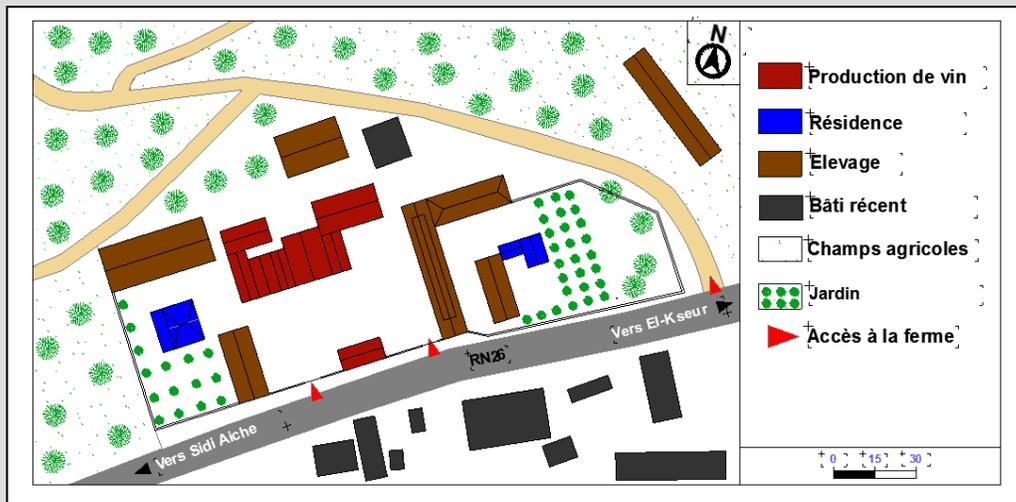


Figure 75 : Plan de masse Domane Benyoub Mahmoud



Figure 76 : les écuries



Figure 77 : la maison du maître



Figure 78 : le jardin



Figure 79 : l'usine de vin

Source : auteur

Gestion des données :

Créé-le : 20 /11/2016

Modifiée le :

Créée par : Iheden Massinissa, Idir Hamza, Iouaghlissen Noureddine, Idir Sabri

**Fiche d'inventaire
détaillée : Domaine
Maouchi**

Données architecturales et paysagers :

Ornementation :

Ornement :	Jardin	Alignement d'arbre	Portail
	Escalier	Fresque	Garde-corps

Remarque sur le paysage :

Le ferme est implanté sur un terrain entourée de champs agricole en retrait de la voie publique, on atteint le domaine par une voie bordée de palmier, le domaine faisait autrefois partie d'un ensemble agricole plus vaste qui est aujourd'hui quelque peu déstructuré. Notamment avec la présence de bâtiments récents résidentiels et industriels autour de la ferme.

Données historique :

Construction :

Année de construction :

1914

Inscription murale



Figure 81: inscription murale
source :auteur

Dénomination ancienne :

DOMAINE DJEBEL ELOUZE

Dénomination actuel :

DOMAINE MAOUCHI AHMED

Propriétaires ancienne :

Colonne Bernard d'après les habitants

Propriétaires actuelle :

Domaine privé de l'état



Figure 82 : inscription murale
source :auteur

Note historique :

Les corps de ferme Maouchi Ahmed ont été construits au début de 20^{ème} siècle. Avec ces nombreux bâtiments cet ensemble architectural est le plus important de la basse vallée de la Soummam, en plus de la production de vin d'autre on observe des écuries, des étables, des ateliers... etc. Ces bâtiments témoignent la présence d'autres activités.

La maison du maître entourée de jardin et de palmier présente un chef d'œuvre qui décrit une période assez prospère.

Dès l'indépendance le nom a changé c'est devenue Domaine Maouchi Ahmed et c'est transformé en EAI. Depuis l'arrachage des vignobles les caves ont subi des dégradations, et certains bâtiments sont occupés par de nouvelles vocations.

Sources documentaire :

Plan parcellaire, réalisé par la Direction du Développement Agricole de la Révolution Agraire et des Forêts de la wilaya de Bejaia (D.D.A.R.A.F) en décembre 1980 avant et après remembrement.

Evaluation du potentiel du patrimoine :

Les critères d'évaluation cités ci-dessous sont tirés du cadre référentiel présenté dans l'annexe

Etat physique :

Bonne Etat



Etat moyenne

Mauvaise Etat

Date d'évaluation :

15 /11/2016

Remarque sur l'état physique :

La maison de maitre est en bonne état contrairement aux autres bâtiments agricole qui ont perdu une grande partie de leur toiture. Des caves en béton de certains bâtiments ont été détruites.

Etat d'authenticité :



État originale

Transformation visible

Ajout des espaces

Remarque sur l'état d'authenticité

L'organisation morphologique de l'ensemble de la ferme n'a pas subi de transformation et offre la version original du bâti agricole du domaine viticole.

Evaluation patrimoniale :

Critère d'évaluation (valeur) :



Âge



A
B
C

Usage



A
B
C

Architecture



A
B
C

Contexte



A
B
C

Elément de valeur patrimoniale :

La valeur patrimoniale de la ferme Maouchi repose sur son intérêt historique en tant que témoin important de la production de vin durant la période coloniale et aussi des critères architecturaux et paysagers font valoir son intérêt et forment sa singularité

Valeur patrimoniale :

Exceptionnelle



Supérieure

Bonne

Moyenne

Faible

Aucune

Recommandations :

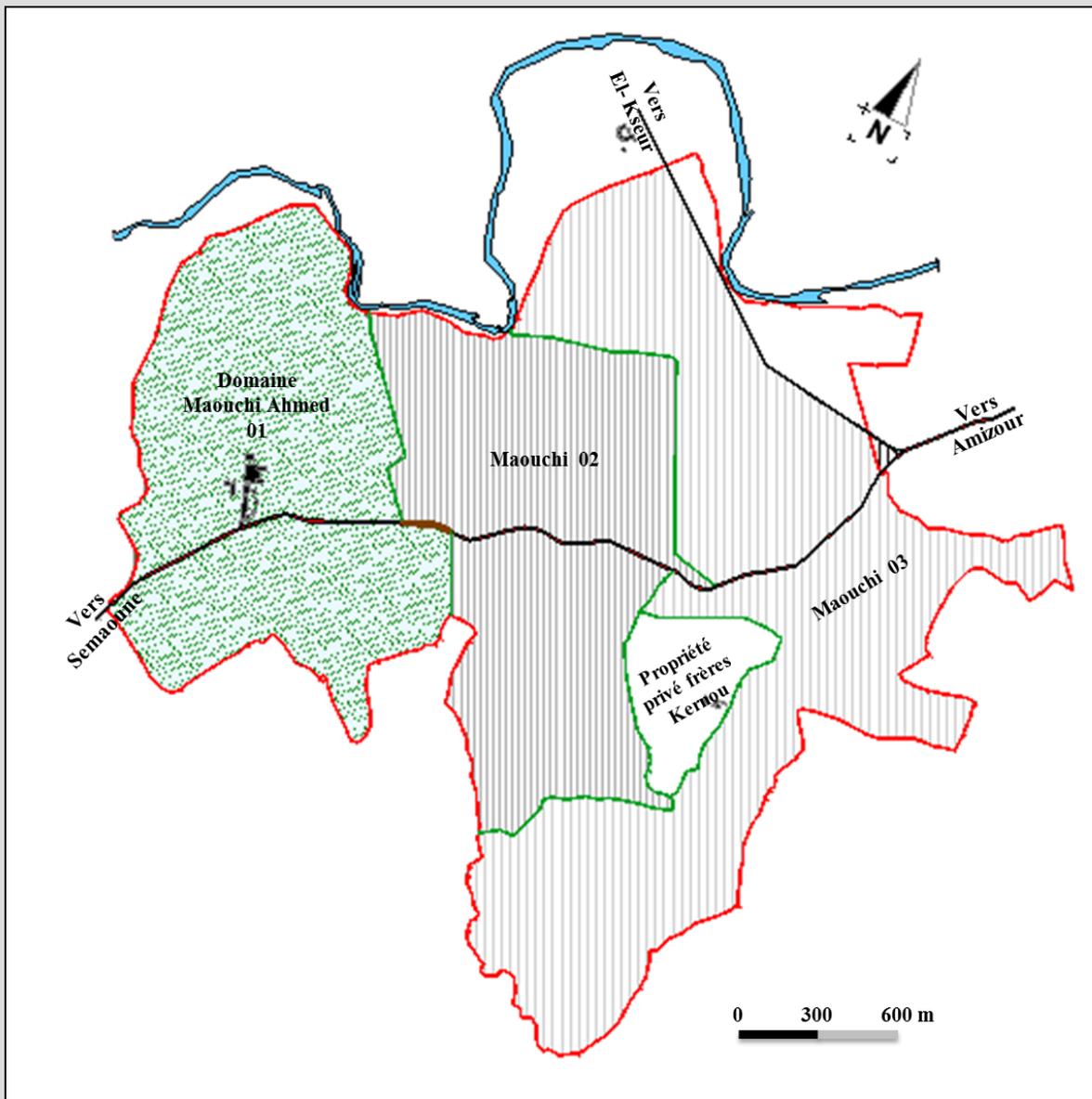
Eléments a conserver et a maitre en valeur :

- Conserver les bâtiments et mettre en valeur les jardins et les exploitations agricoles

Elément à rétablir au à remplacer :

- Engager des travaux de réfection notamment au niveau des toitures et certains murs.
- Eventuellement remplacer les caves afin de libérer l'espace pour d'autre usage.

Figure 83 : Plans parcellaire du domaine Maouchi Ahmed



Légende :

-  Unité foncière Maouchi Ahmed avant remembrement
-  Unité foncière Maouchi Ahmed après remembrement
-  Bâtiment agricole
-  Oued Soummam
-  Chemin de la wilaya

Source : D.D.A.R.A.F, décembre 1980.

Plans et photographie :

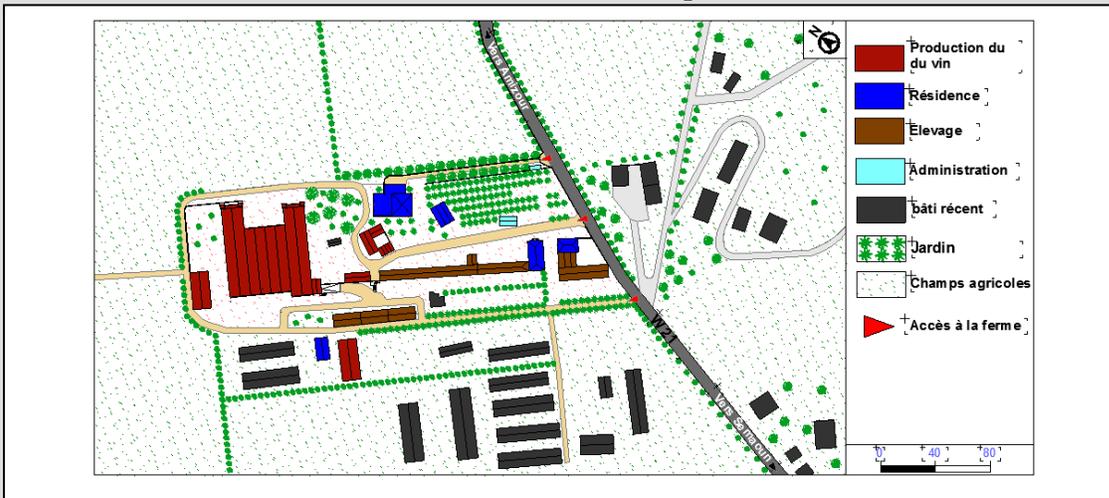


Figure 84 : Plan de masse, Domaine Maouchi Ahmed.



Figure 85 : les écuries



Figure 86 : la maison du maître



Figure 87 : les caves



Figure 88 : l'usine de vin

Source : auteure

Gestion des données :

Créé-le : 20 /11/2016

Modifiée le :

Créée par : Iheden Massinissa, Idir Hamza, Iouaghlissen Noureddine, Idir Sabri

Résultats qualitatifs et quantitatifs

PRINCIPAUX RESULTATS QUALITATIF ET QUANTITATIF

Tableau 06 : Données relatif au territoire pour chaque Domain

Situation par commune ¹	Appellation actuel ¹	Appellation ancienne ²	Date de construction ²	Fonction d'origine ³	Fonction actuel ³	Superficie approximative de bâti agricole (emprise du sol) ³	
Commune de Béjaia	A. Domaine Dehasse Ehcen	Domaine /	/	Agricole et résidentielle	Service Administratif	2054 m ²	Total : 2054 m ²
Commune d'Oued-Ghir	B. Domaine Mohdeb Mouhamed	Domaine Clos du Frais-Vallon	1918	Agricole et résidentielle	Artisanale et résidentielle	3832 m ²	Total : 5509 m ²
	C. Domaine /	Domaine /	/	/	/	/	
	D. Domaine /	Domaine /	/	/	/	/	
	E. Domaine Frères Makhloufi	Domaine Décaillé	1929	Agricole et résidentielle	Agricole et résidentielle	1677 m ²	
Commune d'El-Kseur	F. Domaine Frères Messoudi	Domaine Rampon	1918	Agricole et résidentielle	Agricole et résidentielle	930 m ²	Total : 5240 m ²
	G. Domaine Mezal Arezki	Domaine /	1914	Agricole et résidentielle	Agricole et résidentielle	1090 m ²	
	H. Domaine Salhi Houcin	Domaine D'El Kseur	1938	Agricole et résidentielle	Agricole et résidentielle	1700 m ²	
	I. Domaine /	Domaine Saha	/	Agricole et résidentielle	Industrielle et résidentielle	//	
	J. Domaine Ouairou	Domaine Bournard	1913	Agricole et résidentielle	Agricole et résidentielle	1520 m ²	
Commune d'Ilmaten	K. Domaine Benyoub Mahmoud	Domaine Benyoub	1911	Agricole et résidentielle	Agricole, artisanat et résidentielle	4415 m ²	Total : 5610 m ²
	L. Domaine /	Domaine Bourdj Endri	1922	Agricole et résidentielle	Agricole, artisanat et résidentielle	1195 m ²	
Commune de Timezrit	M. Domaine colonel Amirouche	Domaine Sabbal	1935	Agricole et résidentielle	Agricole et résidentielle	2190 m ²	Total : 2190 m ²
Commune de Semaoune	N. Domaine Brahmi Mohamed Amezian	Domaine Doudja	1920	Agricole et résidentielle	Agricole	1010 m ²	Total : 1010 m ²
Commune d'Amizour	O. Domaine Maouchi Ahmed	Domaine Djebel Elouze	1914	Agricole et résidentielle	Agricole, artisanat et résidentielle	8050 m ²	Total : 16216 m ²
	P. Domaine /	Domaine Bernard	1922	Agricole et résidentielle	Agricole et résidentielle	1555 m ²	
	Q. Domaine /	Domaine /	/	/	/	/	
	R. Domaine /	Domaine Ferrèr	1952	Agricole et résidentielle	Agricole, artisanat et résidentielle	/	
	S. Domaine Pilote	Domaine Pilote	1936	Agricole et résidentielle	Résidentielle et service administratif	2020 m ²	
	T. Domaine El Aifa Youcef	Domaine Chouillon	1939	Agricole et résidentielle	Agricole et résidentielle	1960 m ²	
U. Domaine Beghich	Domaine Disse	1912	Agricole et résidentielle	Agricole et résidentielle	2631 m ²		
Commune de Tala Hamza	V. Domaine Azzoug	Domaine Champion	1914	Agricole et résidentielle	Résidentielle et artisanat	3993 m ²	Total : 3993 m ²
Commune de Boukhlifa	W. Domaine Djebira	Domaine Emilie-Bourdat	1936	Agricole et résidentielle	Agricole et résidentielle	3375 m ²	Total : 3375 m ²
(09) communes	(23) Fermes	(23) Fermes	1911 à 1952	/	/	Totalité : 45197 m ²	

- La fonction d'origine inclue systématiquement la production du vin.

- ¹Cartes d'état majeur. Institut national de cartographie -123, Rne de Tripoli Hussein Day- Alger. 1987 et 1988.
- ²Gravures sur des murs de façades.
- ³Auteur

PRINCIPAUX RESULTATS QUALITATIF ET QUANTITATIF

❖ Typologie des fermes :

Type	Ferme à éléments multiples accolés en équerre (cour centrale)	Ferme à éléments dissociés au tour d'une cour centrale	Ferme à éléments dissociés
Nom de ferme	Domaine Emilie-Bourdat Domaine Décaillé Domaine Rampon Domaine Mezal Arezki Domaine D'El Kseur Domaine Bournard Domaine Bernard Domaine Chouillon Domaine Saha Domaine Pilote Domaine Doudja	Domaine Benyoub Domaine Sabbal Domaine Ferrèr	Domaine Frais-Vallon Domaine Bourdj Endri Domaine Djebel Elouze Domaine Disse Domaine Champion Domaine Dehasse Ehcen
Total	11 fermes	03 fermes	06 fermes

Fiche vide pour les trois (03) autres fermes.

Tableau 06 : Typologie des fermes

❖ Année de création des fermes :

Année	Avant 1930	Après 1930
Nombre de ferme	12	06
Total	18 fermes	

Fiches incomplètes pour les cinq (05) autres fermes.

Tableau 07 : Année de création

PRINCIPAUX RESULTATS QUALITATIF ET QUANTITATIF

❖ Evaluation de l'état d'authenticité :

Authenticité	Bonne	Moyenne	Mauvaise
Nom de ferme	Domaine Emilie-Bourdat Domaine Mezal Arezki Domaine D'El Kseur Domaine Pilote Domaine Bernard Domaine Dehasse Ehcen Domaine Benyoube	Domaine Décaillé Domaine Chouillon Domaine Doudja Domaine Djebel Elouze Domaine Sabbal Domaine Ferrèr	Domaine Rampon Domaine Bournard Domaine Saha Domaine Frais-Vallon Domaine Bourdj Endri Domaine Disse Domaine Champion
Total	07 fermes	06 fermes	07 fermes

Fiche vide pour les trois (03) autres fermes.

Tableau 08 : Evaluation de l'état d'authenticité

❖ Statut juridique :

Statut juridique	Etatique	Exploitation agricole individuelle (EAI)
Nom de ferme	Domaine Pilote	Après la réforme agraire toutes les exploitations agricoles à l'exception du Domaine Pilote sont redevenues des exploitations agricoles individuelles (privée).
Total	01 ferme	22 fermes

Tableau 09: Statut juridique

PRINCIPAUX RESULTATS QUALITATIF ET QUANTITATIF

❖ Répartition des fermes selon leur éloignement aux voies de communications :

Eloignement par rapport à la voie (en mètre)	Inférieur à 30	30 à 60	60 à 90	Plus de 90
Nom de ferme	Domaine Bournard Domaine Benyoube Domaine Bourdj Endri Domaine Sabbal Domaine Doudja Domaine Djebel Elouze Domaine Champion Domaine Saha Domaine Bernard	Domaine Dehasse Ehcen Domaine Décaillé Domaine Rampon Domaine Mezal Arezki Domaine Disse	Domaine Emilie-Bourdat Domaine Frais-Vallon Domaine Ferrèr Domaine Pilote	Domaine Chouillon Domaine D'El Kseur
Total	09 fermes	05 fermes	04 fermes	02 fermes

Fiche vide pour les trois (03) autres fermes.

Tableau 09 : Répartition des fermes selon leur éloignement aux voies de communication

❖ Répartition des fermes d'intérêt inventoriées :

Fiche de donnée primaire	Fiche complète	Fiche incomplète	Fiche vide
Nom de ferme	Domaine Emilie-Bourdat Domaine Frais-Vallon Domaine Décaillé Domaine Rampon Domaine Chouillon Domaine D'El Kseur Domaine Pilote Domaine Doudja Domaine Djebel Elouze Domaine Bournard Domaine Benyoube Domaine Sabbal Domaine Disse Domaine Champion	Domaine Dehasse Ehcen Domaine Mezal Arezki Domaine Saha Domaine Bourdj Endri Domaine Bernard Domaine Ferrèr	
Total	14 fermes	06 fermes	03 fermes

Tableau 10 : répartition des fermes d'intérêt inventoriée

Synthèse :

Résultats qualitatifs et quantitatifs :

Le portrait architecturale de l'ensemble des fermes de la vallée de la Soummam est composé principalement de 03 modèle typologique, parmi les 23 fermes répertoriées y'a 11 avec une organisation des corps multiple accolés en équerre autour d'une cour centrale , 03 fermes a éléments dissociés autour d'une cour centrale , 06 fermes avec des corps complètement dissociés, on mentionne le manque d'informations pour les 03 fermes qui reste (tableau 07) .

Le tableau 09 désigne que un tiers des fermes sont en bonne état d'authenticité cela revient tant au niveau de son originalité que de son état physique, le reste des ferme sont en mauvaise état.

En ce qui concerne l'âge des ferme agricole de la vallée de la Soummam, les résultats du (tableau 08) démontrent que une grande partie des bâtiments identifiés ont été construit au début de XXème siècle, ce constat représente bien la situation réelle puisque la plupart des villes du littorale connaissant une période de colonisation plus se tenu à partir du début du siècle. Les informations concernant l'âge des fermes ont été récoltées soit par gravures inscrites sur les murs.

Les déférentes reformes agraire ont fait bousculé la propriété des domaines agricoles au domaine privée de l'état est de devenir des exploitations agricoles collectifs puis privée, sur la basse vallée de la Soummam seulement une ferme est restée étatique, la ferme pilote (voir le tableau 10).

Sur la localisation des fermes, des similitudes sont repérés .le bâti agricole est toujours en recale à la vois, les distances sont relativement différentes mais ne dépassent pas les 100 mètre linaire voir(le tableau 11).

Lors du recensement des fermes du territoire d'étude, notre objectif est de récolter le maximum d'information concernant chaque ferme (datation de la ferme, la dénomination actuelle et ancienne ...) parmi les 23 fermes y avait 06 ou on n'a pas pu récolter d'information, 06 fermes avec des informations incomplète, et le manque totale d'information pour les 03 autres fermes (tableau 06).

Conclusion générale

Conclusion générale :

Cette recherche s'inscrit dans les efforts déjà entrepris par les groupes successifs d'étudiants à l'atelier de M.Rabhi depuis 2013, pour améliorer la connaissance du patrimoine agricole de la vallée de la Soummam. Cette partie de notre patrimoine étant laissée pour compte depuis longtemps, fais face actuellement a de nombreuses dégradations et dans certain cas risque de disparaître, dans ce contexte l'étude et la sensibilisation autour de ce patrimoine contribue à l'avancement vers une prise en charge de ce dernier.

Même si un grand nombre de bâtiments a connu une dégradation importante, l'authenticité de certains corps de ferme n'a pas été altérée. Elément qui nous a permis d'une part de recenser 23 ensembles de l'architecture agricole localisés sur les deux rive de Oued Soummam particulièrement dans les communes de Bejaia , Oued Ghir , Tala hamza , Amizour, el kseur, Samoune ,Timezrith ,Boukhelifa, et d'autre part de définir les caractéristiques spécifiques du bâti agricole ancien de la basse vallée de la Soummam.

La récolte des informations concrètes tirée de l'analyse typologique et territoriale a permis d'élaborer des fiches d'inventaire, des plans de masse, la prise de photos et des plans sur le territoire de la structure naturelle et de localisation du bâti. Le manque de temps, des difficultés pratiques de déplacement et le manque de sources d'information expliquent le nombre important de fiches d'inventaire sommaire.

Il résulte des tableaux récapitulatifs qualitatifs et quantitatifs que le bâti agricole ancien :

- Occupe les plaines de la vallée de la Soummam dont l'altitude ne dépasse pas les 100m de hauteur.
- les ensembles architecturaux présentent trois variantes typologiques.
- les ensembles architecturaux sont implantés sur les parcours reliant les villages de colonisation par des pistes plantés de palmier.
- la période de construction du bâti correspond à la fin 19ème début 20ème
- Hormis la ferme Djebira située dans la commune de Boukhelifa qui garde toujours sa fonction d'origine, tous les ensembles architecturaux repérés sur le territoire de l'étude ont changé de fonction. Les habitations demeurent occuper tandis que l'activité principale de production de vin est parfois remplacée par des activités artisanales et d'élevages.
- La majorité des domaines agricoles ont basculé du domaine de l'état à l'exploitation agricole (domaine privée de l'état).

La présente recherche sur le recensement et repérage du bâti anciens de la vallée de la Soummam constitue une modeste contribution à l'enrichissement de la base de données sur le territoire. Les informations recueillis grâce à cette étude aide à améliorer la connaissance de cet héritage agricole et a développé la conscience patrimoniale.

**Référence
bibliographique**

Référence bibliographique :

1. Livre :

- **Xavier de Massary & Georges Cate.** « Principes, méthodes et conduites de l'inventaire générale du patrimoine culturel », 2007. Télécharger de : www.culture.gouv.fr/culture/inventai/presenta/normes/.../livretPMC_2007.pdf
- **Alain Roy.** « Projet d'inventaire du patrimoine immobilier de la NOUVELLE-France », 2000. Télécharger de : <http://www.memoirenf.cieq.ulaval.ca/Quebec/Documents/insitu3.pdf>.

2. PDF :

- Service éducatif de la direction de l'inventaire du patrimoine - Région Centre / Avril 2013.
- L'Inventaire du patrimoine bâti dans les Parcs naturels régionaux de Brenne, octobre 2012.
- **Pierre angulaire.** fiche d'inventaire, « inventaire générale des monuments et des richesses artistique de la France ».
- Paysages et bâtiments agricoles « Guide à l'usage des agriculteurs ». 1989.
- Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Tarn « Mission d'inventaire du patrimoine ». octobre 2010.
- Les cahiers itinéraires D'inventaire France « le vignoble dans le paysage ». Novembre 2002.
- **Mongrain & Allard.** « inventaire-évaluation du site patrimonial déclaré de la Prarié ». décembre 2013.
- **Françoise Colin-Mansuy.** « LA VALLEE DE LA SOUMMAM ».
- **Professeur Aïssa MOALI.** Université A.Mira de Béjaia, ALGERIE, Départ. de Biologie des Organismes et des Populations Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie, « Fiche Descriptive Ramsar de la Vallée de l'oued Soummam ». version 2006-2008.
- PATW de Bejaia, phase N°01 « EVALUATION TERRITORIALE ET DIAGNOSTIC », septembre 2012.
- Jocelyn Proulx, Inventaire patrimoniale de MRC de Drummond, septembre 2011.
- **Louis de Broissia.** Passé simple « RESTAURER LE PATRIMOINE RURAL NON PROTÉGÉ ». télécharger de : www.cotedor.fr/...patrimoine/PartrimoineRural-PasseSimple.pdf
- Camacho M, «La paysannerie algérienne, l'autogestion et la révolution agraire», CNRS. 1975.
- **Bencheikh-El-Fegoun Abbassi.** «L'impact des lois foncières coloniales sur la situation socio-économique des paysans Algériens, de 1873 à 1911 Application à trois communes de l'ancien arrondissement de Constantine (El Khroub-Oum el Bouaghi-El Milia)», thèse de doctorat d'état, université Mentouri de Constantine. 2007.

- **Benmati-Hamani.** «Quand cartes et graphiques racontent l’histoire. L’Est algérien du foncier précolonial à la Révolution agraire», Ed.Casbah. 2013.
- **Bitam.** Article «L’héritage des tracés d’époque coloniale française en Algérie face au projet urbain:Le binôme village/périmètre de colonisation et son incidence sur les extensions urbaines», in projet de paysage, n°6. 2011.
- **Bonard Y et Felli.** Article, Patrimoine et tourisme urbain. «La valorisation de l’authenticité à Lyon et Pékin», revue de sciences humaines. 2008.
- **Déjeant-Pons.** Article, «Conseil de l’Europe –Une lecture croisée des Convention de Grenade et de Florence : une alliance du patrimoine architectural et du paysage», in L’habitat rural vernaculaire, un patrimoine dans notre paysage, Futuropa revue du conseil de l’Europe n°1. 2008.
- **Desvallees A.** «Émergence et cheminement du mot patrimoine», Musées et collections publiques de France, n° 208. 1995.
- **Igheroussne Houria.** « LA VALORISATION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL RURAL EN ALGERIE CAS DES FRICHES AGRICOLES COLONIALES FRANÇAISES Caves coopératives et corps de fermes ». 2011. Télécharger de : www.ummtto.dz/IMG/pdf/Igheroussene.pdf.
- **Michel de Beaumesnil.** « UN ATOUT POUR LE MONDE RURAL : LA VALORISATION DU BÂTI AGRICOLE ». N°19 NOR : C.E.S. X00000119V Jeudi 2 novembre 2006.
- **Guy Di Méo.** «Processus de patrimonialisation et construction des territoires». Télécharger de : http://www.adcs.cnrs.fr/IMG/pdf/GDM_PP_et_CT_Poitiers.Pdf.
- **Icomos, Iccrom, Unesco.** «Document de Nara sur l’Authenticité». Convention du Patrimoine Mondial, Nara, Japon, 1-6 novembre 1994. Télécharger de : <http://whc.unesco.org/archive/1994/whc-94-conf003-inf8f.pdf>.
- Conseil d’Architecture, d’Urbanisme et d’Environnement du Tarn, Mission d’inventaire du patrimoine « L’habitat et l’activité agricole à Vieux : L’architecture d’une commune des coteaux du vignoble gaillacois (Tarn) ». Octobre 2010. Télécharger de : patrimoines.midipyrenees.fr/fileadmin/DOC.../IA81011971_01.PDF.
- **Déjeant-Pons.** «Conseil de l’Europe –Une lecture croisée des Convention de Grenade et de Florence : une alliance du patrimoine architectural et du paysage», in L’habitat rural vernaculaire, un patrimoine dans notre paysage, Futuropa revue du conseil de l’Europe n°1. 2008.

3. Site internet :

- fr.wikipedia.org/wiki/Wilaya_de_Béjaïa.
- KabyleUniversel.com.
- www.ceuxdebougie.com/06-CHRON/6.2.17.html.
- Alger-roi.fr/Alger/el_kseur/pdf/el_kseur_algerianiste_117.pdf.
- villedakbou.skyrock.com/3069841895-L-ancienne-mairie-d-Akbou-qui-fut-l-objet-de-demolition-et-ou-a-ete.html.
- www.patrimoinedrummond.ca/

- www.commerce-drummond.com/wpcontent/uploads/2016/04/presentation_minesko.pdf.
- www.bleucantal.fr/galerie-photos/a-la-ferme.
- www.flash-ton-patrimoine.fr/Telechargements/notice_hist-patrimoine.pdf.

4. Mémoire :

- **M.NEDJARI Samir.** Essai d'identification des caractéristiques architecturales des Bow-Windows dans immeuble de rapport : Cas d'Alger centre. 08 Novembre 2013.
- **Amélie Jaquet.** Valorisation de patrimoine sur internet : des visites virtuelles pour l'inventaire. Juin 2011.
- **Amzal Sonia.** Le Château de la Comtesse, un édifice à patrimonialiser 17/04/ 2016. Télécharger de : www.ummto.dz/IMG/pdf/AMZAL_Sonia.pdf.
- **Guerrad Ch.** «La question du foncier agricole algérien. Entre discours et actions. Ces de la vallée du Saf- Saf (wilaya de Skikda)», mémoire de magister, université Mentouri de Constantine. 2004.
- **Yalaoui.Th, Yessad.A, Zoughbi.S,** « les domaines vinicoles, cas de la vallée de la Soummam ». Uninercité de Abderrahmane Mira, Béjaia, Faculté de technologie, Département d'Architecture et Urbanisme. Mars 2016.
- **Yahiaoui.M, Yahiaoui.O, Zerdab.H.** « le bati agricole ancien, des friches à valoriser, cas des domaines vinicoles de la vallée de la Soummam ». Uninercité de Abderrahmane Mira, Béjaia, Faculté de technologie, Département d'Architecture et Urbanisme. 2015-2016.

5. Documentaire :

- Documentaire d'archive. « l'inventaire en France ». 1971.

6. Cartes et plans :

- Cartes d'état majeur. Institut national de cartographie -123, Rne de Tripoli Hussein Day- Alger. 1987 et 1988.
- Direction du développement agricole de la révolution agraire et des forets de la willaya de Béjaia. « Plans parcellaires ». Décembre 1980 et octobre 1981.
- Inspection divisionnaire de cadastre de la willaya de Béjaia. « plan cadastrale ». octobre 1987, janvier 1988 et mars 1888.

Annexes

ANNEXE

Critères d'évaluation

1. Cadre de référence pour l'évaluation patrimoniale :

S'articulant sous la forme d'une grille d'analyse, le cadre de référence a pour principal objectif d'évaluer et de hiérarchiser les bâtiments et sites agricoles.

L'évaluation patrimoniale se décline en trois étapes visant à analyser dans un premier temps la valeur historique et symbolique, dans un deuxième temps la valeur d'architecture et d'authenticité et dans un troisième temps la valeur d'usage et de paysage. La hiérarchisation des cotes découlant de l'évaluation patrimoniale permet dans une ultime étape d'établir la valeur patrimoniale globale accordée à chacun des bâtiments agricoles étudiés.

2. État physique :

L'état physique est une évaluation globale de l'état de conservation du bien Inventorié, à partir d'un jugement sommaire sur l'ensemble de ses composantes et Matériaux. Elle est déterminée à l'aide de quatre cotes :

3. Excellent :

Cote attribuable aux biens qui ne présentent aucune déficience en ce qui concerne les Revêtements, les ouvertures, les fenêtres ou les galeries. L'édifice ne nécessite aucune Intervention importante.

4. Bon :

Cote attribuable aux biens qui présentent peu de déficiences en ce qui concerne les Revêtements, les ouvertures, les fenêtres ou les galeries. Cote également attribuable aux biens qui présentent seulement quelques déficiences mineures (exemple : écaillage de la peinture) sur certaines parties comme les garde-corps, les murs, les fenêtres, etc. Les travaux nécessaires ont un caractère mineur : peinture, nettoyage (opérations relevant d'un entretien régulier).

5. Passable :

Cote attribuable aux biens où l'on constate une détérioration plutôt importante des Revêtements extérieurs (exemple : manque d'entretien sur les revêtements, les galeries ou les ouvertures, les composantes décoratives). Des interventions sont nécessaires à plus ou moins court terme.

6. Mauvais :

Cote attribuable aux biens où l'on constate l'absence d'entretien depuis plusieurs années (sections de clin de bois disparues ; peinture détériorée sur les murs, les

ouvertures et les composantes décoratives ; accumulation de saletés ; etc.) Ou la présence de problèmes majeurs quant à certaines ou à l'ensemble des composantes de l'édifice – revêtements, galeries, ouvertures – (problèmes de structure de toit, détérioration des galeries et des garde-corps). Le mauvais état généralisé de l'extérieur d'un édifice révèle fort probablement des déficiences de la toiture ou des fondations.

7. Valeur historique et symbolique :

La valeur globale pour cette section provient de la plus haute des deux cotes attribuées.

Ex. : Une valeur C (ancienneté) combinée à une valeur B (personnage d'importance régionale) Équivaut à une valeur historique et symbolique globale de niveau B.

Advenant que le bâtiment ou le site agricole ne soit lié à aucun personnage, phénomène ou Événement d'importance, seule la valeur d'ancienneté sera prise en considération comme Valeur globale.

Ex. : Une valeur C (ancienneté) équivaut à une valeur historique et symbolique globale de niveau C.

Ancienneté du site ou du bâtiment agricole	A	Bâtiment agricole construit avant 1850 (Ère préindustrielle)
	B	Bâtiment agricole construit entre 1850 et 1900 (Début de l'utilisation de matériaux fabriqués en série)
	C	Bâtiment agricole construit après 1900 (Révolution technologique du béton et de l'acier)
Personnage, phénomène ou événement lié au bâtiment ou au site agricole	A	Personnage, phénomène ou événement d'importance nationale
	B	Personnage, phénomène ou événement d'importance régionale
	C	Personnage, phénomène ou événement d'importance locale

8. Valeur d'architecture et d'authenticité :

La valeur globale pour cette section provient de la plus haute des deux cotes attribuées.

Ex. : Une valeur B (valeur d'architecture) combinée à une valeur A (valeur d'authenticité) Équivaut à une valeur d'architecture et d'authenticité globale de niveau A.

Valeur d'architecture	A	Bâtiment agricole présentant une valeur exceptionnelle de par sa rareté, ses caractéristiques architecturales particulières, l'innovation des techniques utilisées, etc.
	B	Bâtiment agricole présentant une valeur supérieure de par sa représentativité, ses caractéristiques architecturales, des techniques de construction particulières, etc.
	C	Bâtiment agricole présentant une valeur moyenne ou faible de par le recours à une volumétrie et de matériaux fortement répandus, des techniques de construction standardisées, etc.
Valeur d'authenticité	A	Bâtiment agricole présentant une valeur exceptionnelle de par l'état de conservation impeccable du bâtiment principal, tant au niveau de son authenticité que de son état physique.
	B	Bâtiment agricole présentant une valeur supérieure de par l'état de conservation élevé du bâtiment principal, tant au niveau de son authenticité que de son état physique.
	C	Bâtiment agricole présentant une valeur moyenne ou faible de par l'état de conservation précaire du bâtiment principal, tant au niveau de son authenticité que de son état physique.

9. Valeur d'usage et de paysage :

La valeur globale pour cette section provient de la plus haute des deux cotes attribuées.
 Ex. : Une valeur A (valeur d'usage) combinée à une valeur B (valeur de paysage) équivaut à une Valeur d'usage et de paysage globale de niveau A.

Valeur d'usage	A	Bâtiment agricole présentant une valeur exceptionnelle de par la conservation de l'ensemble de ses fonctions agricoles d'origine. (Ex. : Grange-étable abritant encore de nos jours un troupeau de vaches laitières ou de bovins destinés à la boucherie.)
	B	Bâtiment agricole présentant une valeur supérieure de par la conservation d'un certain nombre de ses fonctions agricoles en lien ou non avec ses fonctions d'origine. (Ex. : Ferme laitière convertie pour l'élevage des moutons, grange-étable utilisée pour l'entreposage du foin, etc.)
	C	Bâtiment agricole présentant une valeur moyenne ou faible de par l'absence complète de fonctions agricoles ou l'abandon complet du bâtiment.
Valeur de paysage	A	Bâtiment agricole présentant une valeur exceptionnelle de par la préservation de la grande majorité des bâtiments annexes présents à l'origine sur le site (résidence, poulailler, porcherie, hangar, etc.), l'insertion harmonieuse des éléments architecturaux dans son environnement (positionnement particulier des bâtiments sur le site, emplacement particulier du bâtiment principal par rapport à la voie publique, etc.), ainsi que la qualité des paysages environnants
	B	Bâtiment agricole présentant une valeur supérieure de par la préservation d'un certain nombre des bâtiments annexes présents à l'origine sur le site ainsi que l'insertion harmonieuse des éléments architecturaux dans son environnement.
	C	Bâtiment agricole présentant une valeur moyenne ou faible de par l'absence de la grande majorité des bâtiments présents à l'origine sur le site et de l'insertion plus ou moins harmonieuse des éléments architecturaux dans son environnement.